Missale secundùm consuetudinem ordinis fra-
m predicatorum. *Neapoli*, *Mathias Moravus*,
33, in-4. m. r.

plaire … que
la mai … en-
d'arabe

Missal … *ed.*
A. Ju
on en c … *ni*).

Missal … ca-
ali ge … *u*-
, *typ*

Missal … *po*-
Fau … *n*.
n.

Officiu
u XVe … ures
ées de … om-
itiales

Offici … on-
tudinem romane curie. In-32. m. r.

XVe siècle, sur vélin, composé de 218 ff. : le premier f. de
de la Vierge est orné d'une miniature qui la représente;
ales de l'office de la Sainte-Croix et des Psaumes sont en
arabesques en couleurs.

)fficium B. M. V. In-8. v. tr. d.

r vélin, composé de 108 ff., avec initiales en or, arabesques
eurs et six grandes miniatures. Le calendrier est écrit en

ncipiunt hore marie uirginis. (*Parisiis*,) *M.
Jehannot*, 1497, in-8. fig. en bois, m. r.

n inconnue à Panzer.

fficia beate marie secundùm vsum Romane

JOHN CARTER BROWN

MÉMOIRES DE PAUL JONES.

ficia beate marie secundum

MÉMOIRES
DE
PAUL JONES,

Où il expose ses principaux services, et rappelle ce qui lui est arrivé de plus remarquable pendant le cours de la révolution américaine, particulièrement en Europe, écrits par lui-même en anglais, et traduits sous ses yeux par le citoyen ANDRÉ.

Munera sunt lauri.

A PARIS,
Chez LOUIS, Libraire, rue Saint-Severin, N°. 110.

AN VI. 1798.

PRÉFACE
DE
L'ÉDITEUR.

Les mémoires de Paul Jones ont été écrits en anglais par lui-même, et traduits sous ses yeux par l'Editeur, entre les mains de qui ils sont tombés, après sa mort. Il ne les destinoit pas à l'impression. Il se proposoit de n'en faire tirer que cinq copies, l'une pour le roi, les autres pour MM. de Castries, Vergennes, etc. On assure que celle-ci a été

trouvée dans la fameuse armoire de fer.

On regrette de n'avoir point de renseignemens positifs sur sa vie privée ; quant à sa vie publique, elle est renfermée dans ses mémoires, où il s'est peint assez naïvement. Relativement à sa naissance, on voit par plusieurs lettres qu'il portoit le titre de *squire*, qu'on rend imparfaitement en français par celui *d'écuyer*. Il étoit né en Ecosse, aux environs de la terre du comte de Selkirck, on ne sait au juste en quelle année. Il étoit petit de taille, d'une corporation assez forte, d'une conception vive, et

d'un caractère plus près de la morosité que de l'enjouement. On voit dans ses mémoires, qu'il aime à se plaindre, tantôt des personnes, tantôt des choses, entre autres de plusieurs révoltes qui éclatèrent à son bord. Il attribue celle du *Ranger*, dans la rade de Carrack-Fergus, à ses lieutenans; il dit qu'il manqua d'être tué ou jeté à la mer. Il se plaint aussi que deux jours auparavant, il s'étoit vu sur le point d'être abandonné et laissé à terre à White-Haven, complot atroce dont les suites l'auroient exposé à périr en Angleterre, du supplice des traîtres. Quelquefois il accuse l'avarice

et l'indiscrétion du commissaire de la marine, de l'insubordination de ses équipages; et dans chacune de ces circonstances, il ne manque pas d'attribuer le défaut de succès à ces révoltes réitérées; car celle dont il inculpe le capitaine Landais, qui commandoit *l'Alliance* pendant son combat avec *le Sérapis*, faillit lui coûter la victoire la plus brillante. Cela peut être; mais j'ai ouï dire à des personnes qui croyoient le bien connoître, qu'à peine étoit-il à son bord, il y commandoit en tyran. Son ame ardente ne respiroit que les dangers et la victoire; et quand l'occasion lui en échappoit, il en

accusoit les vents , les ministres et ses officiers ; jamais on ne faisoit assez pour lui ; jamais il n'en faisoit assez pour la gloire dont il étoit insatiable. Une flotte des Indes lui échappe ; c'est la mutinerie de ses équipages qui en est cause : celle de la Baltique rentre heureusement ; il en accuse la lenteur des ministres : un grand projet se mûrit dans sa tête, il y reste sans exécution ; c'est l'indiscrétion du commissaire de la marine : par tout il se voyoit le premier ; par tout, dans les autres , il ne voyoit que des obstacles. Son caractère impérieux et avide de gloire le rendoit tyran sur son bord, com-

me dans son domestique, où plus d'une fois il exerça sa canne et la force de son bras.

Capable de concevoir les projets les plus hardis, il n'étoit jamais embarrassé sur les moyens d'exécution. A un sang froid admirable dans l'action, il joignoit aussi toutes les ruses d'un corsaire habile, avant d'engager l'ennemi. C'est ainsi qu'il en usa en présence du *Drake*, vaisseau bien supérieur au sien. Il conçut l'idée de l'enlever pendant que l'autre envoyoit son canot pour en reconnoître la foiblesse. Il déguise son bâtiment, il masque ses batteries, tient son équipage hors de

vue, en sorte que son vaisseau n'offre à l'ennemi qu'une proie facile, un simple bâtiment de commerce. *Le Drake*, se prenant à cette fausse apparence, aborde, et se voit pris.

Un vaisseau est-il plus fort et meilleur voilier que le sien? il arbore le même pavillon que l'ennemi, engage une conversation, s'informe des succès, de la position exacte des affaires anglaises en Amérique, où il faut qu'il se rende avec les dépêches les plus intéressantes. Quand il est instruit de tout ce qu'il lui importe de savoir, il ordonne insolemment qu'on vienne à

son bord montrer sa commission, et sur le refus, *l'Ariel* qu'il monte, triomphe, comme il le dit, du vaisseau *le Triomphe.*

Quoiqu'il aimât la gloire avec passion, il aimoit aussi beaucoup l'argent : ses mémoires sont remplis de réclamations rélatives à ses prises, et de plaintes amères sur les obstacles qu'il éprouve : on a cru devoir en supprimer cette partie, parce qu'elle n'a aucun intérêt pour le public. Cependant on connoît de lui plusieurs traits de générosité. Après sa descente à White-Haven, et la prise du *Drake*, il

donna, de sa propre bourse, à six pêcheurs qui avoient perdu leur canot, de quoi se dédommager de leur perte. Un pilote qu'il avoit pris à la hauteur de Hull, et qui avoit eu le bras droit emporté dans l'engagement du *bon homme Richard*, fut aussi l'objet, sinon de sa générosité, au moins de sa justice. PAUL JONES lui rendit son canot, lui donna trois habits complets, du linge, et cent ducats de son argent. Au reste, s'il aimoit l'argent, il le dépensoit avec facilité; car il étoit loin d'être riche quand il est mort. Cependant ses prises avoient dû lui rapporter beaucoup. Mais s'il avoit en mer

le courage de Jean Bart, quand il étoit à terre, il ressembloit assez à un matelot hollandais, qui, dans quatre jours, dépense dans un musico tout ce qu'il a rapporté de Batavia.

Il étoit d'un courage audacieux sur mer, et d'un courage plus qu'équivoque à terre, où plus d'une fois il fut l'objet de provocations sérieuses, auxquelles il se gardoit bien de répondre. Ceci est confirmé par son aventure à l'Orient. On sait qu'il n'y voulut jamais mettre l'épée à la main, et qu'il préféra de se sauver publiquement. C'est par le même

entiment qu'il écrivit, à la sor-
e du Texel, à M. Rhinst, vice-
miral de l'escadre hollandaise,
ont il crut avoir beaucoup à
plaindre, que si jamais il le
enoit en mer, il sauroit venger
njustice de son procédé.

On lui a reproché des traits
'ingratitude, et particulière-
ient d'avoir enlevé l'argenterie
e la comtesse de Selkirck. On
publié, dans le temps, qu'il
voit profité de l'absence du
iari, pour outrager cette dame;
u'il avoit montré envers elle
ngratitude la plus affreuse, car
n assuroit qu'il avoit été élevé

dans cette maison. La fausseté de ces inculpations est prouvée par ses lettres à cette dame et à son mari, quand après la paix, il lui renvoya son argenterie, et par les lettres qu'il en reçut, et qui sont dans les pièces justificatives.

Quoiqu'il aimât à s'attribuer exclusivement l'honneur d'une belle action, il aimoit cependant quelquefois à rendre justice. J'en donnerai pour preuve ce qu'il dit d'un matelot. « Une circonstance qui contribua beaucoup à la victoire du *bon homme Richard*, fut la présence d'esprit extraordinaire et l'intrépidité d'un matelot

matelot écossais, posté dans la grande hune etc.» : comme on le verra dans le cours de ses mémoires.

Quelquefois son imagination s'élevoit à une hauteur de résolution et de courage, digne des siècles où l'amour de l'honneur fut poussé jusqu'à l'idolâtrie. En voici un trait. Après son combat avec *le Sérapis*, il s'étoit réfugié dans le Texel; et les vaisseaux ennemis qui en assiégeoient l'entrée, ne lui permettoient plus d'en sortir, sans courir le danger le plus imminent d'être pris, et exposé aux vengeances les plus cruelles. M. de Vaudreuil vou-

lut l'engager, pour sauver sa frégate, de prendre une commission du roi. Il refusa, parce qu'il avoit fait sa déclaration, comme officier américain, et qu'il ne vouloit point avilir le pavillon des Etats-Unis, que lui-même le premier avoit arboré de ses mains. Ce trait est d'une grandeur admirable, et part d'un homme qui sent toutes ses ressources et toute sa dignité. Il sut échapper aux vaisseaux anglais.

On voit dans ses mémoires, qu'il aimoit la liberté des peuples, autant qu'il haïssoit le génie cruel des Anglais; c'est ce qui lui mit

les armes à la main. Les Parisiens furent les premiers, après son action avec *le Sérapis*, qui rendirent justice à son intrépidité. Par tout où il parut, dans les promenades publiques et aux spectacles, il fut comblé de leurs éloges et des témoignages de leur admiration. Si depuis ils l'ont laissé dans l'oubli, c'est que depuis la paix il ne fit plus rien pour sa gloire. Cependant ses liaisons avec les personnes les plus distinguées de la Cour, et les honneurs qu'il avoit reçus du roi et du Congrès des Etats-Unis, lui assuroient un rang dans la société, où il ne sut pas se maintenir. Né taciturne et dur, quand

il parloit, c'étoit pour vanter *l'épée d'or* qu'il avoit reçue de sa majesté; l'inscription honorable du *vengeur des mers*, et la fin tragique et glorieuse du *bon homme Richard*, dont il déploroit la perte, comme on déplore celle d'un vieillard qui descend dans la tombe, chargé d'honneurs et de titres de gloire. Avec tant de moyens de se soutenir dans le monde, il en disparut dans la plus grande obscurité. Il mourut à Paris, rue de Tournon, âgé d'environ 56 ans.

Mais ce n'est point d'après la pipe de Jean Bart, qu'on a jugé et admiré l'intrépidité de ce cé-

lèbre marin. Ainsi, les défauts de PAUL JONES ont dû disparoître devant les qualités essentielles qui formoient la base de son caractère. Il est à présumer par le peu qu'il a fait, et sur tout par la hardiesse de ses plans, et de leur exécution, ce qu'il eût fait sur un plus grand théâtre, si les circonstances se fussent présentées. Au moins a-t-il prouvé, avec le peu de forces qui lui étoient confiées, que les côtes Britanniques n'étoient point à l'abri d'une invasion.

La gravure qui est à la tête de cet ouvrage représente l'engagement du *bon homme Richard*

avec *le Sérapis*, et le portrait de PAUL JONES. Les dessins en ont été faits sous ses yeux, par le citoyen Renaud, artiste célèbre, qui a été fort lié avec lui. Je citerai à cette occasion l'anecdote suivante : PAUL JONES étoit devenu son débiteur, pour une somme assez considérable, et l'ayant aperçu dans la rue, il se cacha dans une allée ; le citoyen Renaud entra dans celle qui étoit à côté; quelques minutes après, PAUL JONES poursuivit sa route, et se rendit le lendemain chez l'artiste, qui lui dit : *Pourriez-vous imaginer ce qui m'est arrivé hier? j'ai fait peur à l'homme à qui toute l'An-*

gleterre n'a jamais pu causer un instant de frayeur ? et tous deux rirent de cette aventure.

PAUL JONES ayant mérité d'être classé parmi les marins célèbres dont M. *Richer* a écrit la vie, nous avons choisi le même format, afin que les mémoires de PAUL JONES fissent suite à cette collection estimée. Nous espérons que le public recevra ce nouveau volume avec plaisir.

ANDRÉ,

Traducteur de l'*Histoire abrégée de l'empire Britannique*, par PLOWDEN. 2 *vol.* in-8°.

MÉMOIRES

MÉMOIRES DE PAUL JONES.

Au commencement de la guerre, pendant l'année 1775, je fus chargé d'armer la petite escadre que le Congrès mettoit alors sous les ordres de M. Hopkins, nommé commandant de la marine américaine ; j'arborai de mes propres mains, à bord de *l'Alfred*, bâtiment du commandant en chef, le pavillon américain, qui se déployoit pour la première fois.

En même temps, je fis part à M. Hewes, membre du Congrès, et mon ami particulier, d'un projet que nous combinâmes ensuite tous deux. Le but de ce projet étoit de s'empa-

rer de Sainte-Hélène, (*a*) et de dépêcher, à cet effet, l'escadre contre cette île, dont il eût été très-important pour l'Amérique d'être en possession, attendu que les bâtimens anglais de la compagnie des Indes ne manquoient pas, à leur retour, de mouiller à cet endroit; et que de la sorte ils seroient inévitablement tombés au pouvoir des Américains. Comme le Congrès se proposoit alors de s'approprier les deux tiers des prises, cet avantage lui auroit fourni les moyens de soutenir la guerre pendant plusieurs années; mais une circonstance plus pressante empêcha que le projet ne fût exécuté.

Les vexations et les cruautés que

(*a*) Petite île très-bien fortifiée, et abordable à un seul endroit, le fort Saint-James, à 300 lieues de la côte d'Afrique. Latitude méridionale, 15 degrés 55 minutes.

le gouverneur, milord Dunmore, exerçoit pour lors en Virginie, déterminèrent le Congrès à envoyer l'escadre contre lui. M. Hopkins ne montra ni zèle, ni intelligence dans cette occasion; il perdit assez de temps pour que son escadre se trouvât prise par les glaces dans la Delaware. Après un retard de deux mois, l'escadre enfin dégagée mit à la voile et prit New-Providence, place principale des îles de Bahama. On y trouva quantité de grosse artillerie, des mortiers et autres munitions de guerre, dont on avoit grand besoin en Amérique. Tous ces objets furent embarqués, de même que le gouverneur et les officiers faits prisonniers et, le tout fut conduit en Amérique. Dans cette expédition, j'eus le bonheur de me rendre fort utile à M. Hopkins, qui étoit peu au

fait des opérations militaires. On me devoit le plan qui avoit été adopté, quand l'escadre s'étoit trouvée en vue de New-Providence, et je m'étois chargé de la faire entrer dans l'endroit où elle mouilla pour exécuter le projet.

A son retour de New-Providence, M. Hopkins rencontra et prit une petite galiote à bombes et une gouëlette, toutes deux armées en guerre et appartenant à la marine anglaise. Ces bâtimens ne firent aucune résistance : peu après, il rencontra près de Rhode-Island une frégate anglaise nommée *la Glascow*, de 24 canons ; mais quoiqu'il eût sur les ennemis, outre la force très-supérieure de son escadre, l'avantage de la marche, il les laissa échapper, après qu'ils eurent tué et blessé plusieurs hommes à bord de *l'Alfred*, et du *Cabot*.

L'escadre entra dans le port de New-London en Connecticut, avec ses prises, et M. Hopkins, sur la nouvelle que les frégates anglaises avoient été chassées de Newport, profita de l'obscurité de la nuit, pour se rendre à Rhode-Island. Le conseil de guerre ayant cassé le capitaine de *la Providence*, un des bâtimens de l'escadre, M. Hopkins me donna par écrit l'ordre de prendre le commandement de ce bâtiment, et d'escorter quelques troupes allant de Rhode-Island à New-York pour y servir sous les ordres du général Washington.

J'eus bientôt rempli ces devoirs, et quelques jours m'ayant suffi pour remettre mon bâtiment en état de faire le service, j'eus ordre d'escorter un convoi de grosse artillerie de Rhode-Island, destiné à la défense

de New-York. Deux frégates ennemies qui étoient chargées de prévenir toute communication entre les deux places, me firent éprouver de grandes difficultés; j'eus avec l'une d'elle, nommée *le Cerbère*, de 32 canons, deux engagemens, le premier pour couvrir mon convoi, le second pour mettre à l'abri un bâtiment qui étoit de grande valeur, venant de Saint-Domingue, chargé de munitions de guerre et appartenant au Congrès.

Ensuite je reçus l'ordre de me rendre à Boston, pour y prendre, sous mon escorte, nombre de bâtimens marchnnds chargés pour Philadelphie. Je ne pus m'acquiter de cette commission, sans avoir plusieurs rencontres avec des vaisseaux de guerre destinés pour New-York, sous le commandement du lord

Howe : au surplus je vins à bout de garantir mon convoi et j'arrivai dans la Delaware le 1er. d'Août 1776.

Le huit du même mois, le président du Congrès me remit en personne la commission de capitaine de la marine des Etats-Unis. C'étoit la première que le Congrès accordoit depuis la déclaration de l'indépendance, faite le quatre Juillet précédent.

Le Congrès avoit ordonné la construction de treize frégates; mais comme il n'y en avoit encore aucune en état, j'eus ordre de mettre en mer seul, et d'agir contre l'ennemi, de la manière que je jugerois la plus favorable aux intérêts des Etats-Unis. *La Providence* étoit un bâtiment de peu de force, ne portant que 70 hommes et 12 petits canons.

Près des îles Bermudes, je ren-

contrai la frégate *la Sole-Bay* de 32 canons, avec un convoi. C'étoit une partie de l'escadre de l'amiral Parker, qui avoit été défaite et chassée de Charles-Town : elle étoit destinée pour New-York Je désirois d'éviter tout engagement avec des forces si supérieures aux miennes; mais les officiers et l'équipage du vaisseau assuroient avec obstination que c'étoit la flotte de la Jamaïque; et comme il étoit nécessaire de commander par la persuasion à cette époque de la guerre, le résultat fut un engagement sérieux pendant six heures, et sur la fin, à la portée même du pistolet; une manœuvre hardie étoit ma seule ressource; je la tentai, pour me dégager : elle me réussit.

Je fis ensuite quelques prises importantes; après quoi je me portai

vers les côtes de l'Acadie pour y détruire les pêcheries de baleine et de morue.

Je rencontrai, auprès de l'île de Sable *la Milford*, frégate ennemie de 32 canons, avec laquelle je ne pus éviter un engagement; on se canonna depuis dix heures du matin jusqu'au coucher du soleil; mais ce ne fut ni de si près ni si chaudement qu'avec *la Sole-Bay*. Je me dégageai, en passant sur les bas fonds de l'île, et j'entrai le lendemain dans le port de Canso, où je détruisis en effet la pêcherie et les bâtimens.

Le matin du jour suivant, je fis voile pour l'île *Madame*, où je tentai à la fois deux descentes; j'y détruisis les pêcheries, et j'y brûlai tous les bâtimens que je ne pus emmener. Cette expédition eut lieu

pendant un temps orageux et sur une côte dangereuse, peuplée d'habitans nombreux et en état de se défendre ; mais j'eus le bonheur de réussir malgré tous ces obstacles.

Delà je fis voile pour Rhode-Island, où j'arrivai six semaines et cinq jours après mon départ de la Delaware ; dans cet intervalle j'avois fait seize prises, sans y comprendre les bâtimens détruits.

Le commandant en chef, qui n'avoit pas mis en mer depuis l'expédition de *la Providence*, adopta pour lors un plan que je lui proposai ; c'étoit 1°. de détruire les bâtimens de charbon et les pêcheries de l'ennemi, à l'île Royale (1) ; 2°. de remet-

---

(a) Ile Royale où se trouvent le cap Breton et Louisbourg ; île Saint-Jean, île de Sable, île de la Trinité, île Anticoste. Toutes ces

tre en liberté plus de trois cents citoyens de l'Amérique, que l'ennemi tenoit renfermés dans les mines de charbon. Trois bâtimens furent destinés à ce service, *l'Alfred*, *le Hampden* et *la Providence*; mais *le Hampden*, qui s'étoit endommagé, en courant sur un roc, ne put me suivre; je m'éloignai, continuant ma route sur *l'Alfred* que je commandois, accompagné seulement de *la Providence*. Le 2 novembre 1776 je pris sur les côtes d'Acadie un bâtiment de Liverpool, et bientôt après, à la hauteur de Louisbourg, je pris aussi *le Mellish* grand bâtiment armé en guerre, ayant à bord deux officiers de la marine anglaise et un capitaine au service de

---

îles sont entre le banc de Terre-Neuve et l'embouchure du fleuve Saint-Laurent.

terre, avec une compagnie de soldats. *Le Mellish* portoit au Canada dix mille uniformes complets, pour l'armée qui y étoit sous les ordres des généraux Carneton et Burgoyne.

La Providence s'étant ensuite séparée de *l'Alfred*, pendant la nuit, sans aucun prétexte de nécessité, je demeurai seul et dans la mauvaise saison, sur les côtes de l'ennemi; mais quoiqu'assez embarrassé de mes prisonniers, je ne voulus pas renoncer à mon projet. Je fis une descente sur les côtes d'Acadie, et j'y brûlai un bâtiment de transport, de grande valeur, que l'ennemi avoit fait échouer sur le rivage. Je brûlai également les magasins et les bâtimens destinés à la pêche de la baleine et de la morue : il y eut une grande quantité d'huile consumée avec ces magasins.

Je pris ensuite auprès de l'île Royale, trois bâtimens de transport, et un quatrième chargé de morue et de fourures. J'appris par l'un de ces bâtimens, que les ports de l'île Royale étoient fermés par les glaces; ce qui rendoit impraticable l'expédition que je me proposois. Ces prises étoient escortées par la frégate *la Flore*, qui étoit à peu de distance, mais qu'un brouillard épais déroboit à la vue. Le lendemain je pris encore un corsaire de Liverpool portant 16 canons : pour lors je fis voile pour ramener mes prises dans quelques ports des Etats-Unis.

A la hauteur de Boston, je rencontrai de rechef la frégate *la Milford : l'Alfred*, qui portoit alors très-peu d'hommes d'équipages et beaucoup de prisonniers, étant très-infé-

rieur en forces, j'aurois désiré d'éviter un engagement qui ne me promettoit aucun avantage, mais mes prises, et surtout *le Mellish*, me firent une loi de tout risquer, quel que pût en être le succès. A l'approche de la nuit je me plaçai entre mes prises et l'ennemi, et ayant indiqué à mes prises comment elles devoient s'y prendre pour éviter des écueils et gagner un port assuré, je changeai ma route pendant la nuit; et faisant luire un fanal, j'attirai de cette sorte l'ennemi à ma poursuite : ce stratagême sauva mes prises. Le lendemain je sus à mon tour échapper, après une affaire très-sérieuse avec *la Milford*, qui ne fut interrompue et terminée que le soir par une rude tempête. J'arrivai à Boston le 16 décembre 1776, n'ayant plus d'eau ni de provisions que pour deux jours;

mes prises arrivèrent en sureté, excepté l'une des moindres qui ne put échapper à l'ennemi.

La nouvelle des uniformes pris à bord du *Mellish*, ranima le courage de l'armée que commandoit le général Washington : elle se trouvoit pour lors presque absolument dépourvue d'habillemens. Ce secours inattendu ne contribua pas médiocrement au succès qu'eut l'armée dans l'affaire de Trenton (contre les Hessois) qui eut lieu immédiatement après mon arrivée à Boston.

Je payai de mes propres deniers ce qui se trouvoit dû aux équipages de *l'Alfred* et de *la Providence*, et prêtai aussi le reste de mon argent comptant au Congrès. Cette assemblée honorable m'expédia, le 5 février, des ordres de Philadelphie, pour commander et conduire une ex-

pédition secrète, importante à plusieurs égards. Il s'agissoit particulièrement de mettre à contribution l'île de Saint-Christophe, et le nord de la Jamaïque; ensuite d'attaquer et de prendre Pensacola. La petite escadre destinée à cette expédition étoit composée de *l'Alfred*, du *Colombe*, du *Cabot*, du *Hampden* et de *la Providence*. Moi-même j'en avois conçu le projet, et je l'avois concerté avec M. Morris, qui depuis fut ministre des finances. Mais la jalousie de M. Hopkins, commandant en chef, traversa tellement cette entreprise qu'elle n'eut pas lieu. Voulant pour lors rendre compte de cet événement au Congrès, je me rendis de Boston à Philadelphie par terre. M. Hopkins fut d'abord suspendu et bientôt après renvoyé du service. La saison étoit trop avancée, l'expédition

dition fut abandonnée, et le Congrès résolut de me donner le commandement de la frégate *le Comte d'Argent*, en attendant qu'il y eût une occasion de m'employer plus avantageusement; mais avant d'avoir eu le temps d'agir en conséquence de cette dernière commission, le comité secret du Congrès m'ordonna de m'embarquer avec mes officiers et matelots sur *l'Amphitrite*, bâtiment français destiné pour aller de Portsmouth (ville de Newhampshire) en France, et de passer de France en Hollande, pour y prendre le commandement de *l'Indienne*, frégate considérable dont les canons étoient du calibre de 36, et que l'on construisoit en Hollande pour le Congrès. Mais le commandant de *l'Amphitrite* n'acceptant point la proposition, le Congrès me chargea d'ar-

mer *le Ranger*, frégate de 18 canons, avec ordre de monter ce petit bâtiment, pour aller prendre le commandement de *l'Indienne* et de garder *le Ranger* pour l'accompagner. Cette dernière frégate n'avoit pas encore achevé d'armer. Mais quand le général Burgoyne et son armée furent obligés de se rendre à Saratoga, ce fut moi qui apportai cette intéressante nouvelle à Nantes, où j'arrivai le 2 décembre 1777. Dans mon passage, je fis deux prises faisant partie d'un convoi qui étoit sorti de la Méditerranée, sous la conduite de *l'Invincible*, de 74 canons. Je fis voile pendant un jour entier, par un temps bien serein, très-près de ce vaisseau, sous le canon duquel je fis les deux prises.

Je me transportai de Nantes à Paris dans le courant de janvier 1778,

pour prendre avec les ministres américains les arrangemens nécessaires à l'équipement de *l'Indienne*. Mais comme la nouvelle de la prise du général Burgoyne avoit alors déterminé la cour de France à reconnoître l'indépendance de l'Amérique par un traité d'alliance, et comme l'ambassadeur d'Angleterre à la Haye avoit découvert (en surprenant les papiers d'un ministre américain), que *l'Indienne* appartenoit au Congrès, j'acquiesçai au sentiment des ministres d'Amérique, et il fut résolu d'en céder la propriété à sa majesté très-chrétienne, comme étant le moyen le plus prudent de conserver cette frégate, jusqu'à ce que le Congrès pût prendre des mesures efficaces, pour l'employer au service américain.

Ceci étant fait, je retournai à ma

petite frégate *le Ranger*, qui étoit à Nantes ; et comme je reçus d'Amérique, le 10 février 1778, des informations sur les forces et la position des vaisseaux de guerre et des frégates qui y étoient, sous les ordres du lord Howe, j'écrivis le même jour à M. Deane, l'un des ministres américains à Paris, pour lui communiquer le plan et les détails d'une expédition à tenter en Amérique, avec une escadre seulement de dix vaisseaux de ligne, quelques frégates et quelques troupes, afin de détruire sans retour la puissance des Anglais dans les Etats-Unis, avant qu'ils pussent y envoyer du renfort d'Angleterre.

La France avoit alors dans ses ports, sur l'Océan, trente vaisseaux de ligne, avec nombre de frégates équipées et prêtes à servir. Jamais

elle n'avoit eu, et peut-être n'aura-t-elle jamais une plus belle occasion de porter un coup si funeste à la marine d'Angleterre; si l'on eût adopté sans retard ce projet d'expédition, et détaché une escadre de Brest, la Grande Bretagne n'auroit eu connoissance de ce projet ruineux, qu'après que son effet eut été consommé en Amérique. Le lord Howe eût été surpris et fait prisonnier dans la Delaware. On eût mis sur le champ des Américains sur son escadre, et faisant de petits détachemens de droite et de gauche, on eût anéanti facilement les forces navales de l'Angleterre sur les côtes d'Amérique, avant l'arrivée de l'amiral Byron. Pour lors l'enthousiasme des Américains eût tellement renforcé le général Washington, qu'il auroit pris New-York, détruites ou fait prison-

nieres toutes les troupes anglaises dans les Etats-Unis. En même temps, l'escadre française hissant le pavillon anglais dans la rade de New-York auroit attiré dans le piége, et pris l'amiral Byron, et successivement toute son escadre, dont les vaisseaux, séparés par des tempêtes pendant la traversée, arrivoient les uns après les autres à New-York. Ainsi dans une seule campagne, et avec peu de dépenses, la France auroit eu une belle occasion d'établir l'indépendance de l'Amérique et de mettre d'un seul coup à ses pieds la Grande Bretagne, forcée pour lors à ne plus se croire maîtresse de l'Océan. Que pensera la postérité de ce que la France a long temps négligé cette occasion précieuse? Ne jugera-t-elle pas que c'étoit surtout ajouter à cette faute, que d'adopter

trois mois après, quand il n'en étoit plus temps, ce projet d'expédition, et d'avoir ſait partir de Toulon son escadre, au lieu de la faire partir de Brest ; ce qui fit perdre encore tout au moins un autre mois. Il est inutile d'ajouter aux détails des effets malheureux qu'eut ce délai, dont le résultat général fut une guerre longue, sanglante et coûteuse, dans laquelle on vit entraînées la France, la Hollande, l'Espagne et les Indes Orientales.

Quand M. Deane fit part à la cour de Versailles du plan d'expédition que j'avais conçu pour l'Amérique, il eut la mauvaise ſoi de s'en attribuer l'honneur. Il reçut en conséquence le portrait de sa majesté sur une boïte d'or enrichie de diamans.

Dans cette conjoncture, je pris sous mon escorte plusieurs bâtimens

américains qui partoient de Nantes pour la Baie de Quiberon où M. de la Motte Piquet attendoit, avec cinq vaisseaux de ligne, quelques frégates et un convoi, pour les protéger et le sconduire jusqu'à l'ouest du cap Finistère (*a*). Le départ de M. de la Motte Piquet ne fit point de sensation en Angleterre, quoiqu'on ne sût point quelle devoit être sa destination.

J'arrivai à la baye de Quiberon le 13 février 1778 : je fis demander à M. de la Motte Piquet *s'il me rendroit le salut*; il me fut accordé par ce brave officier; ni lui ni moi ne savions que l'alliance entre la France et l'Amérique avoit été signée à

(*a*) Ce convoi portoit M. de la Fayette, et étoit chargé d'habillemens et de munitions de guerre.

Versailles

Versailles sept jours auparavant. Ce salut fut le premier que le pavillon d'Amérique recevoit d'une puissance, et cela fit naître beaucoup de contestations au parlement d'Angleterre.

J'allai immédiatement de la baye de Quiberon à Brest. Je n'entrai point dans la rade ; mais je jetai l'ancre à Cammeret : j'y fus retenu par les vents contraires, jusqu'au temps où l'ambassadeur de France eût annoncé à Londres le traité conclu entre sa majesté très-chrétienne et les Etats-Unis. Pour lors j'entrai dans la rade de Brest et saluai le comte d'Orvilliers qui me rendit le salut et me reçut avec les honneurs d'un amiral, sur son vaisseau *la Bretagne*. En arrivant à Cammeret, je communiquai au comte d'Orvilliers mon plan d'expédition pour l'Amé-

rique. Ce commandant l'approuva beaucoup et en envoya aussitôt une copie à M. de Sartine.

Au mois de février 1776, le parlement d'Angleterre avoit autorisé Georges III à considérer et à traiter tous les Américains pris en mer, les armes à la main, comme traîtres, pirates et félons. Cette circonstance plus qu'aucune autre me rendit l'ennemi déclaré de la Grande Bretagne. Jamais, précédemment, l'Histoire avoit-elle fourni l'exemple d'un peuple assez arrogant pour affecter la souveraineté sur les mers? Parla-t-elle, jamais d'une cruauté réfléchie telle que celle qui anticipe sur le crime? Dès le commencement de la guerre en Amérique, l'échange des prisonniers pour le service de terre, avoit été arrêté entre le général Washington et les généraux anglais. Malgré tout son orgueil, la

Grande Bretagne avoit été obligée de se plier à cet arrangement et de considérer comme prisonniers de guerre tous les Américains qui seroient pris au service de terre. Mais il n'en étoit pas de même pour le service de mer. Etre pris les armes à la main contre elle, sur son empire prétendu de l'Océan, c'étoit un crime irrémissible : si, à l'époque de cet acte du parlement d'Angleterre, l'on compare les forces de la marine anglaise avec celles de la marine d'Amérique, on trouve que le rapport de celle-ci à la première n'est guère que d'un à cent. Nobles enfans de la liberté, que ceci soit la base de votre glorieuse renommée. Puissent vos ennemis se ressouvenir à jamais combien furent vains leurs excès de cruautés ! que loin d'abattre votre courage, ils n'aboutissent qu'à vous

forcer de soutenir, par des prodiges de valeur, le pavillon américain, sur cet Océan que l'auteur de la nature créa libre. La cruauté fut toujours compagne de la crainte; la crainte seule empêcha l'Angleterre de donner une seconde fois au monde, à l'occasion de cette guerre, le spectacle révoltant des horreurs qui désolèrent l'Ecosse en 1745. Quelle n'eut pas été la satisfaction d'un peuple féroce, autant que vindicatif, s'il avoit pu faire impunément pendre à demi les Américains pris sur mer, leur faire ouvrir le flanc avec un couteau, leur arracher le cœur, pour le jeter tout palpitant dans les flammes! Si l'on n'osa le tenter cette fois, du moins nombre de citoyens Américains furent renfermés pendant cinq ans dans les prisons anglaises, où ils souffrirent le

froid, la faim, les coups, et reçurent toutes sortes d'outrages. Quelques-uns de ces infortunés furent vendus à la côte d'Afrique, d'autres furent transportés aux Indes. La fermeté avec laquelle ces martyrs de la patrie soutinrent tant de revers, n'a peut-être point d'exemple. En vain leur tendit-on toutes sortes de pièges pour les déterminer à servir dans la marine anglaise : ils surent s'en garantir.

Justement indigné du traitement barbare qu'on faisoit à ces Américains, je résolus de tenter les plus grands efforts pour leur procurer du soulagement et faire cesser les ravages barbares auxquels se livroient les Anglais en Amérique, mettant sur leur passage, le feu aux maisons, détruisant les propriétés et jusqu'à des villes entières. Je n'avois point

reçu d'ordres pour la réparation de ces malheurs, et je n'avois même point communiqué mes desseins sur cet objet aux ministres américains résidants à Paris. Je me proposai de faire une descente dans quelque partie de l'Angleterre, et d'y brûler ses bâtimes marchands. Monp rojet étoit aussi de faire prisonnier quelque particulier de distinction, et de le retenir comme ôtage pour sureté de la vie et du rachat des Américains, pour lors prisonniers en Angleterre. M. d'Orvilliers, à qui je communiquai ce projet, m'offrit de me procurer la commission de capitaine dans la marine royale, afin que dans le cas où je viendrois à rencontrer des forces supérieures, je pusse réclamer la France, qui n'avoit pas encore déclaré la guerre à l'Angleterre. Mais, quelque avantageuse

que cette offre fût pour moi, je crus devoir refuser, parce que je n'étois point autorisé par le Congrès à changer son pavillon, et qu'en acceptant alors une commission de la France, j'aurois pu rendre suspect à l'Amérique mon dévouement à ses intérêts.

Je mis à la voile de Brest, et m'avançai vers la mer d'Irlande, passant à portée de nombre de bâtimens qu'il n'eût tenu qu'à moi de prendre; mais je ne voulois pas risquer d'affoiblir mon équipage. Le 17 avril, toutes choses étant disposées pour faire une descente en Angleterre, j'en fus empêché par un gros temps qui me força de me porter sur la côte d'Irlande. Près de l'entrée de Carrack-Fergus (*a*), je pris un canot

(*a*) Au nord de l'Irlande, vis-à-vis la côte méridionale de l'Ecosse.

de pêcheur, portant six hommes qui se trouvèrent être des pilotes. *Le Drake*, frégate anglaise de 20 canons, étoit pour lors dans la rade de Carrack-Fergus et à vue ; j'imaginai qu'il seroit possible de l'enlever de nuit par surprise. Dans ce dessein, je fis les préparatifs nécessaires, et forçai les pilotes de conduire *le Ranger* à l'ennemi ; mais le contre-maître, qui avoit trop bu d'eau-de-vie, ne jeta point l'ancre à l'instant que l'ordre lui en fut donné, ce qui empêcha *le Ranger* d'aborder *le Drake*, comme le dessein en avoit été formé. Je crus que mon entrée dans la rade n'ayant point donné d'alarmes, le parti le plus prudent étoit de couper mon cable et de retourner immédiatement dans le canal Saint-Georges. Battu par la tempête, j'y restai trois jours ; et le

temps devenant alors plus favorable, je tentai une seconde fois de descendre en Angleterre : ce projet avoit considérablement alarmé les lieutenans du *Ranger ;* leur objet, disoient-ils, étoit le gain et non l'honneur; ils étoient pauvres ; au lieu d'encourager les esprits de l'équipage, ils les excitoient à la désobéissance, en leur persuadant qu'ils avoient droit de juger si les mesures de ce qu'on leur proposoit étoient bien ou mal concertées.

J'étois à la vue de White-Heaven (*a*), port assez peu profond, qui contenoit environ 400 bâtimens marchands étrangers et autres de 250 tonneaux. J'avois le dessein de profiter de la marée basse : ces bâti-

(*a*) Dans le Cumberland, à l'entrée du golfe de Solway, près de l'Ecosse.

mens pour lors étoient à sec et se touchoient. Pour effectuer ce projet, il s'agissoit de descendre à terre vers minuit, avec un parti de volontaires déterminés, et de prendre d'abord un fort et une batterie de gros canons qui défendoient le port. Les deux lieutenans ne se sentant pas la bonne volonté qu'exigeoit cette entreprise, et ne voulant pas découvrir leur véritable motif, déclarèrent qu'ils étoient malades de fatigue. Je pris donc la résolution de donner l'exemple et de commander la descente en personne. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine et de perte de temps que j'engageai trente volontaires à m'accompagner. Avec cette poignée de monde et deux petits canots, je quittai *le Ranger* à onze heures du soir, et fis ramer vers White-Heaven. Mais la

distance jusqu'au rivage se trouvant plus grande qu'on ne l'avoit jugée, et la marée étant contraire, la pointe du jour survint avant qu'on n'eut effectué la descente. J'envoyai le plus petit de mes canots au nord du port, pour mettre le feu aux bâtimens, tandis qu'avec l'autre je m'avançois au midi pour me rendre maître du fort et de la batterie ; le fort fut enlevé d'assaut ; on ne se servit point pour cela d'échelle ; mais on monta sur les épaules des hommes les plus grands et les plus robustes, et l'on entra de la sorte dans le fort, par les embrasures. Comme c'étoit moi qui commandois cette opération, je fus aussi le premier qui entrai dans le fort. La matinée étoit froide, les sentinelles s'étoient retirées dans leur corps-de-garde, ne s'attendant pas à quelque visite ennemie. M'é-

tant assuré de leur poste, il n'y eut point de sang répandu: les 36 canons du fort et de la batterie furent encloués sur le champ, et je m'avançois enfin vers la partie méridionale du port pour y brûler tous les bâtimens, quand, à mon grand étonnement, je vis que le canot envoyé au nord étoit de retour et n'avoit rien exécuté. Ceux qui le montoient prétendoient avoir été intimidés par certains bruits qu'ils avoient entendus; mais je leur dis que ces bruits n'avoient existé que dans leur imagination. Cependant ayant cru qu'il étoit trop tard pour les renvoyer vers cette partie septentrionale, je réunis mes petites forces, pour tâcher de faire au midi un feu si considérable, qu'il pût devenir général. En effet, le feu se communiqua et s'éleva à une grande hauteur: mais

comme il étoit à peu près huit heures du matin, et que les habitans accouroient par milliers, je ne pouvois plus différer ma retraite ; je la fis en très-bon ordre. Quand tout mon monde fut rembarqué, je me tins encore pendant quelques minutes sur le mole extérieur, pour voir à mon aise la terreur panique et la stupidité des habitans, qui, au nombre pour le moins de dix mille, restoient immobiles comme des statues, ou couroient çà et là comme des insensés pour gagner des éminences au-delà de la ville. La rame avoit déjà éloigné mes canots à une certaine distance du rivage, quand les Anglais risquèrent d'approcher de leur fort ; et comme ils y trouvèrent les canons encloués, ils amenèrent quelques pièces tirées des bâtimens, et firent feu sur mes ca-

nots. Je répondis à leur salut par quelques pierriers que j'avois plantés sur l'arrière de mon canot.

De retour à bord du *Ranger*, le vent étant favorable, je fis voile pour les côtes d'Ecosse. Mon intention étoit de faire prisonnier le comte de Selkirk et de le garder en ôtage, conformément au projet dont j'ai déjà parlé. Pour cela, le même jour vers midi, n'ayant avec moi dans un seul canot que deux officiers et une petite garde, je descendis dans la terre de ce seigneur. A la descente je rencontrai quelques habitans qui, me prenant pour un Anglais, me dirent que le lord Selkirk étoit pour le moment à Londres, mais que milady son épouse, et plusieurs dames de ses amies étoient au château. Ceci me fit prendre sur le champ la résolution de retourner à mon canot,

pour me rendre à bord *du Ranger*. Cette conduite modérée n'étoit pas du goût de mon monde, qui étoit disposé à piller, brûler et saccager tout ce qu'il pourroit. Quoique c'eût été faire la guerre à la manière des Anglais, je ne crus pas devoir les imiter, surtout dans cette occasion où je considérai ce qu'il étoit dû d'égards à une dame. Cependant il falloit trouver un biais qui satisfît à la fois la cupidité de mon équipage et ménageât lady Selkirk. Je n'avois qu'un instant pour le choix des moyens : celui qui me parut le plus propre à tout concilier, fut d'ordonner aux deux officiers de se rendre au château avec ma garde, qui devoit rester en dehors sous les armes, pendant qu'ils entreroient seuls. Pour lors ils devoient demander poliment l'argenterie de famille, ne s'arrêter

que quelques minutes, accepter ce qu'on leur donneroit sans rien exiger de plus, et revenir aussitôt après, sans se permettre aucune recherche. Je fus obéi ponctuellement; l'argenterie fut livrée; lady Selkirk dit plusieurs fois aux officiers qu'elle étoit très-sensible à la modération que je lui marquois; elle vouloit même venir jusqu'au rivage, distant d'un mille de son château, pour m'inviter à dîner avec elle; mais les officiers l'engagèrent à ne point se déplacer.

Le lendemain 24 avril 1778, j'étois de retour à la rade de Carrak-Fergus, où, comme je l'ai déjà dit, *le Drake*, frégate anglaise de 20 canons, étoit à l'ancre. Mon intention étoit de l'y attaquer en plein jour; mais ce projet n'entroit nullement dans les vues des lieutenans, parce qu'il s'agissoit

soit plus de l'honneur que de l'intérêt qui étoit leur mobile. L'équipage du *Ranger* se prévalut des circonstances pour se révolter, de manière que je courus grand risque d'être tué ou jeté à la mer. Deux jours auparavant je m'étois vu sur le point d'être abandonné et laissé à terre à White-Heaven. On avoit, de cette place, dépêché à Carrack-Fergus vers le capitaine du *Drake*, pour l'avertir de ma descente à White-Heaven, et pendant que *le Drake* se préparoit à sortir, son canot fut envoyé avec un officier et une lunette pour reconnoître *le Ranger*. Je profitai de cette occasion pour déguiser mon bâtiment, je masquai mes batteries et tins mon équipage hors de vue, de sorte que *le Ranger* ayant l'air d'un bâtiment marchand, et le canot du *Drake* se prenant à cette fausse ap-

parence, aborda et fut pris. Ce petit succès fit sur l'équipage l'effet d'un enchantement; il n'y eut plus d'objection contre l'avis de combattre. *Le Drake* ayant en vain, par plusieurs coups de canons, rappelé son canot, leva l'ancre pour sortir et venir au devant du *Ranger*. *Le Drake* étoit rempli de volontaires, et portoit deux canons de plus que *le Ranger*, et presque le double d'hommes. Il étoit accompagné de nombre de petits yachts qui avoient à bord des cavaliers et des dames en partie de plaisir. *Le Ranger* attendit l'approche *du Drake* et l'amorça pendant qu'il traversoit la moitié du canal, (qui sépare l'Irlande de l'Ecosse) avant le commencement de la bataille. Quand l'affaire devint sérieuse et qu'on vit que *le Ranger* ne reculoit pas, les

yachts se tinrent à une distance respectueuse et bientôt après ils jugèrent qu'il étoit prudent de faire retraite.

Je ne voulus engager l'ennemi que lorsqu'il fut à la portée du pistolet. A cette distance, le combat se soutint avec une très-grande vivacité pendant une heure cinq minutes, après quoi la frégate anglaise baissa son pavillon. Le capitaine venoit en ce moment d'être blessé à la tête, d'une balle de fusil dont il mourut. Le lieutenant aussi blessé mortellement, ne survécut que deux jours. J'eus regret de ce que ces braves officiers avoient péri, et je les ensevelis dans la mer avec les honneurs dont ils étoient dignes. Les six honnêtes pêcheurs, dont j'ai fait mention ailleurs, avoient perdu leur canot englouti par la mer pendant un

gros temps qui avoit précédé la descente de White-Heaven. Je fus assez heureux pour trouver dans ma bourse particulière autant d'or d'Angleterre, qu'il en falloit pour réparer leur perte et récompenser leurs services. *Le Drake* fut fort endommagé dans ses mâts et ses agrès ; il perdit 42 hommes tués ou blessés pendant l'action ; j'avais fait plusieurs autres prises ; mais comme en quittant la France, je n'avais en tout que 123 hommes, je ne retins que deux de ces prises qui arrivèrent à Brest en sureté ; les autres furent brûlées ou coulées à fond.

Avec *le Ranger*, *le Drake* et une autre prise, je longeai l'ouest de l'Irlande et j'arrivai à Brest le 7 mai, n'ayant été absent que 28 jours et ayant fait plus de deux cents prisonniers.

Cette expédition fit un tort réel et sensible à la Grande Bretagne. Par là elle se trouva dans la nécessité, non seulement de fortifier ses ports, mais de se décider de plus à l'armement des volontaires d'Irlande ; c'est ce que le lord Montmorris prouva par la suite dans un discours public.

Lorsque les circonstances m'obligèrent de permettre à mon monde de demander et prendre l'argenterie de lady Selkirk, j'avois pris la résolution de la racheter de mes propres deniers quand la vente en seroit faite, et de la rendre à cette dame. Conséquemment en arrivant à Brest, mon premier soin fut de lui écrire une lettre pathétique (*a*), où je déduisois les motifs de mon expédi-

---

(*a*) *Voyez* les lettres sous les numéros 22, 23, 24, 25 et 26.

tion, et la nécessité cruelle où la conduite des Anglais en Amérique m'avoit mis, de leur infliger la peine du talion. Cette lettre fut envoyée sous cachet volant à l'administrateur général des postes de Londres, afin qu'elle pût être montrée au roi d'Angleterre et à ses ministres; et la cour de Londres fut obligée de renoncer à l'acte sanguinaire de son parlement, et d'échanger ces Américains traîtres, pirates et félons, contre les prisonniers de guerre que j'avois faits et conduits en France.

Pendant le cours de la guerre, je n'avois pu trouver de moyens de renvoyer à madame la comtesse de Selkirk la vaisselle de famille que j'avois été obligé de laisser enlever à mes gens, lors de mon expédition en Ecosse, sur *le Ranger*. Je rachetai de mes gens cette vaisselle à un très-

haut prix : ils s'imaginoient ne pouvoir me la faire trop payer ; j'avois compté l'envoyer de l'Orient par mer, lorsque cette place devint un port libre ; mais ne trouvant point d'occasion, j'écrivis à M. le comte de Vergennes pour obtenir la permission de transporter cette vaisselle de l'Orient à Calais par terre. Ce ministre eut égard à ma lettre et l'envoya à M. de Calonne, qui non-seulement m'accorda la permission que je demandois, mais m'écrivit à cette occasion une lettre très-flatteuse. La vaisselle fut en conséquence transportée à Londres, et remise de là aux ordres de M. le comte de Selkirk, franche de tous frais et dépens. Je reçus de ce seigneur une lettre pleine de reconnoissance sur la délicatesse de ma conduite et l'exacte discipline de mes gens.

Le comte d'Orvilliers envoya un détail particulier de mon expédition au ministre de la marine, qui écrivit au docteur Franklin que sa majesté désiroit que je me rendisse à Versailles, qu'elle vouloit m'employer à des expéditions secrètes et que pour cet objet elle me donneroit *l'Indienne* et d'autres frégates avec des troupes pour faire des descentes, etc. En conséquence le docteur Franklin m'écrivit qu'il falloit tenir secret entre nous ce projet, si important qu'on n'avoit pas jugé à propos de le communiquer même aux autres ministres américains à Paris.

M. de Sartine me reçut avec beaucoup de distinction et me fit les promesses les plus flatteuses. Le prince de Nassau fut envoyé en Hollande pour faire les arrangemens nécessaires à l'équipage et armer *l'Indienne*, mais

mais avant qu'aucune chose, relative à l'objet pour lequel j'avois été appelé, fût effectuée, la guerre commença entre la France et l'Angleterre par l'action de *la belle Poule*. Ceci embarrassa le ministre de la marine, et la difficulté ne fut pas diminuée par la nouvelle que rapporta le prince de Nassau à son retour de Hollande; savoir, que les Hollandais s'opposoient à l'équipement de *l'Indienne*. J'offris de retourner sur *le Ranger;* mais pour m'engager à rester, M. de Sartine écrivit aux trois ministres américains, et obtint leur consentement formel, pour que je restasse en Europe, à portée d'exécuter ce dont on pourroit me charger. Comme la grande flotte eut ordre, dans ce moment, de mettre à la voile pour sortir de Brest, et qu'on ne prit point de me-

sures ultérieures pour m'employer, j'offris de m'embarquer avec M. le comte d'Orvilliers : le ministre me répondit que le roi me savoit gré de cette offre, mais qu'il ne pouvoit y consentir, vu que son intention étoit de m'employer, dans l'intervalle, à un service plus utile.

Sur ces entrefaites, je fus prié d'exposer et de développer au ministre mes idées sur l'emploi d'une petite escadre légère, destinée à des expéditions secrètes. Je saisis cette occasion, et fis part à ce sujet de plusieurs projets, celui entre autres de détruire la puissance des Anglais en Afrique, et dans la baye d'Hudson ; de détruire leurs pêcheries de Terre-Neuve, d'intercepter les flottes anglaises des Indes Orientales et Occidentales, et surtout la flotte de la Baltique, qui n'étoit escortée que

d'une seule frégate. Je reçus des informations particulières d'Angleterre concernant ce dernier objet, et je m'offris de l'entreprendre avec trois frégates et trois cutters seulement. Le ministre adopta ce plan, et je vins à Brest pour y prendre le commandement d'une des frégates qui se trouvoient alors dans ce port, ainsi que des deux autres, et des cutters qui étoient à Saint-Malo. Quand je fus arrivé à Brest, M. le comte d'Orvilliers avoit donné le commandement de la frégate en question à un officier français. Comme il n'y avoit pas un moment à perdre, le plus ancien officier des frégates qui étoient à Saint-Malo, fut dépêché contre la flotte de la mer Baltique; mais ne s'étant pas approché assez près de la côte d'Angleterre, il n'effectua point ce qu'il

s'étoit proposé, et retourna à Brest.

En même temps le ministre envoya des ordres à M. le comte d'Orvilliers de me recevoir à bord de *la Bretagne*; mais M. le comte étoit déjà sorti de Brest pour la seconde fois avant d'avoir reçu cette dépêche; M. de la Prevalaye, qui commandoit à Brest, et qui étoit d'un assez mauvais caractère, ne voulut point me permettre de m'embarquer sur la frégate qui portoit les dépêches à la grande flotte.

Ainsi, je restai à Brest dans la situation la plus désagréable, n'ayant pas la liberté de dire sur quel pied j'avois quitté *le Ranger*. Je fus l'objet de beaucoup de jalousie et de fausses conjectures parmi les officiers de la marine.

Dès le commencement de mes liaisons avec M. le comte d'Orvil-

liers, j'en fus traité avec une distinction particulière, et j'en reçus plusieurs leçons importantes sur la tactique navale, et sur les détails de la conduite des flottes et de leurs opérations.

Après plusieurs projets échoués, et beaucoup de temps perdu par l'indécision du ministre de la marine, il me pria, au commencement de décembre 1778, d'aller de Brest à l'Orient, pour examiner quelques vaisseaux des Indes, qui étoient alors en vente. Je trouvai qu'il y en avoit quelques-uns propres à devenir des vaisseaux de guerre, et surtout, *le maréchal de Broglie*, vaisseau neuf, capable de monter 64 canons. Le ministre cependant ne prit aucun parti décisif, mais il laissa passer encore deux mois sans rien déterminer.

Comme j'avois déjà perdu neuf mois depuis le temps que je fus engagé de rester en Europe, sous les ordres de la cour, et comme je ne voyois point de terme à ma situation désagréable, je me rendis à Versailles, déterminé à retourner en Amérique, si le ministre différoit à me donner un commandement. A mon départ de l'Orient, je me rappelai le mot *du bon homme Richard* : « *Si vous voulez que vos affaires se fassent, venez vous-mêmes, sinon envoyez* ». Ceci me donna lieu de me dire : si le ministre fait mon affaire, j'appellerai le vaisseau que je commande en personne, *le bon homme Richard.*

Le ministre de la marine me reçut très-bien. Il me pressa de prendre le commandement du *maréchal de Broglie*, à quoi il se proposoit

d'ajouter trois ou quatre frégates et deux brûlots, avec un corps de 500 hommes tirés du régiment de Walsh, irlandais, pour faire des descentes; mais désespérant de trouver en Europe un nombre suffisant de matelots américains, pour monter *le maréchal de Broglie*, je fus obligé de refuser le commandement de ce beau vaisseau; et comme le ministre me promettoit encore *l'Indienne*, j'acceptai, en attendant, *le Duras*, que j'appelai *le bon homme Richard.* Ce petit vaisseau ayant fait quatre voyages aux Indes, étoit très-vieux et très-infirme.

M. Garnier qui venoit d'être chargé des affaires en Angleterre, homme d'une grande pénétration et d'un jugement sain, m'aida à faire tous les arrangemens avec le ministre concernant la petite escadre que j'é-

tois destiné à commander. J'avois arrêté, de concert avec lui, des résolutions relatives à différentes opérations importantes que je voulois tenter, ayant carte blanche. C'est un malheur dont je ne peux trop me plaindre, d'avoir été immédiatement après privé des secours d'un homme de tant de capacité. M. Garnier fut désigné pour remplacer M. Gérard en qualité de ministre du roi en Amérique; il eut pour successeur un commissaire dépourvu de jugement.

Comme à l'Orient il n'y avoit point de canons convenables pour armer *le bon homme Richard*, j'allai à Bordeaux, et delà à Angoulême, où je fis un contrat pour le canon qui étoit nécessaire. A mon retour à l'Orient, j'enrôlai 30 matelots américains qui venoient d'arriver d'Angleterre où

ils avoient été échangés. A Nantes, je trouvai un exprès de la Cour. M. le marquis de la Fayette venoit de repasser d'Amérique en France; il désiroit de se joindre à moi dans une expédition, et il avoit obtenu du roi un commandement de troupes pour cet objet. En conséquence j'eus ordre de me rendre aussitôt à la Cour pour déterminer et prendre les arrangemens nécessaires. Le commissaire ignoroit les services qui avoient été arrêtés entre M. Garnier et moi, qui avois, comme je l'ai observé, carte blanche et seul le commandement. L'affaire alors prit une autre face. Je n'étois point fâché de partager mon autorité avec le marquis de la Fayette; j'étois certain que tous deux nous agirions de concert et avec une confiance mutuelle. Mais je fus très-étonné d'apprendre que le commis-

saire sût le secret d'une opération particulière et très-difficile.

Dans cet intervalle, l'armement se faisoit sans relâche. Le commissaire acheta à Nantes un bâtiment marchand appelé *la Pallas*, de 32 canons de huit livres de balles, et un bricq, appelé *la Vengeance*, de 12 canons de trois livres de balles. Ces deux bâtimens étoient l'un et l'autre peu en état de servir pour la guerre. Ils se rendirent à l'Orient près du *bon homme Richard*, ainsi que *le Cerf*, très-beau cutter de la marine royale, de 18 canons de neuf livres de balles, avec *l'Alliance*, frégate toute neuve appartenant aux Etats-Unis, et montant 36 canons. Comme les canons n'étoient pas encore arrivés d'Angoulême, *le bon homme Richard* fut armé d'une vieille batterie de douze livres de balles : et comme l'objet du ser-

vice devoit se faire dans un port ennemi, je montai 6 vieux canons de dix-huit à la sainte-barbe, en sorte que *le bon homme Richard*, qui, à proprement parler, n'étoit qu'une frégate de 34 canons, en eut alors 40 tels quels. Comme on ne pouvoit point se procurer assez de matelots américains, il fut résolu de suppléer ce défaut et d'enrôler des matelots qui étoient prisonniers de guerre en France, et on forma à la hâte des troupes de mer, en levant un certain nombre de paysans; en sorte qu'il est facile de concevoir que *le bon homme Richard* avoit un aussi mauvais équipage qu'on pût trouver sur aucun vaisseau. On m'avoit dit qu'un corps de troupes choisies, aux ordres de M. le marquis de la Fayette, seroit une sûre garantie de la bonne conduite de l'équipage; mais au mo-

ment que la petite escadre étoit prête, et que les troupes alloient s'embarquer, je reçus une lettre de M. le marquis de la Fayette, dans laquelle il m'informoit que l'objet de l'expédition ayant été divulgué à Paris, le roi avoit ordonné que les troupes ne fussent point embarquées ; et M. le marquis eut ordre de rejoindre son régiment.

Ainsi le projet, qui ne tendoit pas à moins que de mettre à contribution Liverpool, la seconde ville d'Angleterre, échoua pour avoir été indiscrettement communiqué à.......

On a observé que par le premier arrangement, pour équiper cette petite escadre, on devoit y joindre deux brûlots et 500 hommes du régiment de Walsh, irlandais. Mais le ministre ne tint pas sa parole ; il ne procura ni les deux brûlots ni les 500

hommes, en sorte qu'il m'étoit impossible de tenter le projet que j'avois concerté avec M. Garnier; et cependant ce projet étoit encore plus important que celui de mettre à contribution Liverpool. Selon moi, le commissaire fut non-seulement indiscret, mais à l'Orient il trancha du ministre, et ne cessa de se mêler de la police de l'escadre; par ce moyen il apprit aux capitaines et officiers à s'adresser à lui, dans toutes les occasions, comme sujet de France, représentant la personne du roi, et à me considérer comme étranger, et avec l'œil du soupçon.

Selon moi, il n'étoit guère possible au commissaire de rendre un plus mauvais service à son pays: comme le roi avoit pris la résolution généreuse de soutenir à ses dépens, et sous le pavillon américain, l'es-

cadre qu'il me confioit, et comme j'avois donné toutes les commissions aux officiers américains, il importoit, pour le bien du service, qu'ils fussent dans la persuasion qu'ils étoient à la solde et au service du Congrès, et que l'escadre appartenoit aux Etats-Unis. Si les officiers avoient été dans cette croyance, on auroit pu espérer des services très-importans, malgré le désavantage de n'avoir qu'un mauvais équipage, de mauvais canons, et des vaisseaux qui n'étoient point propres à la guerre; mais le commissaire, en jetant le doute et la jalousie dans les esprits, détruisit toute subordination.

Je reçus les ordres d'escorter de l'Orient une flotte de transport et de bâtimens marchands destinés pour différents ports entre cette ville et Bordeaux; et après cela de prendre

ou de chasser les Anglais qui croiseroient dans la baye de Biscaye, et de retourner ensuite à l'Orient pour y recevoir des ordres ultérieurs.

En remplissant ce service, dans le temps que l'escadre et le convoi étoient la nuit en panne à la hauteur de Rochefort, *le bon homme Richard* et *l'Alliance* s'abordèrent et s'endommagèrent un peu. Comme cet accident arriva par la négligence des officiers de quart (*a*), ils furent ensuite cassés et renvoyés.

Je donnai la chasse à plusieurs vaisseaux, mais je ne pouvois pas les joindre. Un matin, j'aperçus trois frégates, escadre légère de Rochefort, aux ordres du chevalier de la Touche. Elles étoient au vent; et *le Cerf*

(*a*) Le quart est un service de quatre heures qu'on fait à bord des vaisseaux.

ayant, le jour précédent, donné la chasse à un bâtiment jusqu'à ce qu'il me perdît de vue, je n'avois alors que *le bon homme Richard*, *l'Alliance* et *la Pallas* avec *la Vengeance*, petite corvette de si peu de conséquence qu'elle ne valoit pas la peine d'être comptée. Je croyois que l'escadre que j'avois en vue étoit anglaise, et je fis mes efforts pour la joindre, sans pouvoir y réussir.

Quelques jours après, me trouvant à la vue de l'île de Groays, je permis aux bâtimens qui étoient sous mes ordres d'aller à l'Orient au plus vîte ; c'étoit un temps de brouillard, et l'après-midi, je me trouvai seul avec *le bon homme Richard*, très-près de deux frégates qui me donnèrent la chasse. Aussitôt que je fus prêt à engager, voyant qu'elles marchoient plus vîte que *le bon homme Richard*, je

je virai de bord (a) pour aller au combat; mais quand elles s'en aperçurent elles revirèrent aussi de bord: je fis force de voiles et je les suivis jusqu'après minuit; elles avoient alors dépassé Belle-Ile, et par la supériorité de leur marche elles étoient presque hors de vue.

Le chevalier de la Touche qui les commandoit sur *l'Hermione*, frégate, jeta l'ancre trois ou quatre jours après, à l'île de Groays, et envoya son canot à l'Orient pour me faire ses complimens: il m'avoit pris chaque fois pour un anglais.

Pendant que *le bon homme Richard* et *l'Alliance* se remirent en état à l'Orient, j'envoyai *la Pallas*,

(a) Virer de bord, c'est changer de route, en changeant les voiles de côté; c'est aller du côté opposé à celui où on alloit.

le Cerf, et *la Vengeance* croiser dans la baye de Biscaye pour protéger la côte, et prendre ou chasser les ennemis qui y croiseroient.

M. le commissaire vint encore de la Cour à l'Orient, sous le prétexte d'aider à équiper *le bon homme Richard;* mais son objet réel étoit de former de nouvelles cabales, afin de me forcer à signer un concordat avec les capitaines, d'envoyer au port qui étoit sous sa direction, toutes les prises faites par l'escadre. Cet homme intéressé eut l'art de persuader les capitaines que par là ils sauroient me restreindre, et que leurs intérêts seroient plus en sureté entre ses mains.

M. le commissaire persuada à M. Franklin que l'intention du roi étoit qu'on envoyât les prises à sa disposition, (de lui commissaire) et le mi-

nistre américain m'en donna l'ordre en conséquence.

Par cet ordre contraire aux lois du pavillon américain, M. Franklin passa les bornes de l'autorité que le Congrès lui avoit confié.

Lorsque l'escadre fut prête à mettre en mer, et que les capitaines eurent signé le concordat, M. le commissaire prétendit avoir des pouvoirs extraordinaires du ministre de la marine, et qu'il pouvoit, s'il le jugeoit à propos, même déplacer le commandant de l'escadre. Je crus en conséquence qu'il étoit plus prudent de signer le concordat, et je le signai la veille de mon départ. Dans tout autre temps et toute autre circonstance, j'aurois rejeté cette condition avec dédain ; je vis le danger que je courois, mais ayant annoncé en Amérique que j'étois resté en Europe,

parce que la cour de France l'avoit désiré, pour y commander dans quelques expéditions secrètes, je pris la résolution de m'exposer à tous les dangers.

Quoiqu'il fût arrivé à Nantes d'autres prisonniers américains, qu'on avoit échangés d'Angleterre, je n'avois pu faire qu'une très-petite réforme dans l'équipage du *bon homme Richard*. Ses gens étoient si méchans, que je n'avois trouvé d'autres expédiens pour les commander, que de les diviser en deux parties, et de mettre un coquin sous l'œil et la garde d'un autre.

Je reçus l'ordre d'aller par l'ouest de l'Irlande, et par le nord de l'Ecosse, intercepter le commerce de l'ennemi vers les Orcades, le Cap-der-Nus, et le Dogger-Banck; et d'entrer dans le Texel le premier

octobre, pour y attendre des ordres ultérieurs. Mais comme j'avois représenté au docteur Franklin, par qui j'avois toujours reçu les ordres de la Cour, qu'étant ainsi limité dans mes opérations, je ne pourrois profiter des circonstances qui pourroient s'offrir de rendre des services plus importans; (tels que d'intercepter un commerce d'une plus grande conséquence, de faire des descentes et d'alarmer l'ennemi au nord, et de faire une diversion considérable en faveur du comte d'Orvilliers, qui étoit dans la Manche avec 66 vaisseaux de ligne, (*a*) et qu'on s'attendoit à voir détruire Plymouth ou

(*a*) C'étoit l'escadre combinée de France et d'Espagne, qui croisa trois mois dans la Manche, en 1779. On prit *l'Ardent*, vaisseau anglais de 64, qui s'étoit égaré, et quelques bâtimens de commerce; mais on ne fit pas de descente.

Portsmouth, et peut-être tous les deux.) M. Franklin, en conséquence, m'envoya carte blanche pendant six semaines, concernant ces opérations, et n'y mit d'autres restrictions que celle d'entrer dans le Texel au premier octobre.

Outre les différentes vues que j'avois, j'étois informé d'Angleterre qu'on attendoit huit vaisseaux des Indes, et qu'ils paroîtroient sur la côte occidentale d'Irlande près de Limerick. Cet objet méritoit attention; et comme il y avoit à l'Orient deux corsaires tout prêts, *le Monsieur*, de 40 canons, et *le Granville*, de 14, et qu'ils s'offroient de se mettre sous mes ordres, j'acceptai leur proposition; mais le commissaire ne voulut entendre à prendre d'eux aucun engagement pour leur conduite.

Cette conduite arrogante fut cause que la croyance se répandit parmi les Américains, et sur tout à bord de *l'Alliance*, que l'escadre n'appartenoit ni au roi de France, ni au Congrès, mais à des armateurs avec qui M. le commissaire et le docteur Franklin étoient intéressés.

Par tous ces contre-temps, il est facile de concevoir que je fus traversé dans tous mes projets, et que ma situation étoit peut-être la plus précaire et la plus désagréable où se fût trouvé aucun commandant.

L'escadre mit à la voile de la rade de Groays le 14 août 1779. Aussitôt que j'eus passé au nord de l'entrée de la Manche, les deux corsaires, *le Monsieur* et *le Granville*, m'abandonnèrent pendant la nuit, et *le Cerf* se sépara bientôt après. J'avois envie d'attendre les vaisseaux

des Indes pendant quinze jours à la hauteur de Limerick ; mais le capitaine de *l'Alliance*, qui affectoit de croire que le reste de l'escadre étoit des corsaires, fit de grandes difficultés, et me quitta pendant la nuit.

Comme je n'avois alors avec moi que *la Pallas* et *la Vengeance*, je fus obligé de renoncer à mes vues sur les huit vaisseaux des Indes. Dès le commencement, je n'avois point compté sur les deux corsaires ; mais je m'attendois naturellement à retrouver *l'Alliance* et *le Cerf*, au rendez-vous vers le nord de l'Ecosse. *L'Alliance* me rejoignit, mais *le Cerf* retourna en France.

J'avois fait près de l'Irlande deux prises, que j'envoyai en France ; et à la vue de l'Ecosse, je pris deux corsaires, riches bâtimens, de 22 canons chacun, avec un brigantin, que

que j'envoyai à Bergen, en Norwège, pour me conformer aux ordres que j'avois reçus du docteur Franklin. Ces trois prises furent rendues aux Anglais par le roi de Dannemarck. *L'Alliance* se sépara encore de moi. Quand je fus entré dans la mer du Nord, je fis plusieurs prises près le golfe d'Edimbourg; et je sus par les prisonniers et par les papiers publics qui étoient à bord, que la Capitale de l'Ecosse et le port de Leith étoient dans une situation hors de défense. Les papiers publics confirmèrent aussi l'avis que j'avois reçu d'Angleterre, concernant les huit vaisseaux des Indes : car ils étoient entrés dans le port de Limerick, trois jours après que j'avois été obligé de quitter l'entrée de ce port.

Par la situation d'Edimbourg et

de Leith (n'y ayant qu'un garde-côte de 20 canons, et deux cutters, pour défendre la rade) je crus qu'il seroit peut-être pratiquable de mettre Leith et Edimbourg à contribution. Je n'avois, pour exécuter ce grand projet, que *le bon homme Richard, la Pallas* et *la Vengeance;* mais je savois que quelquefois pour faire un coup d'éclat, il n'est point nécessaire d'avoir une grande force. Je fis entrer dans mes vues les capitaines de *la Pallas* et de la petite corvette, en leur faisant envisager un grand profit, et j'étois sûr au moins qu'en cas de non réussite, je ferois toujours une diversion très-avantageuse aux entreprises du comte d'Orvilliers, dans la Manche. J'avois donné à mes troupes de mer des habits rouges, et j'avois mis quelques hommes ainsi vêtus sur les

deux prises, afin que ces deux bâtimens eussent l'air de bâtimens de transport.

Les arrangemens nécessaires furent pris pour effectuer l'entreprise; mais un quart-d'heure avant que la descente dût se faire, une tempête soudaine s'éleva, et m'obligea de courir vent arrière, hors du golfe d'Edimbourg. La tempête fut si violente, qu'elle coula une de mes prises à fond.

J'avois en vue différentes autres entreprises, dont chacune pouvoit (malgré la médiocrité de mes forces) s'exécuter sur la côte orientale de la Grande-Bretagne. Mais je ne pus jamais engager les capitaines de *la Pallas* et de *la Vengeance* à me seconder. Je fus donc obligé de me borner à répandre l'alarme et à détruire les bâtimens; et je remplis

ce double objet tout le long de la côte jusqu'à Hull. Ainsi je fis une diversion très-considérable, et j'attirai vers moi les troupes anglaises; ce qui auroit beaucoup favorisé l'entreprise de la flotte combinée, sur Plymouth et Portsmouth.

Au matin du 23 septembre, pendant que je croisois à la hauteur du cap de Flamborough, que j'avois assigné pour mon troisième rendez-vous, et où je m'attendois à être rejoint par *l'Alliance* et *le Cerf*, et de rencontrer la flotte de la Baltique, qu'on attendoit alors d'heure en heure, *l'Alliance* reparut; mais elle ne parla point au *bon homme Richard.*

J'avois mis des hommes sur plusieurs prises; j'avois perdu deux canots avec leurs équipages, qui s'étoient enfuis sur la côte d'Irlande; et dans le moment actuel j'envoyai

le second lieutenant avec un autre officier et dix-huit hommes, dans un canot-pilote pour donner la chasse à un bâtiment alors en vue et au vent, en sorte que le nombre de mes hommes étoit très-diminué, et que je n'avois sur *le bon homme Richard* qu'un seul lieutenant et quelques officiers inférieurs.

Dans ces circonstances, la flotte de la Baltique parut vers les deux heures après-midi. J'étois au vent de l'ennemi, et à distance de deux lieues de la côte d'Angleterre.

Par l'information des prisonniers, j'eus la confirmation que la flotte étoit escortée par *le Sérapis*, vaisseau neuf, qui pouvoit monter 56 canons, et qui n'en montoit alors que 44, en deux batteries, dont une étoit de 18 liv. de balles, et par *la comtesse de Scarborough*, frégate

neuve, portant une batterie de 22 canons.

Lorsque l'ennemi vit qu'on lui donnoit la chasse, *le Sérapis* et *la comtesse de Scarborough* profitèrent du vent pour s'écarter du rivage, pendant que le convoi faisoit force de voiles vers la forteresse de Scarborough (*a*).

Comme il y avoit peu de vent je ne pus joindre l'ennemi avant la nuit. La lune ne se leva qu'à 8 heures, et aussitôt qu'il n'y eut plus de jour *le Sérapis* et *la comtesse de Scarborough* revirèrent de bord et s'avancèrent, à force de voiles, vers la forteresse de Scarborough.

Je fus assez heureux pour découvrir ce mouvement de l'ennemi par

---

(*a*) Scarborough et le cap Flamborough sont sur la côte nord-nord-est de l'Angleterre, latitude 54 degrés 30 minutes.

ma lunette de nuit, sans quoi il m'auroit échappé : et comme ceci m'obligea d'atterrer de six points de la boussole, dans l'intention de couper à l'ennemi sa retraite vers le rivage, *la Pallas* en conclut que l'équipage du *bon homme Richard* s'étoit révolté, et cette idée le détermina à tenir le vent et à s'éloigner du rivage. En même temps *l'Alliance* se mit en panne, au vent de l'ennemi, à une distance considérable. Comme le capitaine de cette frégate n'avoit jamais eu d'égards pour les signaux du *bon homme Richard*, depuis qu'elle avoit quitté la France, je fus obligé de courir tous les risques et d'amener l'ennemi à une action avec *le bon homme Richard* seul, pour empêcher qu'il ne s'échappât.

Je commençai la bataille, à sept heures de nuit, à la portée du pistolet

du *Sérapis*, et je la soutins pendant près d'une heure à cette distance; exposé pendant ce temps à soutenir aussi l'attaque de *la comtesse de Scarborough*, qui lâcha ses bordées dans l'arrière du *bon homme Richard*.

On a observé qu'à parler proprement, *le bon homme Richard* n'étoit qu'une frégate de 34 canons, dont la batterie étoit de douze livres de balles, mais qu'on avoit jugé à propos d'en mettre 6 de dix-huit livres à la sainte-barbe, qui auroient pu être trè-utiles, en cas de canonade, dans un port. La mer étant très-belle pendant la bataille avec *le Sérapis*, je comptois tirer un grand avantage de ces six canons de dix-huit; mais au lieu de cela ces vieux canons crevèrent au commencement de l'action (*a*),

(*a*) Si *le bon homme Richard* eût été un bâti-

et les officiers et les hommes qui étoient postés à la sainte-barbe, et qui avoient été choisis comme les meilleurs de l'équipage, furent tués, blessés, ou tellement effrayés, qu'aucun d'eux ne fut plus d'aucun usage pendant le reste de l'action.

Dans cette malheureuse extrémité, ayant affaire à des forces trois fois supérieures aux miennes, *le bon homme Richard* étant dans le plus grand danger de couler à fond, et ses batteries ne donnant plus, j'eus recours au dangereux expédient de jeter le grapin (*a*) sur *le Sérapis* pour rendre

---

ment neuf, cet accident eût infailliblement causé sa perte. Cet événement est affreux, et tient presque du miracle.

(*a*) Jeter le grapin. Des matelots se placent à cheval sur le bout des vergues, armés chacun d'un grapin enchaîné, qu'ils accrochent dans les haubans de l'ennemi, tandis

nulle, autant qu'il se pourroit, la supériorité de ses deux batteries et me mettre à couvert du feu de *la comtesse de Scarborough*. Cette manœuvre réussit parfaitement, et j'accrochai *le Sérapis* au *bon homme Richard* en l'attachant de mes propres mains. Le capitaine de *la comtesse de Scarborough*, fils naturel du duc de Northumberland, se conduisit en homme de sens, et cessa dès-lors son feu sur *le bon homme Richard*, sachant bien qu'il ne pouvoit lui nuire, sans nuire également au *Sérapis*.

Le Sérapis étant alors au vent, après qu'il fut accroché, laissa tomber son ancre, espérant par là se dé-

---

que ceux qui sont dans les hunes font pleuvoir les grenades sur son pont. C'est le combat le plus terrible qu'on connoisse sur mer.

gager du *bon homme Richard :* mais le succès ne répondit point à son espérance, et le combat entre eux fut alors réduit à la décharge du canon, des pierriers, de la mousqueterie et des grenades. Ils eurent d'abord l'envie de passer sur le bord du *bon homme Richard*, ce qu'ils n'osèrent cependant tenter, après y avoir réfléchi. Mais *le Sérapis* avoit encore l'avantage de ses deux batteries, outre son canon du gaillard d'arrière et du gaillard d'avant; au lieu que *le bon homme Richard* avoit son canon crevé, ou entièrement abandonné, excepté seulement quatre pièces sur le gaillard d'arrière, qui furent aussi abandonnées pendant quelques minutes. L'officier (M. Mease) qui commandoit ces quatre canons, sur le gaillard d'arrière, avoit été dangereusement blessé à

la tête ; alors n'ayant point d'objet qui méritât plus mon attention, j'en pris le commandement moi-même. Quelques matelots vinrent m'aider, de leur plein gré, et servirent les deux canons du côté de l'ennemi, avec une adresse et un courage surprenans. Quelques minutes après, je trouvai assez d'hommes pour transporter un de mes canons du gaillard d'arrière, au côté opposé ; mais je ne pus jamais trouver assez de forces pour amener l'autre : de manière que je ne fis jouer que trois pièces contre l'ennemi, durant le reste de l'action.

La lune se levoit à huit heures du soir, et les deux vaisseaux étoient alors enflammés par l'explosion du canon. Cela étoit cause que le grand mât du *Sérapis*, qui étoit peint en jaune, étoit un objet facile à dis-

tinguer, et j'y fis pointer l'une de mes pièces, chargée de boulets ramés. En même temps les deux autres pièces furent bien servies contre les *bastingages* (*a*) de l'ennemi, et balayèrent son gaillard d'arrière par un feu oblique. Les hunes seules secondèrent bravement le feu des canons du gaillard d'arrière par la mousqueterie et les pierriers, et jetoient des grenades qui nuisirent beaucoup à l'ennemi.

Par là, les ennemis furent tués, blessés ou chassés de leurs gaillards et de leurs hunes, nonobstant la supériorité de leur artillerie et de leurs hommes.

(*a*) On appelle bastingages ce que l'on met le long d'un vaisseau pour se mettre à l'abri de la mitraille, comme on fait des gabions sur terre.

Le capitaine du *Sérapis*, et ses officiers, s'étoient consultés, et avoient résolu d'amener ; mais une malheureuse circonstance arrivée à bord du *bon homme Richard*, les en empêcha. Un boulet ayant coupé l'une des pompes, le maître charpentier fut saisi d'une terreur panique, et dit au maître canonnier et au capitaine d'armes (*a*), que *le bon homme Richard* couloit à fond. Cette idée épouvanta tellement ces hommes, qu'ils oublièrent leur devoir, et ne songèrent qu'à sauver leur vie. Dans ce moment même, quelqu'un dit au maître canonnier, que le lieutenant et moi nous étions tués ; en conséquence, le maître canonnier se croyant lui-même l'officier

(*a*) Celui qui commande les troupes de marine à bord d'un vaisseau.

commandant, courut précipitamment sur le pont pour amener le pavillon américain (*a*), ce qu'il auroit fait, si le bâton du pavillon n'avoit pas été emporté quand *le bon homme Richard* accrocha *le Sérapis*.

Le capitaine du *Sérapis*, entendant le canonnier du *bon homme Richard* demander quartier, parce qu'il croyoit que le vaisseau alloit couler à fond, s'empressa de me crier : *Demandez-vous quartier ? demandez-vous quartier ?*

J'avois été tellement occupé à servir les trois pièces de canon sur le gaillard d'arrière, que je ne savois

---

(*a*) On se souvient peut-être d'une gravure représentant *Paul Jones*, appuyant son pistolet sur la poitrine d'un marin qui veut amener son pavillon. C'est sans doute la lâcheté de ce maître canonnier, qui a donné lieu à cette gravure, un peu exagérée, puisque *Paul Jones* n'en parle pas dans ses mémoires.

ce qui s'étoit passé entre le maître canonnier, le maître charpentier et le capitaine d'armes. Je répondis au capitaine anglais : *Je ne songe point à me rendre ; mais je suis déterminé à vous faire demander quartier.*

Le capitaine du *Sérapis* cependant conçut quelque espérance, par les paroles qu'il avoit entendues prononcer au maître canonnier américain, que le *bon homme Richard étoit prêt à couler à fond ;* mais comme il trouva que ses hommes seroient en trop grand danger sur les gaillards, il les envoya sous le pont, pour y servir aux deux batteries qu'ils déchargèrent ensuite contre le côté du *bon homme Richard*, avec tant de fureur, qu'elle indiquoit tout à la fois, la vengeance et le désespoir.

Il

Il a été observé que *la Pallas*, quand je commençai l'action, étoit à une grande distance au vent, et que *l'Alliance* étoit aussi en panne au vent. Lorsque le capitaine de *la Pallas* entendit l'action s'engager, il s'approcha et parla à *l'Alliance*; mais ils perdirent un long temps, et ce ne fut qu'après tout ce qui vient d'être rapporté, que ces deux frégates vinrent à la portée du canon de *la comtesse de Scarborough*. Comme *la Pallas* engagea cette frégate vent arrière et avant la marée (pendant que *le Sérapis* étoit à l'ancre et sous le grapin du *bon homme Richard*, qui avoit son arrière au vent), elles furent bientôt l'une et l'autre à une distance considérable sous le vent. *L'Alliance* suivit *la Pallas* et *la comtesse de Scarborough*; puis passant le long du côté

extérieur du *bon homme Richard*, elle lâcha une bordée à la portée du fusil contre l'avant de cette frégate et l'arrière *du Sérapis*, qui ne faisoient ensemble qu'un petit objet. Mais il est aisé de concevoir que la bordée de *l'Alliance* dut faire plus de tort au *bon homme Richard*, qu'au *Sérapis*; parce que les hommes qui étoient à bord du *Sérapis*, ayant été chassés de leur gaillard, étoient sous le pont à couvert, au lieu que non-seulement nombre de personnes qui étoient alors sur le gaillard (après avoir été chassées par les deux batteries de l'ennemi des endroits où elles s'étoient cachées,) mais aussi les hommes qui, à bord du *bon homme Richard*, étoient employés au service des pompes et des trois canons du gaillard d'arrière, furent beaucoup plus exposés.

La bataille continua entre *le bon homme Richard* et *le Sérapis* avec la plus grande ardeur. Les bastingages du *Sérapis* étoient abattus ou brûlés, et son grand mât fut par degrés coupé par les boulets du *bon homme Richard*, pendant que l'artillerie bien supérieure des deux batteries du *Sérapis* enfonçoit un des côtés du *bon homme Richard*, et faisoit sauter l'autre ; de manière que dans toute la dernière heure du combat, les boulets traversèrent les deux côtés du *bon homme Richard*, et trouvèrent peu ou point de résistance. Le gouvernail fut coupé ; il ne resta plus çà et là qu'un vieux membre pour contenir la poupe, et l'empêcher de tomber sur la sainte-barbe.

Après un combat en retraite et de peu de durée, *la comtesse de Scar-*

borough se rendit à *la Pallas*. Elles étoient alors à une distance considérable sous le vent du *bon homme Richard* et du *Sérapis*. *L'Alliance* qui les avoit suivies vent arrière, perdit plus de temps encore en passant çà et là, et en faisant des questions à la prise et à *la Pallas ;* mais à la fin le capitaine de *la Pallas* demanda au capitaine de *l'Alliance*, *s'il vouloit se charger de la prise ou aller secourir le commodore* (*a*), et *l'Alliance* commença à louvoyer (*b*) sous ses huniers (*c*). Elle fit plusieurs fois revirer de bord avant d'avoir regagné le dessus du vent,

(*a*) Le grade de commodore répond à celui de brigadier-chef d'escadre.

(*b*) Louvoyer, aller çà et là.

(*c*) Sous ses huniers, c'est-à-dire, que les voiles basses étant carguées ou levées, ne servoient point.

et à la fin elle lâcha sa seconde bordée contre l'avant du *Sérapis* et l'arrière du *bon homme Richard*. D'autres personnes et moi nous criâmes à *l'Alliance*, que pour Dieu elle eût à cesser son feu, et qu'elle envoyât quelques hommes à bord du *bon homme Richard*. Le capitaine de *l'Alliance* désobéit, et ayant passé le long du côté de dehors du *bon homme Richard*, faisant jouer quelques canons à son passage, il lâcha une troisième bordée contre l'avant du *bon homme Richard* et l'arrière du *Sérapis*; après cela, *l'Alliance* se tint à une distance respectueuse et eut grand soin de ne point s'exposer, ni à recevoir de coup, ni à avoir un seul homme de blessé dans tout le cours de l'action.

L'idée que *le bon homme Richard* alloit couler bas, avoit tellement

aliéné l'esprit du capitaine d'armes, par l'excès de la crainte, qu'il ouvrit les écoutilles et qu'il en fit sortir tout ce qu'il y avoit de prisonniers, au nombre de cent, malgré mes ordres réitérés. Dans le temps de l'armement, le commissaire avoit refusé de pourvoir le vaisseau de fers pour les prisonniers, et cette aliénation du capitaine d'armes pouvoit me devenir fatale si je ne m'étois prévalu de l'effroi dont les prisonniers étoient frappés, et si je ne les avois placés au travail des pompes, où ils montrèrent un zèle surprenant, paroissant avoir oublié qu'ils étoient prisonniers; car rien ne pouvoit les empêcher de passer aussitôt du *bon homme Richard* à bord du *Sérapis*; ils étoient absolument les maîtres de finir le combat en me tuant ou me jetant à la mer.

Comme les trois canons du gaillard d'arrière du *bon homme Richard* continuoient de jouer sans interruption contre *le Sérapis* et qu'ils rasèrent enfin le parapet de son gaillard d'arrière, et coupèrent son grand mât, de manière qu'il n'étoit plus soutenu que par les vergues du *bon homme Richard*, et que dans le même temps les hunes faisoient une décharge continuelle de mousqueterie, de pierriers et de grenades, l'ennemi commença à ralentir son feu, et perdit aussitôt après ses espérances. Une circonstance qui contribua beaucoup à la victoire du *bon homme Richard*, fut la présence d'esprit extraordinaire et l'intrépidité d'un matelot écossois, qui avoit son poste dans la grande hune. Ce brave homme, de son plein gré, prit avec lui une mêche allumée et une cor-

beille de grenades, et s'avançant sur la grande vergue du *bon homme Richard*, jusqu'à ce qu'il fût directement sur les gaillards de l'ennemi; et comme les flammes de leurs parapets et de leurs haubans ajoutoient au clair de la lune, il voyoit tout ce qui se passoit sur le vaisseau ennemi : toutes les fois donc qu'il apercevoit deux ou trois personnes rassemblées, il laissoit tomber une grenade entre elles ; il eut aussi l'adresse d'en jeter plusieurs dans leurs écoutilles, et l'une d'elles mit le feu à une gargousse de dix-huit livres sur le pont de la première batterie ; ce qui brûla nombre de personnes.

Là-dessus, le capitaine du *Sérapis* s'avança sur le tillac, baissa son pavillon et demanda quartier. Au même moment qu'il baissa son pavillon, son grand mât tomba dans

la

la mer. Il passa avec ses lieutenants, du *Sérapis* sur *le bon homme Richard*, et *me remit son épée*. Pendant que ceci se passoit, huit ou dix hommes du *bon homme Richard* se sauvèrent avec la chaloupe du *Sérapis*, qui avoit été à la remorque pendant le combat.

Il étoit plus d'onze heures, quand la bataille finit : conséquemment elle dura plus de quatre heures. *Le bon homme Richard* n'avoit à bord que 322 hommes, bons ou mauvais, quand l'action commenca ; et les 60 hommes qui avoient été placés à la Sainte-Barbe, quand les canons crevèrent, n'ayant plus été d'aucun service dans l'action, on ne peut pas proprement les compter comme faisant partie des forces qui furent opposées au *Sérapis*. Ce vaisseau avoit reçu en Dannemarck, nombre de

matelots anglais qui étoient arrivés des Indes dans ce pays : en sorte que suivant le rôle qui fut trouvé après le combat, il avoit 400 et quelques hommes à bord quand il fit rencontre du *bon homme Richard*.

Sa supériorité étoit encore plus considérable en canons, sans parler de la valeur intrinsèque de son artillerie, qui surpassoit tellement celle du *bon homme Richard*, qu'il seroit très-difficile de les comparer.

Ainsi mettant à part le dommage fait au *bon homme Richard* par *la comtesse de Scarborough*, durant la première heure de l'action, et par les trois bordées de *l'Alliance*, il n'est pas difficile de fixer le jugement qu'on doit porter du combat entre le *bon homme Richard* et le *Sérapis*, et d'une victoire remportée sur une ſorce aussi supérieure,

après un combat si long, si sanglant et de si près.

La Vengeance, corvette montant 12 canons de trois livres de balles, et le canot du pilote avec le second lieutenant du *bon homme Richard*, un autre officier et dix hommes auroient pu être d'une utilité singulière, soit en poursuivant et prenant le convoi, soit en me renforçant par un supplément d'hommes à bord du *bon homme Richard*; mais, chose bien étrange à dire, ils restèrent tout ce temps comme spectateurs, sans intérêt à l'affaire, se tenant hors du danger et au vent; et pour n'en pas dire plus, la conduite de *l'Alliance* eut au moins l'air de venir d'un principe pire que l'ignorance ou le défaut de subordination.

Il est clair, par ce qui a été dit, que si la flotte de la Baltique s'est

échappée, on doit particulièrement l'imputer au désordre que le commissaire mit sur l'escadre, par ses cabales avaricieuses; et c'est à la même cause qu'on peut attribuer l'impossibilité d'attendre les huit vaisseaux de l'Inde et qu'on ne détruisit point quelques ports ennemis ou qu'on ne les mit pas à contribution.

Il est juste de dire que quelques-uns des officiers qui étoient à bord du *bon homme Richard*, se conduisirent dans l'action, d'une manière très-remarquable. Le lieutenant (M. Dale) étant abandonné à la batterie et trouvant qu'il ne pouvoit rallier ses hommes, vint sur le pont, et quoique blessé, présida au travail des pompes. Cependant malgré tous les efforts, la cale du *bon homme Richard* étoit plus qu'à demi

remplie d'eau quand l'ennemi se rendit.

Pendant les trois dernières heures de la bataille, les deux vaisseaux avoient été en feu ; à force d'y jeter de l'eau, on le crut quelquefois étouffé, mais il éclatoit toujours de nouveau ; après l'action, on le crut tout à fait éteint. Le temps fut calme tout le reste de la nuit, mais quand le vent s'éleva un peu, le feu reprit avec beaucoup plus de danger, ayant pénétré entre les membrures du *bon homme Richard*, jusqu'à quelques pouces du magasin à poudre. Aussitôt la poudre fut apportée sur le pont pour être jetée en mer, à la dernière extrêmité : enfin on éteignit entièrement le feu en coupant la planche de dedans et en y jetant abondance d'eau.

Le lendemain matin le temps

étoit couvert de brouillards, et quand ils se dissipèrent vers les onze heures, tous les convois de l'ennemi s'étoient réfugiés sous la forteresse de Scarborough, et on n'apercevoit pas une seule voile le long de la côte.

On fit l'examen du *bon homme Richard*, pour déterminer s'il étoit possible qu'il fût conduit dans quelque port. L'examen finit à six heures du soir, et on jugea la chose impraticable. Ce qui provenoit principalement des coups qu'il avoit reçus de *l'Alliance*, dans son avant, et qui ne pouvoient se boucher. En conséquence je fis sans délai employer tous les canots pour sauver les blessés et les transporter à bord des autres vaisseaux : ce travail prit toute la nuit; et le lendemain matin, quoique les pompes eussent été constamment et vigoureusement

employées, l'eau avoit entièrement rempli la cale, et le vent s'élevant alors, *le bon homme Richard* coula aussitôt à fond.

Je n'en sauvai que les pavillons de signaux ; j'y perdis tous mes effets (*a*), montant à plus de 50,000 l. non compris nombre de papiers qu'on ne peut évaluer ; et les officiers ainsi que les hommes du vaisseau perdirent aussi leurs effets.

Je pris le commandement du *Sérapis*, auquel il falloit mettre des mâts de nécessité, mais je fus agité çà et là dans la mer du nord par les vents contraires pendant dix jours avant de pouvoir gagner le Texel. J'aurois désiré auparavant déposer à Dunkerque 600 prisonniers que j'avois, le vent étant favorable

(*a*) Voyez les pièces justificatives, n°. 3.

à cette entreprise, le jour que j'entrai dans le Texel; mais la cabale du commissaire s'opposa encore à cette mesure qui étoit nécessaire; et comme cet homme imprudent avoit communiqué aux capitaines, non-seulement que l'escadre étoit destinée pour le Texel, mais quel étoit aussi son objet dans la Hollande, ils s'éloignèrent de moi et je fus obligé de les suivre dans le Texel, parce qu'ils avoient une grande partie des prisonniers.

A mon entrée dans le Texel, j'y trouvai l'agent du Congrès par qui je reçus les ordres du ministre de la marine, dans une lettre du docteur Franklin. J'appris par ces lettres, que j'étois chargé d'un service très-important : il ne s'agissoit de rien moins que de conduire de là, à Brest, environ cent vaisseaux Hol-

landais, chargés de provisions de guerre, et de bois de construction appartenant à sa majesté.

Il sembloit aussi que l'intention du ministre étoit que je prisse les officiers et les hommes du *bon homme Richard*, pour monter avec eux la nouvelle frégate *l'Indienne*, qui portoit une batterie de 36 livres de balles, et qui, ainsi qu'on l'a observé précédemment, avoit été construite à Amsterdam pour les Etats-Unis.

Quoique cet article, concernant *l'Indienne*, fût le seul qui m'eût été communiqué avant de quitter la France, cependant tout le projet avoit été communiqué au commissaire, et je pense que selon son usage, pour se soulager du poids de cette confidence, il la fit passer à tous les capitaines, et peut-être encore à un

plus grand nombre de ses amis particuliers : et comme les capitaines en parlèrent en Hollande sans aucune réserve, aussitôt après mon arrivée, je crus qu'il étoit de mon devoir d'écrire au ministre, que je prévoyois l'impossibilité de mettre ce plan à exécution. Il est évident que si le commissaire n'étoit pas intervenu avec sa cabale dans ce projet, je serois entré dans le Texel avec toute mon escadre peu endommagée.

Les circonstances qui suivirent prouvèrent que ma conjecture étoit juste. La grande flotte combinée de 66 vaisseaux de ligne s'étant retirée de la Manche, sans avoir tenté aucune opération militaire, la Grande-Bretagne se rassura sur l'invasion dont elle se croyoit menacée, et mit une grande partie de son atten-

tion à la vengeance qu'elle désiroit exercer sur moi. Dans cette vue, elle employa 42 voiles. De ce nombre étoient quelques vaisseaux à deux ponts ; mais la plus grande partie n'étoit que des frégates. Ces forces furent partagées en escadres légères, dont l'une fut stationnée dans les dunes pour veiller sur le détroit entre Douvres et Calais ; les Anglais qui croisoient le long de la côte orientale d'Angleterre et d'Ecosse, s'avancèrent jusqu'à la côte de Norwege, parcoururent la mer d'Irlande et les côtes à l'ouest de cette île ; et aussitôt que ma situation en Hollande fut connue en Angleterre, deux escadres furent envoyées pour veiller à l'entrée du Texel et du Fly, et n'abandonnèrent point ce poste pendant le reste des trois mois que je fus en Hollande.

Ma situation dans le Texel influa beaucoup sur la politique des puissances belligérantes, et excita l'attention de toute l'Europe.

L'ambassadeur d'Angleterre à la Haye, s'adressa par différens mémoires, aux Etats-généraux, pour que *le Sérapis* et *la comtesse de Scarborough* fussent livrés au roi son maître, et il me réclama sous le nom du pirate écossois. Mais ces mémoires n'eurent point l'effet qu'il désiroit, et ce fut vainement qu'il s'adressa aux magistrats, et à des particuliers d'Amsterdam pour me faire enlever, et me faire vendre.

Il étoit nécessaire de faire des réparations à l'escadre, et de se procurer un grand mât pour *le Sérapis*, et des provisions d'Amsterdam pour près de 600 prisonniers; et comme il étoit très-difficile de soigner les

blessés à bord, les Etats-généraux remirent pour cet objet entre mes mains le fort de l'île du Texel. Ces circonstances et particulièrement celle du fort dans le Texel, rendirent furieux le gouvernement anglais, et mirent la Hollande dans une situation si critique, que ses Etats-généraux furent obligés de se déterminer à me forcer, ou de quitter le Texel ou de produire une commission de sa majesté très-chrétienne, et d'y rester ensuite sous le pavillon de France.

Le prince d'Orange à cette occasion envoya le vice-amiral Rhynst prendre le commandement de l'escadre hollandaise dans le Texel, composée de 13 vaisseaux à deux ponts. Le prince savoit qu'en cela il feroit un singulier plaisir à la Cour d'Angleterre parce que

M. Rhynst étoit anglais dans le cœur.

Vers le temps que cet arrangement eut lieu, j'avois fait rembarquer les blessés qui avoient été soignés dans le fort; et j'avois fait préparer tout pour mettre à la voile pour Dunkerque avec mes prises et mes prisonniers. Mais M. le duc de la Vauguyon me donna alors rendez-vous à Amsterdam, et me fit savoir que l'intention du roi étoit que les vaisseaux demeurassent dans le Texel, et prissent le pavillon de France, parce qu'on regardoit leurs prises comme une proie assurée à l'ennemi, s'ils se hasardoient de mettre à la voile. Son excellence dit tout ce qui dépendoit d'elle pour m'engager à accepter une commission qui avoit été envoyée à ce sujet de Versailles. Je refusai cet honneur, parce que j'a-

vois fait ma déclaration comme officier américain, et donné à l'officier hollandais qui commandoit dans le Texel, copie de ma commission du Congrès ; n'ayant point d'autorité légale pour changer mon pavillon et me deshonorer moi-même en démentant ma première déclaration. Avoir accepté le pavillon de France, pendant que je me trouvois entre deux feux dans le Texel, c'eût été faire perdre à sa majesté très-chrétienne tout le mérite d'avoir mis l'escadre sous celui de ses alliés. On croit pouvoir dire qu'il ne fut jamais déployé avec plus de gloire que dans cette occasion. Mais quoique je n'eusse du docteur Franklin d'autres instructions que celles de livrer tous mes prisonniers à M. le duc de la Vauguyon, cependant ceci m'obligea à mettre encore sous ses

ordres *le Sérapis* et *la comtesse de Scarborough*, parce que *la Pallas* et *la Vengeance* ne pouvoient contenir les prisonniers.

On peut ici observer que je fis dans cette occasion, aux yeux de toute l'Europe, un sacrifice plus grand qu'en ait fait aucun autre officier dans la révolution. Je sacrifiai cet orgueil militaire qui défend à un officier de se défaire, dans un port neutre, de ses prises et de prisonniers qui avoient coûté si cher; on sait que les prises, par les lois du pavillon américain, appartiennent exclusivement à ceux qui les font.

Le capitaine de *l'Alliance* frégate du Congrès, ayant reçu ordre par le docteur Franklin de se rendre à Paris, selon l'intention du roi, pour y répondre de sa conduite, et me

trouvant à ce sujet revêtu de l'autorité, je mis à bord de *l'Alliance* le reste des officiers et des Américains qui avoient composé l'équipage du *bon homme Richard* et que j'avois fait passer sur *le Sérapis* : ensuite prenant le commandement de *l'Alliance*, je continuai d'y déployer le pavillon américain, pendant que le reste de l'escadre et les prises arborèrent celui de France.

M. Rhynst répondit à l'attente du prince d'Orange : il rangea et tint son escadre dans la position la plus avantageuse, durant l'espace de six semaines, que les tempêtes et les vents contraires forcèrent *l'Alliance* de rester dans le Texel, depuis que je m'étois mis à bord de cette frégate. M. Rhynst en un mot fit tout ce dont il étoit capable, et plus qu'on auroit dû attendre d'un homme hon-

néte, pour rendre ma situation dangereuse et désagréable.

A la fin le vent devint favorable, et le 27 décembre 1779 *l'Alliance* mit à la voile à dix heures du matin, ayant perdu toutes ses ancres, à une seule près, par l'effet du mauvais caractère de M. Rhynst qui avoit eu le soin de recommander au pilote hollandais de tenir *l'Alliance* à une ancre seule. Ainsi quittant le Texel, je n'y laissois point un ami dans M. Rhynst ; et en me mettant en mer il y avoit cent à parier contre un qu'incessamment j'y aurois des affaires très-sérieuses avec l'ennemi. J'eus cependant le bonheur d'échapper à sa vigilance, en longeant la côte et en passant au vent entre eux et les rivages de Flandres. Le lendemain je passai le détroit de Calais, au vent et à la vue des vaisseaux qui

y croisoient, et de l'escadre placée près des dunes. Le jour suivant je vis la flotte à Portsmouth et je passai près de plusieurs croiseurs, et le premier janvier je sortis de la Manche.

J'avois pris un pilote à la hauteur de Hull, qui s'étoit très-bien conduit. Ce pauvre homme avoit eu le bras droit emporté pendant qu'il aidoit au service des pompes dans l'engagement du *bon homme Richard*; et comme son canot avoit été d'une utilité très-considérable, en sauvant les blessés, comme *le bon homme Richard* étoit prêt de couler à fond, je lui rendis, avant de quitter le Texel, son canot, et lui fis présent de trois habits complets avec du linge et cent ducats de mon argent. Croyant aussi que le pilote avoit mérité demi-paie, c'est-

à-dire trente livres par mois, sa vie durant, je lui donnai en conséquence un certificat, auquel ni la France, ni l'Amérique n'ont point encore fait honneur.

On sait que l'amiral Rodney fut retenu en Angleterre plus de deux mois, parce que la flotte de la Baltique restoit pendant ce temps à Scarborough. Ceci montre de quelle conséquence la flotte de la Baltique est pour la marine d'Angleterre. Si cette flotte avoit été prise, il est probable que l'amiral Rodney n'auroit point secouru Gibraltar.

Ma situation et ma conduite dans le Texel, eurent une grande influence sur la politique des puissances belligérantes, et contribuèrent beaucoup à enveloper la Hollande dans des difficultés inextricables; et l'on se souvient qu'elle fut le premier ar-

ticle de la déclaration de guerre que les Anglais firent à cette république.

Je fus extrêmement sensible aux attentions honnêtes que M. le duc de la Vauguyon eut pour moi en Hollande ; cet habile ambassadeur rendit le compte le plus avantageux de ma conduite aux ministres du roi, et me conserva un vif attachement, qui ne peut finir qu'avec la vie.

Comme le capitaine Pearson du *Sérapis* s'étoit conduit avec beaucoup de bravoure pendant le combat, je lui rendis son épée avant de sortir du Texel, ayant déjà remis tous les effets trouvés à bord du *Sérapis* et de *la comtesse de Scarborough*, appartenant au capitaine Pearson, ainsi qu'à ceux qui servoient sous ses ordres. J'appris avec

un plaisir particulier, que M. Pearson avoit été reçu en Angleterre avec une grande distinction ; le roi lui accorda l'honneur de le recevoir chevalier, et on lui donna un service d'argenterie et la franchise des bourgs qui sont à la côte orientale d'Angleterre, vis-à-vis le lieu du combat.

Après que je fus dégagé de la Manche, j'allai à la hauteur du cap Finistère, dans l'espérance d'y faire quelques prises et des prisonniers. J'aurois bien voulu croiser sur les côtes d'Angleterre, mais je ne le pouvois point, vû que *l'Alliance* étoit très-mal en voiles et en agrès, et n'avoit qu'une ancre.

Je fis rencontre de plusieurs bâtimens, mais tous portoient pavillon neutre. Me trouvant à la hauteur de la Corogne en Espagne, le 16 de jan-

vier 1780, j'entrai dans ce port pour m'y pourvoir d'une seconde ancre et pour y éviter un coup de vent.

M'étant pourvu d'une ancre, je me remis en mer, et dans ma route pour l'Orient, je fis rencontre d'un gros vaisseau américain, chargé de tabac, que je conduisis à ce port le 10 février 1780.

A l'Orient, les réparations dont *l'Alliance* avoit besoin étoient si grandes, qu'elle ne fut en état de remettre en mer qu'au milieu d'avril; et par les soins particuliers que je pris de la bien réparer, et par les changemens que j'y fis faire, elle passoit alors en Europe pour une des meilleures frégates.

J'avois embarqué sur *l'Alliance* quantité de provisions militaires, que le roi fournissoit aux Etats-Unis.

Dans ce même temps, *le Sérapis*

étoit arrivé de Hollande à l'Orient, et *la comtesse de Scarborough* à Dunkerque. Le commissaire avoit engagé le ministre de la marine à les prendre pour l'usage de sa majesté, sans les soumettre auparavant à une vente, dont on ne peut se dispenser par les lois du pavillon américain. Le ministre, en conséquence, envoya des ordres à l'Orient pour désarmer *le Sérapis*, et y faire beaucoup de changemens conformément aux idées des officiers du port. En conséquence, *le Sérapis* fut entièrement désarmé; et, avant que je pusse être instruit de ce qui se passoit, et sans que j'eusse été consulté, on en détruisit tous les magasins, les parapets, les galeries et tous les ouvrages intérieurs avec un pont entier.

Ce ne fut pas tout; M. le commissaire

missaire s'étoit emparé de tout l'argent qui étoit provenu de la vente de mes prises marchandes, et après avoir écrit des volumes de lettres pour réclamer celui de mes prises, et de la solde, ne pouvant obtenir satisfaction, ni pour les officiers, ni pour les hommes de mon équipage, je me rendis à la Cour pour y demander justice.

Le docteur Franklin m'accompagna à Versailles, et le ministre de la marine, sur ma demande, donna des ordres pour la vente des prises. Quoiqu'il fût évident que j'avois souffert beaucoup des fatigues extraordinaires que j'avois éprouvées, puisque dans tout le cours de la campagne je n'avois pas dormi trois heures dans les vingt-quatre, depuis l'Orient jusqu'au Texel; le ministre cependant m'accueillit d'un

air très-froid ; il ne me demanda pas même si je me ressentois de mes blessures.

En conséquence je ne demandai pas au ministre de me présenter au roi, mais j'allai avec le docteur Franklin au lever de sa majesté, et le lendemain M. le prince de Beauveau, capitaine des gardes, me fit l'honneur de me présenter plus particulièrement à sa majesté.

Le public me reçut à l'Opéra, à tous les spectacles, et par tout où je passois avec l'enthousiasme et les applaudissemens les plus vifs : ceci, ajouté à la réception favorable que j'eus de sa majesté, me satisfit singulièrement ; et le ministre de la marine depuis ce temps-là, me montra des attentions particulières.

M. le comte de Maurepas m'informa que sa majesté avoit résolu de

me conférer quelques marques particulières de sa bonté royale et de son estime personnelle ; c'étoit une épée d'or, sur laquelle étoient gravées ces paroles extrêmement flatteuses :

Vindicati maris Ludovicus XVI remunerator strenuo vindici.

(Récompense de Louis XVI au vaillant vengeur des droits de la mer) avec les armes de sa majesté, les attributs de la guerre, et les emblêmes de l'alliance entre la France et l'Amérique, etc. et que sa majesté avait fait écrire une lettre intéressante au Congrès, avec l'offre de me décorer de l'ordre du mérite militaire.

Je fus d'autant plus jaloux de trouver de nouvelles occasions de témoigner ma reconnoissance, des honneurs que sa majesté m'avoit conférés, qu'elle n'avoit jamais accordé à aucun autre officier une épée d'or,

et que l'ordre du mérite militaire n'avoit jamais été donné qu'aux officiers qui avoient une commission de sa majesté.

Ainsi après une conférence de M. de Maurepas, je donnai à ce ministre un plan par écrit, qui auroit été selon toutes le sprobabili és très-avantageux à la cause commune de France et d'Amérique, en cas qu'il eût été exécuté.

L'augmentation considérable de la marine du roi et la grande mortalité (*a*) qui avoit eu lieu sur la flotte combinée, faisoient considérer com-

---

(*a*) La France a effectivement perdu plus d'hommes dans cette croisière, qu'elle n'en auroit pu perdre, si les deux flottes se fussent rencontrées. Le scorbut et la petite vérole firent des ravages étonnans. Le comte d'Orvilliers perdit son fils, mort de cette maladie, à bord de *la Bretagne*.

me un objet important pour la France d'obtenir des matelots étrangers. Et comme plusieurs frégates de la marine royale étoient désarmées dans les ports, je proposai d'obtenir le consentement du Congrès, et de revenir d'Amérique en France avec *l'Alliance* et le reste des frégates, et *l'America* de 74 canons appartenant aux Etats-Unis. Mon projet étoit d'amener sur ce vaisseau et sur les frégates, un assez grand nombre d'officiers et de matelots américains en France, pour y amariner les frégates ci-dessus mentionnées, et former ainsi une escadre légère de dix ou douze voiles.

Sur cette escadre et sous le pavillon des Etats-Unis, il fut proposé d'embarquer un fort détachement de troupes françaises, tirées principalement des régimens irlandais

pour compléter les équipages, faire des descentes en Angleterre et s'y conduire comme les flottes et les armées de la Grande-Bretagne s'étoient conduites en Amérique. Mais outre les avantages qui auroient pu résulter des opérations de terre, cette escadre légère auroit été le moyen le plus sûr d'intercepter la flotte de la Jamaïque ou celle de la Baltique, et auroit fait à l'ennemi plus de dommage que toute autre force militaire de la même dépense.

M. de Maurepas, M. de Vergennes et M. de Sartine étoient de cette opinion, et dans la lettre ministérielle (*a*), écrite par ordre de sa majesté, pour me recommander au Congrès, datée de Versailles, le 30 mai 1780, il y

(*a*) Voyez les lettres numéros 18 et 19, 2, 3 et 5.

est fait mention que « si le Congrès vouloit me charger de quelques nouvelles expéditions en Europe, sa majesté me reverroit avec plaisir et qu'elle présumoit que le Congrès ne me refuseroit rien de ce qui seroit jugé nécessaire pous assurer le succès de mes entreprises.

J'avois témoigné à M. de Sartine combien j'eusse été flatté d'emporter en Amérique les portraits de leurs majestés. M. de Sartine m'avoit fait espérer cet honneur ; mais ayant été obligé de partir avant que les portraits fussent faits, il me flatta de cet espoir pour mon retour ; mais à cette époque, il n'étoit plus dans le ministère.

Comme la vente des prises fut prolongée au-delà de mon attente, je tâchai, mais sans succès, d'obtenir quelques avances du ministre

de la marine, à compte de la solde et de l'argent des prises dus à mes officiers et à mes hommes, qui, ayant perdu leurs effets quand le *bon homme Richard* coula à fond, étoient presque nus et sans argent. Les procédés qui avoient eu lieu concernant les prises dans le Texel et à l'Orient, avoient excité de grandes et dangereuses clameurs parmi les officiers et les hommes du *bon homme Richard* et de *l'Alliance*, dans le Texel, et plus encore à l'Orient, quand ils virent que *le Sérapis*, leur propriété, fut mis en pièces et grandement endommagé sans leur consentement.

M. Landais, français, qui avoit commandé *l'Alliance* pendant le combat, et qui avoit été démonté dans le Texel pour sa mauvaise conduite, étant alors à l'Orient pour se

rendre de Paris en Amérique, afin d'y être jugé par un conseil de guerre, échauffa les esprits de ces Américains, et leur persuada qu'ils avoient servi sur une escadre de corsaires, et qu'ils n'avoient de justice à espérer qu'en Amérique ; et comme M. Lée, dernièrement ministre du Congrès, alors à l'Orient, se joignit, pour des raisons qui le concernoient, à cette opinion, les officiers de l'équipage de *l'Alliance* se mutinèrent contre le reste de l'équipage du *bon homme Richard*, et déclarèrent qu'ils vouloient immédiatement aller en Amérique sous leur premier capitaine.

En même temps, j'avois obtenu du ministre de la marine le prêt d'une frégate de sa majesté, *l'Ariel*, de 20 canons, pour aider *l'Alliance* à porter en Amérique une quantité de

provisions militaires et d'habillemens que le roi avoit ordonné d'envoyer aux Etats-Unis. J'avois laissé 400 hommes à bord de *l'Alliance*, en sorte que j'aurois pu aisément en prendre 150 pour mettre sur *l'Ariel*. Mais ce projet fut renversé par la cabale de M. Lée et de M. Landais, son instrument. Les officiers du *bon homme Richard* furent très-insultés à cette occasion, et le reste de l'équipage, qui me resta fidelle, fut mis aux fers à bord de *l'Alliance*.

J'étois justement de retour à l'Orient, quand cet événement extraordinaire se passa ; et comme M. Thévenard ne voulut point agir avec l'énergie qui convenoit à sa place de commandant, dans ce premier moment où il eût été facile d'appaiser cette révolte, je retournai à la Cour, pour y obtenir une autorité plus spé-

cialedu ministre de la marine, conjointement avec M. Franklin. Les ordres les plus positifs, en conséquence, furent donnés aux officiers à l'Orient et au Port-Louis, d'arrêter *l'Alliance* et de renfermer M. Landais, comme sujet de France, en vertu d'une lettre de cachet.

On se prépara donc vivement à arrêter *l'Alliance* par le moyen des vaisseaux de guerre et des forts; l'entrée du Port-Louis fut barrée. Mais M. Lée conseilla à M. Landais de ne point obéir à la lettre de cachet du roi; en sorte que l'affaire devint désespérée, et M. Thévenard avoit signé l'ordre de faire feu sur *l'Alliance*, si cette frégate tentoit de couper ou rompre la barrière du port.

Comme les Anglais eussent pu considérer cette circonstance comme

provenant d'une mésintelligence entre la France et l'Amérique, et que d'ailleurs ces mauvais procédés eussent déshonoré le pavillon américain, je fus fort aise de montrer ma modération. Je ne pouvois ni devois consentir que le sang américain ou français fût versé pour me donner un commandement; je priai donc M. Thévenard de retirer son ordre, et de dégager l'entrée du port, ce qui fut fait, et *l'Alliance* partit pour l'Amérique.

M. Thévenard assembla les principaux officiers, qui signèrent un procès-verbal faisant mention des préparatifs qui avoient été faits pour arrêter *l'Alliance*, et qui exprimoit leur admiration de ma conduite.

J'ai déjà rapporté que je perdis tous mes effets quand *le bon homme Richard* coula bas : et l'on peut dire

que la révolte de *l'Alliance* me fit à peu près éprouver la même infortune.

M. Lée s'embarqua sur cette frégate pour l'Amérique ; et dans le voyage il forma un second complot qu'il exécuta, en ôtant le commandement à M. Landais, qui fut arrêté et conduit prisonnier à Boston. On y tint un conseil de guerre, qui cassa cet homme mal avisé, et le renvoya avec disgrace du service, pour avoir repris le commandement de *l'Alliance* à l'Orient. S'il avoit été jugé sur sa conduite pendant qu'il étoit sous mes ordres, les charges contre lui étoient de nature à mettre sa vie en danger. Il fut prouvé dans le procès de M. Landais, que M. Lée avoit fait mettre à bord de *l'Alliance* des marchandises qu'il n'eût pu y embarquer sous mon commandement.

Le ministre de la marine donna des ordres pour faire alors complétement armer et équiper *l'Ariel*. Il ne me restoit que 45 hommes, y compris les officiers du *bon homme Richard*, les autres ayant été emmenés dans les fers sur *l'Alliance* jusqu'en Amérique, sans avoir été payés de leurs soldes, ni de leur part de prises. Ces 45 hommes furent les seuls qui dans la suite furent payés, avec beaucoup de peine, de leurs appointemens ; mais ils ne le furent point de leurs prises.

Le Sérapis qui avoit coûté au gouvernement anglais 50,000 guinées, six mois avant d'avoir été pris, fut après un long délai, vendu au roi pour 240,000 liv., qui font le cinquième de ce qu'il avoit coûté : ce qui ne doit s'attribuer qu'au désarmement de ce beau vaisseau, et à la

construction des ponts et des magasins, conformément à l'ordre que le ministre en avoit donné avant la vente.

Ma situation à l'Orient, sur *l'Ariel* qui n'étoit que de vingt canons, pendant que *le Sérapis* que j'avois pris étoit mis sous les ordres d'un homme qui n'avoit rien fait pour mériter cet honneur, fut un objet d'observation qui n'a pas échappé aux hommes de bon sens ; et l'on disoit généralement :

« Qu'ayant tué le lion, *j'en méritois la peau.* »

M. de Maurepas cependant n'oublioit pas l'arrangement qu'il avoit fait avec moi, pour mon retour d'Amérique en Europe. Ce ministre m'écrivit une lettre le 25 aout 1780, approuvant hautement ce projet et promettant toutes les facilités que le

gouvernement pourroit donner pour en assurer l'exécution.

Je fus retenu quelque temps par les vents contraires et par les tempêtes, après que *l'Ariel* fut armé et prêt à mettre en mer. Je partis le 8 octobre avec un vent favorable; mais la nuit suivante, le vent devenant contraire, je fus poussé par une tempête furieuse près les rocs de Penmark entre l'Orient et Brest. La tempête devint si violente que *l'Ariel* ne pouvoit plus porter de voiles, et que n'ayant pas assez de place pour courir vent arrière, il fut presque renversé, et il y avoit tant d'eau dansla cale que les pompes ne pouvoient plus y suffire.

Comme la profondeur de l'eau diminuoit fort vîte et qu'il n'y avoit plus d'espoir de se sauver, si *l'Ariel* touchoit contre les rocs qui sont

à

à une distance considérable de la terre, je jetai l'ancre à la dernière extrémité; mais après avoir filé deux cents brasses de cable, je ne pouvois amener la tête de la frégate au vent, et les bouts des grandes vergues du côté sous le vent, touchoient quelquefois l'eau. En conséquence je n'eus d'autre remède que de couper le mât de misaine. Ceci procura l'effet que j'en attendois, et *l'Ariel* aussitôt eut sa tête au vent; mais le pied du grand mât ne tenoit plus en place; et comme il étoit extrêmement à craindre qu'il ne se cassât au-dessous du pont, ou qu'il ne creusât un trou dans le fond de la frégate, je le fis couper, et dans sa chute il entraîna le mât d'artimon (*a*) et la galerie du quart.

(*a*) C'est le mât qui est sur le derrière du vaisseau, et qui a une vergue oblique nom-

Dans cette situation, *l'Ariel* tint l'ancre en pleine mer, au vent, et sur le bord des rocs les plus dangereux du monde, pendant deux jours et trois nuits, dans une tempête qui couvrit le rivage de naufrages, et qui fit chasser les vaisseaux amarés même dans le port de l'Orient. Il est à présumer que jamais auparavant vaisseau ne se sauva dans de pareilles circonstances.

Après la tempête, je fis mettre les mâts de nécessité, et je retournai à l'Orient, d'où je m'adressai à M. de Castries, alors devenu ministre de la marine, pour le prier d'échanger *l'Ariel* contre la frégate *Terpsicore*, ce que je ne pus obtenir. Je fus

---

mée la vergue d'artimon. La partie sur laquelle est fixée la voile se nomme corne d'artimo.

donc retenu à l'Orient pour remâter *l'Ariel*, jusqu'au 18 décembre 1780 que je mis en mer pour Philadelphie. Comme j'étois chargé des dépêches de la Cour, pendant six mois, pour M. le chevalier de la Luzerne, la flotte française, et l'armée qui étoit en Amérique, je ne souhaitois point de rencontrer l'ennemi dans mon passage : j'envisageois des objets beaucoup plus importans, savoir, d'obtenir l'approbation du Congrès pour ma conduite passée, et mon renvoi en France, pour y mettre à exécution le plan que M. de Maurepas avoit approuvé.

Mais après plusieurs rencontres, je fis enfin celle d'une frégate de 20 canons, appartenant à la marine anglaise, et appelée *le Triomphe*.

Comme cette frégate faisoit voile avec beaucoup plus de vîtesse que

l'Ariel, je ne pouvois éviter un engagement. Mais je sus tellement diriger les voiles et le gouvernail de *l'Ariel*, et je cachai si bien toutes les apparences de préparatifs pour le combat, que l'ennemi n'eut d'autres pensées que celles d'une conquête facile et d'une bonne prise.

A l'approche de la nuit, *le Triomphe* vint héler près de *l'Ariel*, et l'ennemi ne fut pas peu surpris de trouver qu'il avoit à faire à des forces égales aux siennes. Comme les deux frégates portoient alors pavillon anglais, il s'ensuivit une conversation entre le capitaine du *Triomphe* et moi, par le moyen de laquelle j'appris l'exacte position des affaires anglaises en Amérique. A la fin, je fis semblant de croire que *le Triomphe* n'appartenoit point à la marine anglaise, et j'insistai à

ce que le capitaine vînt à bord pour me montrer sa commission ; ce dont le capitaine s'excusa, en quelque sorte, se plaignant que ses canots faisoient eau, et que je n'avois dit ni mon nom ni celui de ma frégate ; je répondis que je n'avois point de compte à rendre, et que je ne lui donnois que cinq minutes pour se déterminer. Ce temps écoulé, et *l'Ariel* étant situé directement vis-à-vis et sous le vent du *Triomphe*, à environ seulement trente pieds de distance, je hissai le pavillon d'Amérique et commençai le combat. Dans aucune occasion précédente je ne fus aussi satisfait que je le fus dans celle-ci, du feu régulier et vigoureux des hunes et de la batterie de *l'Ariel* ; ce qui provenoit de l'arrangement et des préparatifs qui avoient précédé l'action, en pla-

çant les officiers de *l'Ariel* et les passagers par tout, pour empêcher les hommes d'abandonner leurs postes et les engager chacun à faire leur devoir ; ce qui montre le grand avantage d'avoir plusieurs bons officiers ; car jamais équipage ne fut plus mauvais que celui de *l'Ariel.*

Après une courte résistance, l'ennemi baissa son pavillon ; le capitaine du *Triomphe* demanda quartier, disant qu'il se rendoit et que la moitié de son monde étoit tué. En conséquence, je fis cesser le feu, et selon l'usage il y eut plusieurs *huzas* ou cris de joie sur *l'Ariel*, comme il arrive après une victoire ; mais un moment après le capitaine du *Triomphe* eut la bassesse de remplir ses voiles et de s'enfuir. Il n'étoit pas en mon pouvoir de prévenir sa fuite, la frégate ennemie étant

beaucoup meilleure voilière que *l'Ariel*. Mais si le gouvernement anglais avoit ce sentiment d'honneur et de justice qui sied à une grande nation, il auroit livré aux Etats-Unis cette frégate comme leur appartenant, et puni d'une manière exemplaire le capitaine, d'avoir ainsi violé les droits de la guerre, et les usages des nations civilisées.

L'ennemi avoit eu avis de mon approche par l'accident qui avoit forcé *l'Ariel* de retourner en France après avoir été démâté, et deux frégates anglaises s'étoient postées à l'entrée de la Delaware pour m'intercepter; mais ces deux frégates ayant fait quelques prises considérables, les escortèrent à New-York, et pendant leur absence, j'arrivai en sureté à Philadelphie.

M. le chevalier de la Luzerne in-

forma le Congrès que sa majesté m'avoit honoré d'une épée d'or, et offroit de me décorer de l'ordre royal du mérite militaire, ce qui seroit, à ce que sa majesté présumoit, considéré des deux côtés *comme un lien de plus entre les deux nations, etc.* En conséquence, le Congrès différa de trois jours la confédération générale des Etats-Unis, afin de passer une loi préalable, m'autorisant à me décorer de l'ordre du mérite militaire, ce qui eut lieu le 27 février 1781.

M. le chevalier de la Luzerne donna une fête à tous les membres du Congrès et aux principaux habitans de Philadelphie, et en leur présence il m'investit, au nom de sa majesté, de l'ordre du mérite militaire.

L'animosité, qui malheureusement avoit prévalu entre les trois ministres

ministres plénipotentiaires américains à Paris, avoit naturellement produit des contradictions dans leurs rapports concernant les affaires d'Amérique en Europe; et quelques personnes qui ne comprenoient point sur quel pied j'y demeurois si long-temps, avoient répandu leur opinion en Amérique que je n'étois en Europe que pour commander un armement de corsaires. En conséquence, le Congrès ordonna à l'amirauté, qu'on y examinât particulièrement de quelle nature étoit ma liaison avec la cour de France, et les causes de la détention en Europe des habillemens et provisions militaires qui appartenoient aux Etats-Unis. Ce fut par écrit que l'amirauté me proposa un assez grand nombre de questions. Pour y répondre, j'entrai dans l'explication de toute ma con-

duite depuis le commencement de la guerre, et j'exposai les détails de mes liaisons avec la Cour, et les causes qui avoient retenu, autant que ma connoissance pouvoit s'étendre, les provisions de guerre et les habillemens que l'on avoit préparés en Europe pour l'armée du général Washington : et j'appuyai mes réponses par plus de cent pièces tant originales que copies des lettres officielles.

Cet examen fut suivi d'un rapport de l'amirauté au Congrès, infiniment honorable pour moi ; et un des membres proposa cette question : *Que ferons-nous pour l'homme que le roi se plaît à honorer ?*

Sur ce rapport du conseil de l'amirauté, le Congrès nomma un comité de trois membres pour examiner les mesures et les procédés

sur lesquels ce rapport étoit fondé, et en conséquence du compte qui fut rendu par ce comité, le Congrès passa un acte le 14 avril 1781 (*a*), par lequel il approuvoit et louoit hautement toute ma conduite, et m'honoroit des remercîmens les plus flatteurs, « pour le zèle, la » prudence et l'intrépidité avec les- » quels j'avois soutenu l'honneur » du pavillon américain ; pour mes » entreprises heureuses et hardies » de racheter de la captivité, les » citoyens d'Amérique tombés au » pouvoir de l'ennemi en Angle- » terre, et en général pour la bonne » conduite et les services éminens » par lesquels j'avois ajouté de l'é- » clat à mon caractère et aux armes » des Américains ». Le comité fut

(*a*) Voyez les pièces justificatives, n°. 5.

aussi d'opinion *que j'avois mérité une médaille d'or qui attestât les vœux et les remercîmens que j'avois reçus.*

Dans le temps que je donnai mon plan à M. de Maurepas, pour former une escadre combinée sous le pavillon américain, qu'on devoit pourvoir d'officiers et de matelots appartenants aux Etats-Unis, et de troupes détachées de régimens de France, il restoit au Congrès les forces navales suivantes, outre un nombre de plus-petits bâtimens armés.

SAVOIR,

L'Alliance, de	36 canons.
La Confédération, de	36
Le Waren, de	32
Le Raleigh, de	32
La Providence, de	32.

Le Trumbal, de	32 canons.
Le Boston, de	30
Le Deane, de	30
La Reine de France, de	20
Le Ranger, de	18
Le Saratoga, de	18

Et il paroissoit alors, par les nouvelles les plus récentes, que *l'America*, nouveau vaisseau de 74 canons, étoit aussi prêt à servir.

Il est donc certain qu'une moitié de ces frégates et le vaisseau *l'America*, auroient suffi pour transporter d'Amérique en France, outre les hommes de leur équipage, un nombre suffisant d'officiers et de matelots pour les frégates que M. de Maurepas s'étoit engagé de mettre sous mes ordres, et qu'il y avoit conséquemment toute raison de supposer que le Congrès voudroit adopter ce plan.

Mais dans l'intervalle du long délai que j'avois éprouvé en France, après avoir donné mon plan au ministre, et du voyage que je fis ensuite de France en Amérique, les forces maritimes du Congrès étoient beaucoup diminuées. L'ennemi avoit pris cinq frégates à Penobscott et à Charlestown; deux autres avoient été prises en mer; une avoit été poussée au rivage et enlevée; une autre brûlée ou perdue dans les flots; en sorte qu'il ne restoit plus que *l'Alliance*, de 36, *le Deane*, de 80 canons, et *l'America*, de 74, qui étoit encore dans les chantiers de Portsmouth, dans le New-Hampshire.

Il est aisé d'apercevoir, par ces funestes circonstances, qu'il n'étoit pas au pouvoir du Congrès de seconder les vues de la cour de Versailles, en me renvoyant aussitôt en

France avec les forces d'hommes et de vaisseaux qu'on s'étoit proposé. Le Congrès cependant ne perdit pas de vue le plan : mais le 26 de juin 1781, il me choisit, d'une voix unanime, pour commander *l'America*, de 74 canons. Il avoit été question de m'élever au grade de contre-amiral ; mais cette proposition ne fut pas appuyée par mes amis dans le Congrès, parce que les Etats-Unis n'avoient pas alors des forces suffisantes pour un officier de ce rang. Dans ces circonstances, je remis *l'Ariel* à M. le chevalier de la Luzerne. On croyoit à Philadelphie que *l'America* étoit tellement avancée qu'elle pouvoit mettre à la voile au commencement de l'hiver, et le Congrès alors se proposoit de mettre sous mes ordres les autres frégates, c'est-à-dire *l'Alliance*, de 36 ca-

nons, et *le Deane*, de 30, avec une nouvelle frégate de 36, appelée *le Bourbon*, alors sur les chantiers de Connecticutt.

C'est ici le lieu de faire mention de ce qui s'étoit passé le 10 octobre 1776, c'est-à-dire trois mois après que l'indépendance fut proclamée. Le Congrès fit une nouvelle liste des officiers de mer, dans laquelle tous les braves officiers, qui d'abord s'étoient généreusement exposés sur l'Océan pour la cause de l'Amérique, et avoient pris New-Providence, se virent précédés dans l'ordre du tableau par des officiers d'une nouvelle création, qui n'avoient point encore été au service du Congrès. Si dans cette nouvelle liste la préférence n'eût été donnée qu'à des gens d'une habileté supérieure et reconnue, on auroit pu dire

quelque chose en faveur de ce choix, mais ce n'étoit point le cas. Loin d'avoir mérité la préférence, ceux qui l'obtinrent étoient alors sans expérience militaire; et s'exagérant les dangers, ils trouvèrent des prétextes pour ne point s'embarquer sur la première escàdre. Ils n'offrirent leurs services au Congrès qu'après qu'il eût été question de l'indépendance. Il est juste d'ajouter aussi que, tout le temps que dura la révolution, nul d'entre eux ne se distingua de manière à mériter la préférence qu'ils avoient obtenue. Quoique dans l'expédition utile et glorieuse de New-Providence, je me fusse de bonne heure distingué par des services fidelles; quoiqu'après cela j'eusse donné dés preuves de mon zèle, et que le 8 d'août 1776 j'eusse reçu du président du Con-

grès la première commission de capitaine qui ait été donnée dans la marine des Etats-Unis, immédiatement après la déclaration de l'indépendance ; cependant, par l'arrangement du 10 octobre 1776, je vis passer devant mon rang treize sujets dont aucun ne s'étoit embarqué dans le commencement. Un tel affront n'eût pu se faire à des militaires dans un service bien ordonné ; et s'il avoit eu lieu, les officiers auroient infailliblement remis leur commission pour sauver leur honneur. Mais j'envisageai les objets sous un autre point de vue. Je ne combattois pas pour la préséance de rang : mon ambition se portoit vers la liberté de l'Amérique ; et j'étois disposé à faire de plus grands sacrifices à cette cause. Aussi me considérois-je moins comme un of-

ficier du Congrès que comme un homme qui combat pour la cause du genre humain. Et j'étois persuadé qu'un jour le Congrès me rendroit justice à l'égard du rang ; ce qui en effet me fut accordé par la voix unanime des membres de ce corps honorable, le 26 juin 1781.

A mon arrivée à Portsmouth, dans le New-Hampshire, je me trouvai enveloppé dans des difficultés, que ni mes amis ni moi n'avions prévues à Philadelphie. *L'America*, au lieu d'être prête à être lancée, n'étoit pas à moitié construite, et il n'y avoit ni bois ni fer, ni autres matériaux préparés pour en achever la construction. Quand on auroit eu l'argent en abondance, et qu'il auroit été bien employé, on n'auroit pu se procurer les hommes et les choses nécessai-

res pour achever et lancer *l'America* en deux fois autant de temps qu'on se l'étoit proposé. Mais l'argent manquoit ; l'amirauté de Boston avoit employé à d'autres usages les fonds que le ministre des finances avoit destinés pour *l'America.*

La construction de ce vaisseau qui avoit été retardée d'une année, fut cependant aussitôt reprise, et déjà on y avoit fait quelques progrès avant l'hiver. Dans le cours de cette saison on prépara les mâts et les bois de construction, et dans le cours du printemps et de l'été *l'America* fut achevé.

Le service le plus désagréable dont je fus chargé dans tout le cours de la révolution, ce fut l'inspection lente de la construction de ce vaisseau. Mais depuis le commencement presque jusqu'à la fin, je ne

perdis point de vue mon plan de former, par ma persévérance, une escadre combinée de frégates françaises et américaines soutenues de *l'America*.

L'ennemi avoit imaginé plusieurs plans pour détruire ce dernier vaisseau, et j'en avois été instruit par les espions de New-York, qui en donnèrent avis au général Washington et à Philadelphie. Mais malgré les secours que je pus demander au gouvernement de New-Hampshire pour garder et défendre *l'America*, il ne me fut pas possible d'obtenir un seul soldat. Cependant je n'avois ni armes, ni poudre, ni balles ; et il n'y avoit d'autres moyens d'y remédier que de me procurer ces secours par mon argent ; c'est ce que je fis. J'engageai aussi les deux constructeurs à faire alternative-

ment, toutes les nuits, la garde de ce vaisseau avec une partie des charpentiers, que je m'engageai aussi de payer à mes dépens. Comme il étoit nécessaire de donner l'exemple, je prenois le commandement de la garde à chaque troisième nuit, tout le temps que dura la construction. Par ce moyen, j'empêchai que l'ennemi ne brûlât *l'America;* car il arriva plusieurs fois que de grandes barques entrèrent à cet effet dans la rivière avec des rames enveloppées de manière à ne pas faire de bruit; mais elles n'osèrent aborder quand elles trouvèrent que la garde se faisoit avec soin.

Au mois de juin 1782, M. le chevalier de la Luzerne eut ordre de la cour de France d'annoncer au Congrès la naissance de monseigneur le dauphin, et le Congrès

donna des ordres pour faire des réjouissances publiques à cette occasion (*a*).

Comme *l'America* n'avoit point encore d'armes sur son bord, je ne fus pas compris dans les ordres que donna le Congrès pour célébrer la naissance de monseigneur le dauphin ; mais j'aurois eu trop de regrets de laisser passer, sans nulle distinction, une occasion qui donnoit tant de joie à leurs majestés, et à laquelle je participois avec sincérité. Je mis donc à bord de *l'America* l'artillerie nécessaire ; j'achetai de mon argent la poudre et tout ce qui devoit contribuer à cette célébration, qui se fit de la manière suivante (*b*).

(*a*) Voyez l'arrêté du Congrès, nº. 1 t.

(*b*) Il faut peindre les hommes tels qu'ils

Au lever du soleil, *l'America*, décorée des couleurs du Congrès, et ayant le drapeau de France déployé sur le devant, donna un salut royal de vingt-une pièces de canon auquel tous les forts répondirent.

A midi, le même salut fut répété par *l'America* et par les forts. C'étoit le signal auquel tous les citoyens vinrent prendre leur part d'une fête élégante préparée pour

sont : ce seroit manquer à la fidélité de l'Histoire, que de supprimer tout ce que *Paul Jones* dit, avec autant de complaisance peut-être que d'exagération, des fêtes qu'il a données à son bord, pour la naissance de cet enfant. Le lecteur sentira qu'il est moins question ici des honneurs rendus à ce jeune prince, que du désir de plaire à une Cour dont il avoit droit d'attendre les plus justes récompenses.

eux

eux à la maison de ville de Portsmouth. Pendant le repas on porta, selon la coutume du pays, treize santés à l'honneur de leurs majestés et de monseigneur le dauphin : à chacune des santés, *l'America*, avertie par un signal de l'hôtel de ville, tiroit un salut royal, et tout le jour jusqu'à minuit, elle entretint un feu roulant de mousqueterie et de pierriers.

Aussitôt qu'il fut nuit, *l'America* fut décorée d'une brillante illumination, au moyen de très-grandes lanternes qui furent imaginées à l'occasion de cette fête, et dont le bâtiment étoit couvert; l'on tira de suite un feu d'artifice qui ne finit qu'à minuit. La nuit étoit fort obscure, ce qui contribua beaucoup à donner à l'illumination et au feu d'artifice tout l'éclat dont ils étoient

susceptibles. L'ensemble de la fête excita tellement la curiosité, que tous les habitans de la ville et des environs s'assemblèrent sur le bord de la rivière, et marquèrent leur admiration par leurs applaudissemens.

La clôture se fit à minuit par un salut royal de *l'America*.

En conséquence, j'eus l'honneur de recevoir de M. le chevalier de la Luzerne, une très-flatteuse lettre, de Philadelphie le 29 juillet 1782. Cependant il y a raison de croire que les réjouissances que je fis à Portsmouth, et *à mes propres dépens*, furent confondues avec celles que le Congrès avoit ordonnées et payées.

L'America étoit de 50 pieds 6 pouces dans sa plus grande largeur, et de 182 pieds six pouces mesure d'Angle-

terre, dans sa longueur, sur le pont de la première batterie. Cependant quoique ce vaisseau de 74 canons fût le plus grand des vaisseaux de ce rang, par la manière dont j'en avois dirigé la construction, *l'America* n'avoit d'autre apparence que celle d'une frégate élégante; et quand les sabords (*a*) de la batterie inférieure étoient fermés, un étranger, à la distance d'un mille, n'auroit pu croire qu'il approchoit d'un vaisseau de ligne. Le travail en est tellement fini qu'il surpasse de beaucoup tout ce que l'architecture navale avoit offert auparavant; et il ne manquoit à l'abbé Raynal, que d'avoir vû ce vaisseau pour donner au monde une

(*a*) Sabord, ouverture pour passer la volée des canons; ce qui les ferme s'appelle mantelet de sabord.

plus grande idée du continent dont il porte le nom. Il n'est pas moins vrai que surprenant, qu'on n'ait employé que vingt hommes à la construction de tout ce vaisseau, malgré la difficulté qu'occasionnoit la proportion pesante de quelques-unes de ses parties; plusieurs des principaux *maîtres-beaux* du premier pont n'étant que d'un seul arbre. Je ne pourrois toutefois répondre de la durée de chaque pièce employée à ce vaisseau, parce que le temps a manqué pour donner à chaque pièce de construction la préparation nécessaire; et les circonstances n'ont pas permis d'apporter pendant les derniers temps de la construction, tous les soins qu'on auroit pu désirer dans le choix des arbres; mais il est certain que sa majesté peut trouver en Amérique de bon bois de

construction, et des mâts plus facilement qu'en toute autre contrée.

Un accident malheureux me priva du commandement de ce beau vaisseau *l'America*, après tout le temps, toutes les peines et toutes les dépenses particulières qu'il m'en avoit coûté pour le construire. *Le Magnifique*, de 74 canons, de la flotte de M. le marquis de Vaudreuil, fut perdu à Boston, et le Congrès saisit cette occasion de témoigner sa reconnoissance à sa majesté très-chrétienne, en passant un acte du 2 décembre 1782, pour présenter *l'America* à sa majesté, afin de remplacer *le Magnifique*. Elle resta encore sous mes ordres jusqu'au 5 de novembre, et alors je livrai ce vaisseau au chevalier de Martigue, qui avoit commandé *le Magnifique*, et que M. le marquis

de Vaudreuil envoya à Portsmouth pour y prendre le commandement de *l'America*.

J'allai aussitôt après, de Portsmouth à Philadelphie. *L'Indienne*, frégate dont j'ai parlé plusieurs fois dans mes mémoires, avoit été prêtée pour trois ans par sa majesté très-chrétienne au prince de Luxembourg, après que j'eus quitté le Texel; et le prince de Luxembourg l'avoit remise moyennant une convention pécuniaire à un officier au service de l'Etat de la Caroline du sud. *L'Indienne*, en conséquence, avoit, après beaucoup de délais, mis à la voile pour sortir des mers de Hollande, et se trouvoit alors à Philadelphie, n'ayant rien fait pour l'Etat de la Caroline méridionale à qui elle avoit occasionné beaucoup de dépenses. Comme M. le cheva-

lier de la Luzerne avoit reçu pouvoir du prince de Luxembourg de réclamer l'argent dû pour le service de *l'Indienne*, et de prendre possession de ce bâtiment et d'en disposer à l'expiration de la convention pécuniaire qui étoit presque à son terme, il se concerta avec M. Morris, le ministre des finances, et ils se déterminèrent à mettre *l'Indienne* sous mes ordres, avec deux ou trois autres frégates, et quelques troupes à bord, pour prendre les *îles des Bermudes*. Mais malgré les mesures qu'ils prirent pour effectuer ce pla , il échoua ; et *l'Indienne* partit et fut prise sans résistance par une force bien inférieure.

Comme je prévis que le plan concerté entre M. le chevalier de la Luzerne et M. Morris, selon toutes les apparences, ne réussiroit pas,

je m'adressai au Congrès, sans perdre de temps, et le 4 décembre 1782, j'obtins un acte de ce corps pour m'embarquer à bord de la flotte de sa majesté, à Boston, sous les ordres de M. le marquis de Vaudreuil, afin de joindre M. le comte d'Estaing, dans son expédition contre la Jamaïque, etc.

Les apparences m'en étoient très-agréables, parce que de tous ceux qui étoient destinés à servir dans cette expédition, personne ne connoissoit si bien l'île de la Jamaïque; et comme M. le comte d'Estaing auroit commandé une flotte de plus de 70 vaisseaux de ligne, et une grande armée de terre, j'avois la flatteuse espérance de me trouver à la première école militaire du monde, dans laquelle j'aurois pu moi-même me rendre très-utile,

utile, et acquérir nécessairement des connoissances très-importantes pour la conduite des grandes opérations militaires.

M. le marquis de Vaudreuil me reçut avec distinction à bord de son propre vaisseau *le Triomphant*, et me logea à la chambre du conseil avec M. le baron de Viomenil, qui commandoit l'armée de terre. L'escadre aux ordres de M. le marquis de Vaudreuil, de 10 vaisseaux de ligne, et de deux frégates et un cutter (*a*), partit de Boston le 24 décembre. L'intention de l'amiral étoit de joindre, à la hauteur de Portsmouth, deux autres vaisseaux de ligne, *l'Auguste* et *le Pluton*, alors dans ce port et sous les ordres de

(*a*) Petit bâtiment de guerre qui sert à aller à la découverte.

aggio di lingua etrusca e di altre ant

son frère (car *l'America* n'étoit pas encore prête à mettre en mer). Mais les temps orageux et les vents contraires, empêchèrent cette jonction, et mirent l'escadre dans une situation désagréable, par la proximité du rivage et de la baie de Fundy. L'amiral fit aussi la tentative de joindre le vaisseau *le Fantasque*, avec des troupes de Rhode-Island qu'il portoit, ce qui échoua également. L'escadre ayant perdu de vue plusieurs bâtimens chargés de matière, et 20 bâtimens marchands envoyés de Boston, se dirigea vers l'île de Porto-Rico.

Quand on fut à la vue de cette île, M. le marquis de Vaudreuil eut avis que l'amiral Hood croisoit à la hauteur du Cap Français, avec seize vaisseaux de ligne, et ques l'amiral Pigot avec de plus grandes

forces étoit à Sainte-Lucie; en sorte que l'ennemi devoit nécessairement considérer l'escadre de M. le marquis de Vaudreuil comme une proie facile, qui ne pouvoit échapper à Hood ou à Pigot.

M. le marquis de Vaudreuil resta à la hauteur de Saint-Jean de l'île Porto-Rico pendant dix jours, et fit toutes sortes d'évolutions navales. Alors il prit seize bâtimens d'un grand convoi arrivé de France au port Saint-Jean, et se porta vers la pointe occidentale de Porto-Rico.

Quelques-unes des mouches (*a*) que Hood avoit mises en croisière, aperçurent l'escadre vers le passage de la Mona, et allèrent aussitôt l'informer que M. le marquis de

---

(*a*) Les lougres, cutters, etc. s'appellent ainsi a cause de leur légéreté.

Vaudreuil faisoit voile pour le sud de Saint-Domingue, pour se rendre dans quelque port à l'ouest de cette île, ou dans l'état de Cuba (*a*), pour l'expédition de la Jamaïque : ils étoient dans l'erreur; l'escadre dirigeoit au midi au plus près du vent, et passa sous le vent à la vue de l'île de Curacao, près de la côte de l'Amérique méridionale.

Le rendez-vous qui avoit été fixé entre dom Solano et M. le marquis de Vaudreuil, au Cap Français, après la défaite de M. le comte de Grasse, fut tenu dans le plus grand secret, et personne n'eut le moindre soupçon que ce fût Porto-Cabello, sur le continent de l'Amérique méridionale, à 20 lieues au vent de Cura-

---

(*a*) Voyez, pour les positions de ces îles, le golfe du Mexique.

cao. L'escadre louvoya au vent pendant trois semaines le long de la côte contre un courant qui chassa les bâtimens de transport hors de vue, sous le vent; et comme il n'y avoit ni pilote ni bonne carte de cette côte à bord de l'escadre, *la Bourgogne*, de 74 canons, courut sur un roc, la nuit, à deux lieues de la côte, et fut entièrement perdue avec 200 hommes, y compris les officiers, du nombre desquels étoit le premier lieutenant. *Le Triomphant* arriva à Porto-Cabello, le 18 février 1783. *L'Auguste* et *le Pluton* y étoient arrivés quelques jours auparavant, et les autres vaisseaux de la flotte s'y rendirent l'un après l'autre en sureté.

Dom Solano étoit convenu de se trouver avec M. le marquis de Vaudreuil à Porto-Cabello en décembre. Il ne tint pas sa parole, et on ne reçut

aggio di lingua etrusca e di altre antic'

aucune nouvelle de son escadre à Porto-Cabello. L'inquiétude que cette incertitude occasionna, tandis que, dans le même temps, on ne recevoit aucune nouvelle de l'Europe, affecta tellement les esprits de plusieurs officiers, qu'ils tombèrent malades, et moi-même je le fus dangereusement.

Enfin les nouvelles d'une paix générale arrivèrent de France par une frégate. Les succès les plus brillans et l'expérience la plus instructive dans l'art de la guerre, n'auroient pû me donner un plaisir comparable à celui que je ressentis, quand j'appris que la Grande-Bretagne, après une lutte si longue, avoit été forcée de reconnoître la souveraineté et l'indépendance des Etats-Unis de l'Amérique.

Le 8 avril 1783, le jour d'après la

cessation d'armes, l'escadre partit de Porto-Cabello, et après un trajet de huit jours elle arriva en sureté au Cap Français.

L'escadre espagnole étoit partie de la Havanne pour Porto-Cabello, et à la nouvelle de la paix à Porto-Rico, elle avoit dirigé vers le Cap Français, et y arriva quelques jours avant M. le marquis de Vaudreuil.

Je demeurai très-peu de temps au Cap Français, où je reçus des honnêtetés particulières de M. de Belle-Combe, gouverneur. Je m'embarquai ensuite pour Philadelphie, pénétré de reconnoissance pour toutes les attentions que m'avoient témoignées M. le marquis de Vaudreuil, M. le baron de Viomenil, et les autres officiers, pendant les cinq mois que j'avois été à bord de l'escadre de sa majesté.

Saggio di lingua etrusca e di altre antic'

Je ne pus rétablir ma santé pendant tout le reste de l'été en Pensilvanie ; je ne la recouvrai qu'en automne par le secours des bains froids.

Je m'adressai ensuite au Congrès pour être autorisé à retourner en Europe, et à y fixer avec la cour de France les réclamations des officiers et des hommes qui avoient servi sur l'escadre que je commandai en Europe ; et le Congrès m'y autorisa par un acte passé à *Prince-Town*, le 1 novembre 1783.

Je voulus prendre dans l'arrangement de cette affaire, des mesures capables de prévenir jusqu'à la possibilité d'aucun reproche ; et je donnai en conséquence, au ministre des finances, caution pour deux cents mille rixdalles, qu'il feroit passer à la trésorerie du Congrès, à mesure

que je recouvrerois l'argent appartenant aux Etats-Unis, afin que le ministre les payât individuellement sur le trésor; voulant prouver par là que je n'y avois aucun intérêt personnel.

Je m'embarquai à Philadelphie le 10 de novembre, dans le petit paquebot destiné pour le Havre-de-Grâce. Comme ce bâtiment étoit très-vieux et humide, je ne pus prendre sur moi d'y risquer l'épée dont m'avoit honoré sa majesté très-chrétienne; ainsi je la laissai à Philadelphie.

Le paquebot fut forcé par les vents contraires d'entrer à Plimouth, et comme je m'étois chargé de dépêches publiques et d'importance, je pris sur le champ la poste pour Londres, et je fis une telle diligence, que cinq jours après mon départ de

Saggio di lingua etrusca e di altre antic'

Plimouth, j'arrivai à Paris et remis mes dépêches.

M. le maréchal de Castries et M. le comte de Vergennes me reçurent avec beaucoup d'honnêtetés, et quand je leur remis les lettres de M. le chevalier de la Luzerne, qui leur faisoit part de la commission dont j'étois chargé, et dans lesquelles il exposoit plusieurs choses qui m'étoient favorables, tous deux m'assurèrent que je n'avois besoin de nulle recommandation pour les disposer à me rendre justice et à estimer mon caractère.

M. le maréchal de Castries me fit l'honneur de me présenter au roi le 20 décembre 1783, et après dîner ce ministre me prit à part, et me dit de la part du roi, « *que*
» *sa majesté m'avoit revu avec*
» *plaisir, et seroit toujours fort*

» *aise d'être utile à ma fortune* ».

Ceci est d'autant plus flatteur pour moi qu'il se rapporte à la lettre que sa majesté voulut bien ordonner à M. de Sartine, alors ministre de la marine, d'écrire au Congrès en ma faveur, le 30 mai 1780 (*a*), dans laquelle il est dit : » Le roi a cru » devoir joindre à la voix publique » son suffrage et ses *bienfaits* ; il » m'a chargé expressément de vous » faire connoître combien il est » satisfait des services du commo- » dore, persuadé que le Congrès lui » rendra lui-même justice, etc ».

M. le commissaire s'étoit emparé de tout l'argent provenu de la vente de *la comtesse de Scarborough*, et des bâtimens marchands, et l'avoit retenu pendant plus de quatre ans

(*a*) Voyez la lettre numéro II.

Saggio di lingua etrusca e di altre antic'

sans rendre compte aux preneurs, ni du principal ni de l'intérêt. Il vouloit conserver l'argent de ces prises, parce que le roi, disoit-il, étoit en redevance avec lui de 109,179 liv. 15 s. 4 d.

Aussitôt que j'en eus informé M. le maréchal de Castries, ce ministre retira les papiers concernant les prises, des mains de M. le commissaire, pour les remettre à M. Chardon, maître des requêtes.

Le 10 février 1784 M. le maréchal de Castries m'envoya le travail que M. Chardon avoit fait sur la liquidation des prises, après que cette affaire eut passé des mains de M. le commissaire dans les siennes, afin que j'en fisse l'inspection. Par cet état de liquidation, M. le commissaire ne faisoit monter toutes les prises qu'à 456,787 liv. 2 s. 9 d.

et il portoit si haut les dépenses, qu'il n'en résultoit pour les preneurs qu'une balance de 283,631 liv. 13 s.

Six mois avant la prise du *Sérapis*, il avoit coûté au gouvernement britannique 50 mille guinées, et *la comtesse de Scarborough* en avoit coûté 22 mille ; ce qui fait en tout 1,728,000 liv. Mais par les liquidations de M. le commissaire, les preneurs n'eurent de crédit pour *le Sérapis* que de 96,875 l. 2 s. 2 d., et pour *la comtesse de Scarborough*, que de 59,198 liv. 5 s. 9 d., ce qui ne fait pour ces deux vaisseaux de guerre, que 156,073 liv. 7 s. 11 d.

Une des choses qui m'ont affecté le plus sensiblement que toute autre circonstance qui me fût arrivée pendant la révolution d'Amérique, ce fut une lettre que je reçus de M. Franklin, datée de Passy le 25

mars 1784 (a), dans laquelle ce ministre plénipotentiaire, parlant des prisonniers qu'avoit fait l'escadre, et qu'elle avoit conduit en Hollande, dit : » *Aucun d'eux ne fut* » *échangé pour des Américains* » *en Angleterre, conformément à* » *votre intention, et comme on* » *nous l'avoit fait espérer à tous* » *deux* ».

Plus les hommes sont élevés, plus leurs promesses doivent être sacrées. J'avois toujours compté de la manière la plus forte sur celles que m'avoient faites M. de Sartine dans les commencemens de notre liaison, et particulièrement sur celle-ci : « *Que les prisonniers faits* » *par l'escadre seroient échangés* » *contre les Américains en Angle-*

(a) Voyez la lettre numéro XX.

» *terre* ». C'étoit toute la récompense que j'avois demandé de mes services : et j'avois passé beaucoup de jours dans l'inquiétude, et beaucoup de nuits sans sommeil, dans cette espérance de faire rendre la liberté aux Américains prisonniers en Angleterre.

Au mois de juin 1784, j'avois des raisons et des affaires particulières qui demandoient absolument mon retour en Amérique. M. Chardon avoit fini la liquidation des prises, et M. le maréchal de Castries me promettoit de m'en donner un état signé par lui pour me mettre en état de m'embarquer avec M. le marquis de La Fayette. Je me préparai en conséquence pour ce voyage ; mais des retards éprouvés dans le bureau me firent perdre non-seulement cette occasion, mais tout

Saggio di lingua etrusca e di altre antic

l'été ; et je ne pus obtenir l'état de liquidation de mes prises, signé par M. le maréchal de Castries, que le 23 octobre 1784 ; alors mon voyage en Amérique avoit été trop retardé, et n'auroit plus répondu aux projets qui l'avoient déterminé.

Dès le commencement de l'alliance entre la France et l'Amérique j'avois résolu de mettre sous les yeux du ministre de la marine un plan pour fournir à la marine de France toutes sortes de bois de construction, des mâts, goudrons, etc. de l'Amérique. Au mois de juin 1784, j'eus l'honneur de soumettre à M. le maréchal de Castries le premier plan qui avoit été produit à ce sujet, montrant les grands avantages qui en résulteroient pour le commerce des deux nations, aussi bien que pour la marine royale de

de France. M. le comte de Vergennes et M. de Calonne, à qui je communiquai aussi mon plan, le reçurent de la manière la plus favorable ; et M. le maréchal de Castries me dit que les informations qu'il avoit prises, d'après mon plan, l'avoient déterminé à envoyer un constructeur en Amérique, pour y examiner les bois avant de passer traité sur l'exécution.

Quoique j'eusse cru, pendant la révolution de l'Amérique, devoir refuser une commission dans la marine de sa majesté, néanmoins je présume qu'on peut me considérer comme ayant été au service de sa majesté depuis le 10 février 1778, temps où je donnai mon plan pour la première expédition en Amérique, et qui fut commandée par M. le comte d'Estaing ; ou au moins

aggio di lingua etrusca e di altre antic'

du 1 juin suivant, lorsque le docteur Franklin me fit part à Brest que sa majesté désiroit que je fisse le voyage de Versailles. Et quoique dans mes projets j'aie été contrarié par plusieurs circonstances, j'ose cependant me flatter que sa majesté est convaincue que mon zèle ne s'est jamais ralenti par tous les obstacles que j'ai eu à surmonter.

Il est vrai qu'après mon retour en Amérique, en 1780, mes services ont eu moins d'éclat et d'utilité que je n'aurois désiré: cependant mon passage en Amérique sur *l'Ariel*, frégate du roi, a été de quelque avantage en portant des dépêches importantes au ministre plénipotentiaire près du Congrés, ainsi qu'à la flotte et à l'armée française, et l'épée dont sa majesté m'a honoré

ne s'est point avilie entre *l'Ariel* et *le Triomphe*.

Qu'il me soit permis de dire que si je ne m'étois point chargé du soin de construire et préserver *l'America*; si je n'y avois sacrifié dix-huit mois de mon temps, et procuré de ma bourse tous les moyens de le garantir de l'ennemi, durant cet espace; ce vaisseau de guerre n'auroit jamais paru sur la liste de la marine royale de France.

Comme la Jamaïque m'est plus connue qu'à aucun autre officier qui fût destiné à l'expédition projetée contre cette île, je présume que j'aurois rendu quelques services dans cette entreprise; au moins je montrai ma bonne volonté, en m'embarquant avec le marquis de Vaudreuil.

L'intérêt ne fut jamais la source de mes actions publiques; j'avois

aggio di lingua etrusca e di altre antic

de plus nobles motifs ; et loin de m'enrichir par la révolution qui s'est faite en Amérique, j'ai consacré à ce grand objet les dix plus belles années de ma vie, et sans interruption, ainsi que mon repos, une partie de ma fortune et mon sang.

Pendant tout le temps de mes liaisons avec la cour de Versailles, j'ai servi comme volontaire sans appointemens. Les pertes que j'ai faites sur *le bon homme Richard*, lorsqu'il a coulé à fond, et dans la révolte de *l'Alliance* à l'Orient, ajoutées à mes dépenses extraordinaires dans un espace de temps aussi long, ne montent pas à moins de 200,000 liv., pour lesquelles je n'ai jamais demandé la moindre indemnité.

Parmi plusieurs preuves de la gé-

nérosité de sa majesté à l'égard de la République alors naissante de l'Amérique, celle de mettre une escadre sous le pavillon du Congrès contribuera grandement à assurer à sa majesté la reconnoissance durable des Etats-Unis ; et peut-être le temps arrivera, plutôt qu'on ne pense, que je pourrai avoir l'occasion de mériter les complimens si flatteurs dont M. de Sartine m'honora quand il m'envoya comme ministre de la marine, l'épée de sa majesté, le 28 juin 1780, avec ces mots :

« *Sa majesté vous a fait faire une* » *épée d'or qui vous sera remise in*» *cessamment ; et elle a la plus* » *grande confiance dans l'usage que* » *vous en ferez pour sa gloire et* » *celle des Etats-Unis* ».

aggio di lingua etrusca e di altre antic'

CONCLUSION.

Ayant reçu de la cour de France le montant des parts des prises appartenant aux citoyens des Etats-Unis, conformément à la liquidation rapportée dans mon journal, je me suis rendu en Amérique sur un paquebot français, pour y terminer cette transaction. On peut observer que le gouvernement des Etats-Unis est au-dessus de cet amour propre qui a de la peine à revenir sur le passé. En Amérique, le témoignage le plus flatteur qu'on puisse donner à un militaire, c'est de faire frapper une médaille d'or en son honneur, et de la lui présenter. Ces attestations de l'estime publique sont bien rares, et n'ont été accordées qu'en faveur

de six officiers. 1°. Au général Washington, commandant en chef, pour la prise de Boston. 2°. Au général Gates, pour la prise de l'armée du général Burgoyne. 3°. Au général Wayne, pour la prise de Rocky-Point, dont la garnison étoit plus forte que les attaquans. 4°. Au général Morgan, pour avoir battu et détruit un détachement d'onze cents officiers et soldats des meilleures troupes d'Angleterre, avec neuf cents hommes de milice seulement. 5°. Au général Green, pour avoir remporté une victoire décisive sur l'ennemi à Euta-Spring. Mais toutes ces médailles, quoique bien méritées, furent accordées dans des momens d'enthousiasme. J'eus la satisfaction unique de recevoir le même honneur, par la voix una-

nime des Etats-Unis assemblés en Congrès, le 16 octobre 1787, en mémoire des services que j'avois rendus huit ans auparavant.

FIN DES MÉMOIRES.

PIECES

TRADUCTION

ET COPIE

DES

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

aggio di lingua etrusca e di altre antic

(N°. I.)

Passy, le 15 octobre 1776.

Monsieur,

J'ai reçu la relation de votre croisière et de votre combat avec *le Sérapis*, que vous m'avez écrite du Texel. J'ai depuis reçu votre lettre en date d'Amsterdam, le 8 du courant. Pendant quelques jours après l'arrivée de votre courrier, à peine parloit-on à Paris et à Versailles d'autre chose que de votre sang froid et de votre intrépide bravoure pendant ce terrible engagement. Vous pouvez penser que cela ne fit pas moins d'impression sur mon esprit que sur celui des autres ; mais je ne juge pas à propos de vous marquer dans une lettre tout ce que je puis penser d'un pareil événement . . . .
. . . .

J'ai quelques inquiétudes sur le compte de vos prisonniers ; je voudrois les voir arrivés en sûreté en France. Vous aurez alors rempli la tâche honorable et glorieuse de rendre la liberté à tous les Américains qui ont si longtemps souffert pour elle dans les prisons anglaises ; car il n'y en a pas là un aussi grand nombre que celui que vous venez de prendre.

J'ai la satisfaction de vous apprendre que les deux prises envoyées dans la Norwège sont heureusement arrivées à Bergen.

Je suis, avec la plus parfaite estime,

Signé, *B. FRANKLIN.*

A l'honorable PAUL JONES.

(N°. II.)

A Versailles, le 30 mai 1780.

LE commodore Paul Jones, après avoir donné à l'Europe, et sur tout aux ennemis de la France et des Etats-Unis, des preuves solennelles de sa valeur et de ses talens, repasse en Amérique et doit rendre compte au Congrès du succès de ses opérations militaires. Je sais, Monsieur, qu'il sera précédé par la réputation qu'il a si justement acquise, et que le récit seul de ses campagnes suffit pour prouver à ses compatriotes que son habileté est égale à son courage; mais le roi a cru devoir joindre à la voix publique son suffrage et ses bienfaits. Il m'a chargé expressément de vous faire connoître combien il est satisfait des services du commodore, persuadé que le Congrès lui rendra la même justice

s'est empressé de lui en donner un garant, en lui faisant don d'une épée qui ne peut être mise en de meilleures mains ; et offre au Congrès de décorer ce brave officier de la croix du mérite militaire. Sa majesté a pensé que ces distinctions particulières, en associant aux mêmes honneurs les sujets des deux nations réunies, feront comme un lien de plus entre elles, et soutiendront l'émulation si précieuse à la cause commune.

Si après avoir approuvé la conduite du commodore, on jugeoit à propos de le charger de quelque nouvelle expédition en Europe, sa majesté le reverroit avec plaisir, et présume que le Congrès ne se refuseroit à rien de ce qui seroit jugé nécessaire pour assurer le succès de ses entreprises. Mon estime personnelle pour lui m'engage à vous le recommander particulièrement, Monsieur, et j'ose espérer que, dans l'accueil qu'il recevra de vous et du Congrès, il pourra reconnoître l'effet des sentimens qu'il m'a inspirés.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, *DE SARTINE.*

A M. HUNTINGTON, Président du Congrès des Etats-Unis d'Amérique.

(N°. III.)

A Versailles, le 28 juin 1780.

Le roi, Monsieur, vous a déjà fait connoître sa satisfaction du zèle et de la valeur que vous avez déployés en Europe pour le soutien de la cause commune avec les Etats-Unis de l'Amérique, et sa majesté vous a en même temps fait annoncer les marques distinguées qu'elle étoit disposée à vous en donner. Persuadé que les Etats-Unis approuveront què vous receviez la croix de l'institution du mérite militaire, je vous envoie dans le paquet ci-joint, adressé à M. de la Luzerne, celle qui vous est destinée. Vous voudrez bien lui remettre ce paquet, et il vous fera recevoir par un chevalier de cette institution conformément aux ordres de sa majesté; mais pour que dans tous les cas vous ayiez un témoignage de la satisfaction et de la munificence du roi, sa majesté vous a fait faire une épée d'or, qui vous sera remise incessamment, et elle a la plus grande confiance dans

l'usage que vous en ferez, pour sa gloire et celle des Etats-Unis.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, *DE SARTINE.*

M. PAUL JONES, commodore de la marine des Etats-Unis de l'Amérique, à l'Orient.

(N°. IV.)

A Versailles, le 15 août 1780.

J'AI reçu, Monsieur, avec plaisir et lu avec attention la lettre que vous m'avez écrite de l'Orient, le 2 de ce mois; j'y ai vu les marques de la continuation de votre zèle pour la cause commune. J'ai examiné et communiqué à M. de Sartine le projet qui étoit joint à votre lettre, et nous ne doutons pas du bon effet qu'il feroit si l'exécution vous en étoit confiée; mais dans ce moment-ci on ne peut répondre du nombre des frégates qu'on pourroit employer : elles sont actuellement toutes armées pour le compte du roi, et les plans de la campagne ne sont pas encore assez arrêtés pour déterminer positivement le nombre qu'on pourra vous destiner; mais cela

n'empêcheroit pas, si vous avez l'agrément du Congrès, que vous ne puissiez exécuter la première partie de votre projet, en venant ici, comme vous vous le proposez, avec *l'Alliance*, et les autres bâtimens que vous pourrez avoir, et avec un équipage américain suffisant pour armer les frégates qu'on pourroit y joindre. D'ici là je tâcherai d'en conserver quelques-unes ou de les remplacer par des corsaires. C'est tout ce que je peux vous mander pour le présent. La conduite que vous avez tenue, et le zèle que vous avez montré pour le service, doivent vous répondre de la facilité que j'apporterai toujours aux entreprises auxquelles vous pourrez avoir part. Soyez sûr, Monsieur, du désir que j'ai de vous rendre service, et de vous marquer les sentimens avec lesquels je suis, etc.

Signé, *MAUREPAS.*

M. le commodore Paul Jones,
à l'Orient.

(N°. V.)

Le mardi 27 février 1781.

SUR le rapport d'un comité composé de M. *Sharpe*, M. *Me. Dougall* et de M. *Sullivan*, auquel on avoit renvoyé une lettre de M. *de Sartine*, du 30 mai.

Arrêté, que le Congrès entretient une haute idée de la conduite militaire et de la bravoure distinguée de *Jean-Paul Jones*, écuyer, capitaine de la marine des Etats-Unis, et particulièrement de la victoire qu'il a remportée sur le vaisseau de guerre anglais *le Sérapis*, sur les côtes d'Angleterre, victoire accompagnée de circonstances si éclatantes qu'elles ont excité une admiration et des applaudissemens universels.

Que le ministre plénipotentiaire des Etats-Unis, à la cour de Versailles, fera part à sa majesté très-chrétienne, de la grande satisfaction du Congrès à la réception de la lettre de M. *de Sartine*, contenant que la conduite intrépide du capitaine *Jean-Paul Jones* a fixé l'attention et mérité l'approbation de sa ma-

jesté très-chrétienne ; et que l'offre faite par sa majesté de décorer le capitaine *Paul Jones* de la croix du mérite militaire est infiniment agréable au Congrès.

Par les Etats-Unis assemblés en *CONGRÈS*.

(N°. V I.)

Le samedi 14 avril 1781.

SUR le rapport d'un comité composé de M. *Harnum*, M. *Vouston* et M. *Mathews*, auquel on avoit renvoyé une motion de M. *Varnum*.

Les Etats-Unis, assemblés en Congrès, ayant pris en considération le rapport du bureau de l'amirauté, du 28 mars dernier, concernant la conduite de *Jean-Paul Jones*, écuyer, capitaine de la marine, etc. arrêtent, qu'il sera fait des remercîmens, au nom des Etats-Unis assemblés en Congrès, au capitaine *Paul Jones*, pour le zèle et l'intrépidité avec lesquels il a soutenu l'honneur du pavillon américain ; pour les efforts heureux et hardis qu'il a faits pour racheter de l'escla-

vage les citoyens de ces Etats, qui étoient tombés au pouvoir de l'ennemi; et en général pour sa bonne conduite et les services importans par lesquels il a augmenté sa propre gloire et celle des armées américaines.

Qu'il sera aussi fait des remercimens, au nom des Etats-Unis assemblés en Congrès, à tous les officiers et gens qui ont, de temps à autre, servi sous lui, pour leur inviolable attachement à la cause de leur pays, et pour la persévérance et l'intrépidité qu'ils y ont apportées.

Par les Etats-Unis assemblés en *CONGRÈS*.

(N°. VII.)

Du quartier général à New-Windsor.

Le 15 mai 1781.

MONSIEUR,

La connoissance partielle que j'ai des affaires de notre marine et de notre commerce, me met dans l'impossibilité de rendre compte de ce qui a pu si malheureusement retarder

les articles de munitions de guerre et d'habillemens dont on s'est, depuis si long-temps, pourvu en France.

Si j'avois eu aucune raison particulière de vous soupçonner d'être en partie cause de ce retard, ce que j'ai été, je vous assure, loin de penser, mes soupçons eussent cessé, d'après les réponses satisfaisantes que vous avez, suivant moi, faites aux questions du bureau de l'amirauté, et d'après lesquelles le conseil, dans le rapport qu'il en a fait au Congrès, a témoigné la haute opinion qu'il avoit de votre mérite et de vos services.

Il seroit présomptueux de ma part de vouloir déterminer si nos affaires maritimes ont été, en général, bien ou mal dirigées, mais je puis certifier que plusieurs de nos officiers n'ont aucunement manqué de donner des preuves de bravoure et de bonne conduite : et c'est par délicatesse que je ne me permets pas d'en nommer ici un, entre autres, qui a fait l'admiration du monde entier, et qui a engagé le monarque le plus illustre à accorder une marque de sa bienveillance, qu'on ne peut obtenir que par de longs et honorables services, ou par une action brillante.

Que vous puissiez jouir long-temps de la

réputation que vous avez si justement acquise, c'est le vœu le plus sincère,

Monsieur,

De votre très-obéissant et très-humble serviteur,

Signé, *G. WASHINGTON.*

Le chevalier *PAUL JONES*, capitaine de la marine des Etats-Unis.

(Nº. VIII.)

Le samedi 23 juin 1781.

UN comité composé de M. *Clymcer*, M. *Sullivan*, M. *Mathews*, auquel on avoit renvoyé deux lettres de M. *R. Morris*, a fait un rapport sur lequel:

Il a été arrêté, que *Robert Morris*, écuyer, seroit, par ces présentes, autorisé et chargé de prendre les mesures propres à faire promptement lancer et équiper le vaisseau *l'Amérique*, maintenant sur les chantiers à *Portsmouth*, dans la province de *New Hampshire*.

Par les Etats-Unis, assemblés en *CONGRÈS.*

(N°. I X.)

Le vendredi 26 juin 1781.

LE Congrès a procédé à la nomination d'un capitaine pour commander le vaisseau *l'Amérique*, et d'après le dépouillement du scrutin, *Jean-Paul Jones* a été unanimement élu.

Par les Etats-Unis, assemblés en *CONGRÈS*.

(N°. X.)

A bord de *l'Alliance*, *en rade de Boston.*

Le 22 décembre 1781.

J'AI eu l'honneur de recevoir votre agréable lettre, mon cher Jones; mais avant qu'elle me parvînt, j'étois déjà à bord de *l'Alliance*, et sur le point de mettre à la voile. C'eût été pour moi une grande satisfaction que de présenter mes respects aux habitans de Portsmouth et aux Etats-Unis de la province dans laquelle vous vous trouvez pour le présent. Quant au plaisir que j'aurois eu de vous dire adieu, mon cher Jones, vous con-

noissez assez mes sentimens et le cas que je fais de vous, pour qu'il me soit nécessaire de rien ajouter à ce sujet.

Recevez mes remercîmens pour les bons sentimens qu'exprime votre lettre. La chute de sa seigneurie, *lord Cornwallis*, est un grand événement, et d'autant plus grand qu'il a été également partagé par les deux nations alliées. Votre arrivée a l'armée, que j'ai l'honneur de commander, eût été bien flatteuse pour moi, qui vous connois et sais apprécier votre mérite. Je brûle du désir d'apprendre que vous soyez prêt à mettre à la voile, et je suis d'avis que nous devons vous confier tous les bateaux plats que nous pouvons rassembler, avec un corps de bonnes troupes de mer, capables de bien figurer à terre, vous donner alors beaucoup de provisions et *carte blanche*.

Je suis fâché de ne pouvoir vous voir, j'avois beaucoup de choses à vous dire; écrivez-moi par de bonnes occasions, mais pas souvent en chiffres, à moins que ce soit pour des choses importantes. A mon arrivée en France, je serai à même de vous donner des nouvelles de ce que vous m'avez remis; je suis presque certain de l'avoir.

Vos amis seront charmés d'apprendre de vos nouvelles ; quant à moi, mon cher, je n'ai pas besoin de vous dire que je recevrai vos lettres avec le plus sensible plaisir.

Signé, *LA FAYETTE.*

A *JEAN-PAUL JONES*, écuyer, chevalier de l'ordre royal du mérite militaire, commandant du vaisseau de ligne *l'Amérique*, à Portsmouth, dans le New-Hampshire.

(N°. X I.)

Le lundi 13 mai 1782.

ORDONNÉ, qu'il sera écrit une lettre par le secrétaire des affaires étrangères, au commandant en chef et au commandant du département du Sud, pour les informer de l'annonce publique de la naissance du dauphin : qu'elle sera publiée dans les deux armées avec telles démonstrations de joie qu'il plaira à leurs commandans respectifs d'ordonner.

Que le secrétaire des affaires étrangères informera les gouverneurs et présidens des

Etats

Etats respectifs, de la naissance d'un héritier de la couronne de France, afin que le peuple de chaque Etat puisse partager la joie que ne peut manquer d'exciter un événement qui fait le bonheur de leur magnanime et généreux allié.

Par les Etats-Unis, assemblés en *CONGRÈS.*

(Nº. XII.)

De la Haye, le 12 août 1782.

MON CHER MONSIEUR,

J'AI eu le plaisir de recevoir hier votre lettre du 10 décembre dernier, et vous suis très-obligé du soin que vous avez eu des articles que M. Molun a envoyés, comme je le désirois, à ma famille.

Le commandement du vaisseau *l'Amérique* ne pouvoit être conféré d'une manière plus judicieuse, et je suis impatient de le voir à la mer, où il fera honneur au nom qu'il porte. Rien ne peut me causer plus de surprise et de regret que l'inattention de mes compa-

triotes pour ce qui concerne leur marine : c'est pour nous un boulevard aussi essentiel qu'il l'est pour la Grande-Bretagne. Cela coûte bien moins que des armées, et est plus facile à transporter d'un bout des Etats-Unis à l'autre. Notre ministre des finances avoit coutume de beaucoup appuyer ce moyen de défense. J'espère qu'il n'a pas changé d'avis là-dessus.

Chaque jour démontre que les Bataves n'ont pas entièrement perdu leur ancien caractère. Ils ont de tout temps été timides et lents à l'adoption de leur système politique, mais toujours fermes et capables de le soutenir; ils n'ont jamais cessé de se distinguer par leur bravoure et leur activité dans l'art de la guerre. Ils ont jusqu'à présent été retenus par leur chef; mais si la guerre continue, ils feront voir qu'ils possèdent encore l'esprit de liberté, et n'ont rien perdu de leurs grandes qualités.

La victoire de *Rodney* a, jusqu'à un tel point, enivré les Anglais, que je pense que nous n'aurons pas la paix de long-temps. Je vous assure, en vérité, que si je pouvois entrevoir le moyen de nous procurer une douzaine de vaisseaux de ligne, sous le pa-

villon américain, et commandés par *Paul Jones*, j'imagine que l'événement d'un combat avec les Anglais, à force égale, pourroit tourner à la gloire des Etats-Unis, et asseoir les bases de leur prospérité, de manière à pouvoir complétement les dédommager de la continuation de la guerre.

Quoi qu'il en soit, il ne dépend pas de nous de la finir. Il n'y a qu'un moyen, c'est de Burgoniser Charles-Town dans la province de New-York.

Je serois bien aise d'apprendre de vos nouvelles, et suis,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, *JOHN ADAMS.*

A PAUL JONES, écuyer, commandant le vaisseau *l'Amérique*, à Portsmouth, New-Hampshire.

(N°. XIII.)

Le mardi 3 septembre 1782.

Sur la motion de M. *Osgood*, appuyée par M. *Willamson ;*

Attendu que *le Magnifique*, vaisseau de 74 canons, appartenant à la flotte de sa majesté très-chrétienne, et commandé par le marquis de *Vaudreuil*, vient de se perdre, par accident, dans la rade de Boston, et que le Congrès désire, dans cette occasion, témoigner à sa majesté la reconnoissance dont il est pénétré à l'égard des généreux efforts qu'elle fait en faveur des Etats-Unis :

Il a été arrêté, que l'agent de la marine seroit, par ces présentes, autorisé à offrir, au nom des Etats-Unis, le vaisseau *l'Amérique*, de 74 canons, au chevalier de *la Luzerne*, pour le service de sa majesté très-chrétienne.

Par les Etats-Unis, assemblés en *CONGRÈS*.

(N°. XIV.)

Du bureau de la Marine.

Le 4 septembre 1782.

MON CHER MONSIEUR,

L'ARRÊTÉ ci-inclus, vous fera connoître la destination du vaisseau *l'Amérique*. Rien ne peut me causer un plus grand plaisir que cette disposition, excepté cependant ce qu'elle peut avoir d'affligeant pour vous. Je vous connois assez pour être convaincu que cela doit vous causer un grand chagrin, et j'y prends toute la part possible; mais bien que vous puissiez être fâché d'être privé, par ce moyen, de l'occasion de cueillir des lauriers sur votre élément favori, je crois cependant que vos égards pour la France vous en consoleront, et d'après cela vous concevrez aisément les raisons du retard que ce vaisseau a naturellement éprouvé dans son équipement pour la mer. Je dois cependant vous prier de continuer votre inspection jusqu'à ce qu'il soit lancé, et de faire avancer l'ouvrage. Cela une fois fait, si vous voulez venir ici, je vous expliquerai les raisons qui ont engagé

à cette mesure, et mes intentions quant à l'emploi que je vous réserve au service de votre pays. Vous aurez, chemin faisant, occasion de converser avec le général Washington, sur le plan dont vous m'avez parlé dans une de vos lettres.

Je vous prie de me croire, avec l'estime la plus sincère et le plus profond respect,

Votre très-affectionné ami
et obéissant serviteur,

Signé, *ROBERT MORRIS.*

Au chevalier *PAUL JONES*, à Portsmouth.

(N°. X V.)

Du bureau de la Marine.

Le 9 octobre 1782.

MONSIEUR,

J'AI reçu votre lettre en date du 22 du mois dernier. Les sentimens qu'elle contient vous feront toujours le plus grand honneur, et telle a été l'impression qu'ils ont fait sur mon esprit, que j'ai immédiatement envoyé un

extrait de votre lettre au Congrès. Je ne doute pas qu'ils ne la voyent de la même manière que moi.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Avec la plus sincère estime,
Votre très-humble et obéissant serviteur,

Signé, *ROBERT MORRIS.*

Au chevalier *PAUL JONES*, à Portsmouth.

(N°. XVI.)

Le mercredi 4 décembre 1782.

ARRÊTÉ, que l'agent de la marine sera informé que le Congrès ayant une haute opinion du capitaine *Jean-Paul Jones*, et étant disposé à favoriser le zèle qu'il a manifesté pour faire des progrès dans sa profession, lui accorde la permission qu'il demande, et ordonne en conséquence audit agent de le recommander à son excellence le marquis *de Vaudreuil.*

Par les Etats-Unis assemblés en *CONGRÈS.*

(N°. XVII.)

Au Cap, le 20 avril 1783.

MONSIEUR LE CHEVALIER,

LA paix si désirée, et qui va faire le bonheur de l'Amérique, puisqu'elle met le sceau à sa liberté, met fin à tous nos projets. Nous partons dans huit jours pour France avec les troupes aux ordres de M. *Vioménil;* les autres régimens partiront à mesure qu'il y aura des bâtimens prêts à les transporter.

M. *Paul Jones* qui s'étoit embarqué avec moi retourne dans sa chère patrie. J'étois fort aise de l'avoir : sa réputation qui est bien méritée me l'avoit fait accepter avec bien du plaisir ; ne doutant pas que nous n'eussions eu quelques occasions où ses talens auroient pu briller ; mais la paix dont je ne puis qu'être fort aise, y met obstacle, ainsi il faut nous séparer. Permettez, M. le chevalier, que je vous prie de le recommander à ses chefs. La connoissance particulière que j'ai faite avec lui depuis qu'il est sur *le Triomphant* fait que je m'intéresse vivement à lui, et je vous aurai bien

de

de l'obligation si vous trouvez les moyens de lui rendre service.

La paix ne vous ramenera point dans votre patrie ; vous rendez trop de services à la France pour qu'on ne vous engage pas à y rester long-temps ; mais vous avez la consolation, M. le chevalier, d'être chez un peuple qui vous aime et vous respecte ; ainsi c'est une seconde patrie pour vous que vous vous êtes acquise par vos vertus et vos talens.

Je suis, avec un respectueux attachement,

Signé, le marquis *de* *VAUDREUIL*.

(N°. XVIII.)

Au Cap, ce 21 avril 1783.

MONSIEUR,

LA réputation bien méritée qu'avoit M. *Paul Jones* lorsqu'il s'est embarqué dans l'escadre que je commande, me faisoit désirer de trouver des occasions où il pût faire briller ses talens.

La paix qui rend le bonheur aux nations, y met un obstacle invincible, et lui fait prendre

le parti de retourner dans sa chère patrie. Permettez, Monsieur, que je vous prie de lui rendre les services qui dépendront de vous. La connoissance particulière que j'ai faite avec lui depuis qu'il est à bord du *Triomphant*, fait que je m'intéresse vivement à ce brave et honnête homme.

Je sais, Monsieur, que vous vous y intéressez aussi, ainsi je n'ai pas besoin de vous presser pour vous engager à lui rendre service.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, le marquis *de VAUDREUIL*.

A son excellence R. *MORRIS*, écuyer, ministre des finances des Etats-Unis de l'Amérique.

(N°. XIX.)

Le 21 avril 1783.

M. *Paul Jones* qui aura l'honneur de vous remettre cette lettre, M. le chevalier, s'est montré depuis cinq mois parmi nous avec une sagesse et une modestie qui ajoute infiniment à la réputation qu'il s'est acquise par son courage et ses actions. Il m'a paru d'ailleurs

qu'il conservoit autant de reconnoissance et d'attachement pour la France que de patriotisme et de dévouement pour la cause de l'Amérique. C'est à tous ces titres, M. le chevalier, que je prends la liberté de vous recommander les intérêts de cet officier, auprès du premier président et des membres du Congrès. C'est d'ailleurs avec le plus grand plaisir que je saisis cette occasion pour vous assurer du fidelle et tendre attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être.

Signé, *VIOMENIL.*

A son excellence le chevalier *de la* *LUZERNE*, ministre plénipotentiaire de France en Amérique.

(N°. XX.)

Donné à Passy, le 17 décembre 1783.

En vertu d'un arrêté du Congrès en date du premier novembre 1783, dont est ci-joint copie, je vous autorise par ces présentes, à solliciter, en qualité d'agent, les payemens et indemnités dus à tous officiers, équipages, citoyens ou sujets desdits Etats, pour toutes

les prises faites en Europe sous votre commandement, et auxquelles ils peuvent avoir droit de prétendre, dans quelques mains que le produit de ces prises puisse être.

Signé, *B. FRANKLIN*,

Ministre plénipotentiaire des Etats-Unis de l'Amérique à la cour de France.

A l'honorable *PAUL JONES*, commodore au service des Etats-Unis de l'Amérique.

(N°. XXI.)

A Passy, le 25 mars 1784.

MONSIEUR,

JE vous renvoie ci-joint, les papiers que vous m'avez communiqués hier. Je vois d'après l'extrait de la lettre de M. *de Sartine*, que son intention étoit que toutes les dépenses faites pour *le Sérapis* et *la comtesse de Scarborough* fussent déduites du produit des prises payables aux preneurs, particulièrement celles concernant l'approvisionnement des marins et des prisonniers ; et qu'on me chargeroit de

la liquidation de ces dépenses. Quoi qu'il en soit, on ne m'a jamais chargé de cette liquidation; et si c'eût été le cas, j'aurois hésité de le faire, attendu que je n'étois muni d'aucun pouvoir de la part des preneurs, soit Français, soit Américains, qui m'autorisassent à prendre aucune détermination sur ce qui concerne leurs intérêts. Je n'aurois très-certainement pas consenti à faire supporter aux preneurs aucune partie des frais de l'entretien des 500 prisonniers en Hollande, jusqu'à ce qu'ils eussent pu être échangés, tandis qu'aucuns d'eux n'avoient été échangés en Angleterre contre des Américains, suivant votre intention et comme on nous l'avoit fait espérer.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus grande estime, etc.

Signé, *B. FRANKLIN.*

A l'honorable *PAUL JONES*, à Paris.

(N°. XXII.)

A bord de la frégate *le Ranger*, à Brest,
Le 8 mai 1778.

MADAME,

ON ne sauroit trop gémir de ce que dans la profession des armes, l'officier sensible se trouve dans la nécessité de fermer les yeux

sur certaines actions de la part de ceux qu'il commande, actions que son cœur ne sauroit approuver; mais cette réflexion devient doublement affligeante lorsqu'il se voit lui-même obligé, de favoriser en apparence une pareille conduite.

Telle fut ma position, lorsque le 23 du mois d'avril dernier, je débarquai à l'île *Sainte-Marie.* (presqu'île en Ecosse.) Connoissant le crédit du lord *Selkirk* auprès de son roi, et plein comme je le suis, d'estime pour son caractère privé, je désirois m'en servir comme d'un heureux instrument pour alléger les horreurs de l'esclavage de nos braves prisonniers de guerre. Il étoit peut-être heureux pour vous, Madame, qu'il fût absent du logis; car mon intention étoit de l'emmener à bord du *Ranger*, et de le détenir jusqu'à ce qu'on eut, par son moyen, effectué un échange général et loyal des prisonniers tant en Europe qu'en Amérique. Ayant appris de quelques gens que je rencontrai à terre, que sa seigneurie étoit absente, je m'en retournai à mon bord, déterminé à quitter l'île. Chemin faisant, quelques-uns de mes officiers ne purent s'empêcher d'exprimer leur mécontentement, observant qu'en Amérique, les Anglais ne se piquoient

d'aucune délicatesse, emportoient tous les meubles, et mettoient non-seulement le feu aux villes et aux maisons des riches, sans dis-inc tion, mais encore n'épargnoient, aux approches d'un hiver rigoureux, ni les hameaux, ni les vaches des pauvres et infortunés habitans.

Ce parti m'avoit, dans la même matinée, accompagné à *White-Haven*. Je devois donc avoir pour eux quelque complaisance; je n'avois qu'un moment à songer de quelle manière je les récompenserois sans faire la moindre injure à votre seigneurie. J'ordonnai aux deux officiers de ne permettre à aucun matelot d'entrer dans la maison, et de n'y commettre aucun dégât; de vous traiter, Madame, avec le plus profond respect, d'accepter l'argenterie que vous offririez, et de revenir sans faire aucune autre demande ni perquisition. Je suis porté à croire qu'on m'a obéi ponctuellement, puisque j'apprends que l'argenterie qu'ils ont emportée est bien moins considérable que celle portée dans l'inventaire qui l'accompagnoit. J'ai récompensé mes gens, et quand l'argenterie sera vendue, j'en deviendrai l'acquéreur, et suivrai mon propre penchant en

me faisant un plaisir de vous la renvoyer par la voie qu'il vous plaira de choisir.

Si le comte eût été à bord du *Ranger* la nuit suivante, il auroit été témoin du redoutable éclat et de l'horrible carnage d'un combat par mer, spectacle bien capable de fournir un ample sujet au pinceau, et de tristes réflexions à l'observateur. L'humanité frémit à la vue de pareilles scènes d'horreur, et on ne peut s'empêcher de maudire les vils promoteurs de cette détestable guerre.

« Ce fut pour eux qu'ils dégainèrent leur » impitoyable épée, et le ciel se fera rendre » compte du ravage qu'elle aura fait ».

Le Drake, vaisseau de guerre anglais armé de 20 canons, ayant plus que son complet d'officiers et équipage, outre un certain nombre de volontaires, sortit de *Carrick-Fergus* (en Irlande) afin d'attaquer et de prendre le vaisseau de guerre américain *le Ranger*, de 18 canons, et n'ayant ni le complet de son équipage, ni celui de ses officiers.

Les vaisseaux s'accostèrent, et l'avantage fut disputé avec beaucoup de courage des deux côtés, pendant une heure et cinq minutes, lorsque le brave commandant du *Drake* fut tué, et la victoire se déclara en faveur du

Ranger. Son recommandable lieutenant se trouve être mortellement blessé, et nous avons en outre de tués ou de blessés 40 hommes, soit officiers inférieurs ou gens d'équipage, tristes preuves de l'incertitude des projets des humains et des revers de fortune qu'une heure peut produire. Je leur ai donné la sépulture dans l'Océan avec tous les honneurs dus à la mémoire des *Braves*.

Bien que j'aie tiré l'épée dans la présente dispute pour le soutien des droits de l'homme, je ne suis cependant pas sous les armes, seulement en qualité d'Américain, ni dans l'intention d'amasser des richesses. Ma fortune est suffisante, n'ayant ni femme, ni famille, et ayant vécu assez long-temps pour savoir que les richesses n'assurent point le bonheur. Je fais profession de citoyen du monde entier, absolument étranger aux distinctions de climats ou de pays, qui diminuent la bienveillance du cœur et mettent des bornes à la philantropie. Avant le commencement de cette guerre, j'avois, dans le printemps de la vie, abandonné le service de mer, afin de jouir en paix de l'étude et des douceurs de la poësie. J'ai non-seulement fait le sacrifice de mon projet favori d'existence, mais même des

plus tendres *affections de mon cœur*, et de la perspective du bonheur domestique ! Je suis encore prêt à sacrifier volontiers ma vie, si ce sacrifice pouvoit rendre la paix et l'union au genre humain.

Attendu que les sentimens d'humanité dont votre cœur est pénétré, ne peuvent manquer de ressembler aux miens, permettez-moi, Madame, de vous prier d'employer votre douceur persuasive auprès de votre époux, afin de l'engager à faire ses efforts pour mettre fin à cette guerre destructive, dans laquelle l'Angleterre ne peut se promettre aucun succès. Le ciel ne sauroit favoriser la barbarie et l'inhumanité des Anglais dans l'Amérique; les sauvages en rougiroient: et si elles ne cessent, on éprouvera bientôt en Angleterre les justes représailles d'un peuple courroucé. Dans le cas où vous ne réussiriez pas (car je suis persuadé que vous essayerez, et qui pourroit résister au pouvoir d'un pareil avocat !) vos efforts pour effectuer un échange général des prisonniers, seront un acte d'humanité qui vous procurera une douce consolation au lit de la mort.

J'espère que cette cruelle contestation sera bientôt terminée ; mais dans le cas où elle

continueroit, je ne ferai aucune guerre aux belles ; je reconnois leur puissance, et me prosterne devant elles avec une profonde soumission. Que l'aimable comtesse de Selkirk ne me regarde donc pas comme un ennemi. Je recherche son estime et son amitié, et ferois toute chose au monde compatible avec mon devoir pour les mériter. L'honneur d'une ligne de votre main, en réponse à celle-ci, me mettroit dans le cas de vous avoir une singulière obligation, et si je puis vous rendre quelque service soit en France ou ailleurs, j'espère que vous avez une assez haute idée de mon caractère pour me commander sans réserve. Je désire de connoître exactement la conduite de mes gens, attendu que je suis décidé à les punir s'ils ont abusé de leur permission.

J'ai l'honneur d'être avec la plus grande estime et le plus profond respect,

Madame,

De votre seigneurerie,

Le très-obéissant et très-humble serviteur,

PAUL JONES.

(Nº. XXIII.)

A bord du *Sérapis*, au Texel.

Le 19 octobre 1779.

MONSEIGNEUR,

LA nature humaine et l'Amérique vous ont une grande obligation pour votre patriotisme et votre amitié, et je suis pénétré de la plus grande reconnoissance pour votre généreuse et agréable lettre.

Suivant votre demande, j'ai l'honneur de vous envoyer, ci-inclus, une copie de ma lettre à son excellence le docteur *Franklin*, contenant une relation particulière de ma dernière expédition sur les côtes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande : vous y verrez que j'ai été loué au-delà de mon mérite ; mais vous me permettrez de vous observer, que d'après les autres papiers que j'ai pris la liberté d'y joindre, (principalement la copie de ma lettre à la comtesse de *Selkirk*, datée de mon arrivée à Brest, de la mer d'Irlande,) j'espère que vous serez convaincu que j'ai été censuré injustement dans les papiers anglais. Je suis né à la vérité en Angleterre ; mais je n'ai pas hérité du caractère dégénéré de ce pays ruiné que je plains et que je méprise en même-temps. Il est beaucoup au-

dessous de moi de répondre à leurs invectives mercenaires ; ils sont étrangers à la satisfaction intérieure qui anime et récompense l'homme qui met l'épée à la main pour le soutien de la dignité de la liberté.

J'ai chéri l'Amérique depuis l'âge de treize ans que je la vis pour la première fois. J'ai eu l'honneur d'arborer de mes propres mains l'étendard de la liberté, la première fois qu'il fut levé sur la rivière de *la Delaware*, et je l'ai toujours depuis accompagné avec vénération sur l'Océan. Je le vois même respecté ici en dépit du pitoyable *sir Joseph*, et je désire et espère ardemment d'échanger un *salve* avec le pavillon de cette république. Que les deux républiques se joignent et elles donneront la paix à l'univers.

Plein du désir de mériter votre amitié, j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-reconnoissant serviteur,

Signé, *PAUL JONES.*

Au baron *WANDER CAPELLEN*, etc. à Amsterdam.

(N°. XXIV.)

A bord de *l'Alliance*, au Texel.

Le 29 novembre 1779.

MONSEIGNEUR,

DEPUIS l'honneur que j'ai eu de recevoir votre seconde lettre, j'ai eu inopinément occasion de revisiter Amsterdam ; et ayant depuis mon retour, changé de vaisseau, je l'ai, soit par accident ou négligence, perdue ou égarée. Je me souviens cependant des questions qu'elle contenoit ; savoir : 1°. Si j'avois aucune obligation au lord *Selkirk* ? 2°. S'il avoit accepté mon offre ? et 3°. Si j'avois une commission française? Je réponds que je n'ai aucune obligation au lord *Selkirk*, excepté pour la bonne opinion qu'il a de moi, et je suis sûr qu'il ne connoît ni moi, ni les miens, excepté de réputation. Le lord *Selkirk* m'écrivit en réponse à ma lettre à la comtesse ; mais le ministère la retint longtemps au bureau général des postes à Londres, et la renvoya à son auteur, qui écrivit ensuite à un de ses amis, M. *Alexandre*, une des connoissances du docteur *Franklin*,

alors à Paris, pour lui faire connoître le sort de la lettre qu'il m'écrivoit, et le prier de faire savoir à son excellence et à moi, « *Que » si l'argenterie étoit rendue par le Congrès ou » par aucun corps public, il l'accepteroit ; mais » qu'il ne la recevroit pas comme étant un acte » de générosité de ma part* ».

Quoi qu'il en soit, j'ai acheté l'argenterie comme le comportoit ma lettre à la comtesse, et elle est maintenant en France à sa disposition. Quant à la troisième question, je n'ai jamais eu d'autre commission que celle que j'ai reçue du Congrès des Etats-Unis de l'Amérique.

Je vous suis très-redevable, Monseigneur, de l'honneur que vous me faites en me proposant de publier les papiers que je vous ai envoyés dernièrement ; mais je suis forcé de le refuser attendu que je ne saurois publier ma lettre à cette dame sans son consentement, et parce que je n'ai qu'une opinion bien modeste de mes écrits, étant bien convaincu qu'ils ne sont pas dignes de l'attention du public. Je vous assure, Milord, que j'ai été très-fâché de voir un extrait de mon grossier journal imprimé, et cela avec le désavantage d'une traduction ; cette bonté mal placée d'un

ami, me fera faire attention à la manière avec laquelle je communiquerai mes papiers.

J'ai l'honneur d'être, Milord, avec la plus profonde estime et le plus profond respect.

Signé, *PAUL JONES.*

Au baron *WANDER CAPELLEN*, à Amsterdam.

(N°. XXV.)

Paris, le 12 février 1784.

MONSEIGNEUR,

JE viens de recevoir une lettre de M. *Nesbitt*, datée de l'Orient le 4 du courant, où il parloit d'une lettre à lui écrite par votre fils, le lord *Dare*, au sujet de l'argenterie que quelques-uns de mes gens emportèrent de votre maison, lorsque je commandois *le Ranger*, et dont M. *Nesbitt* a depuis long-temps été chargé. Peu de temps avant que je quittasse la France pour retourner en Amérique, M. *W. Alexandre* m'écrivit de Paris à l'Orient,

rient, qu'il avoit, à ma requête, vu et conversé avec votre seigneurie, en Angleterre, au sujet de l'argenterie. Il a dit que vous aviez consenti à ce que je la rendisse, et qu'on pouvoit l'envoyer à votre belle-sœur, la comtesse de *Morton*, à Londres. J'envoie maintenant, en conséquence, à M. *Nesbitt* l'ordre de la lui faire passer sur le champ. Lorsque je reçus la lettre de M. *Alexandre*, il n'y avoit aucun *parlementaire*, ni aucun autre navire auquel je pusse prudemment confier une affaire d'une nature aussi délicate que celle de votre argenterie, et j'avois toutes les raisons possibles de croire que j'aurois été de retour en France, six mois après mon embarquement pour l'Amérique ; mais des circonstances se sont opposées à mon retour, quelques raisons que j'eusse d'y compter.

J'ai été très-affligé du retard qu'a éprouvé la restitution de votre argenterie, et je ressens un grand plaisir à accomplir ma première intention. Mes motifs pour la descente que je fis sur vos terres en Ecosse, étoient l'intention où j'étois de vous prendre en *ôtage* pour répondre de la vie et de la liberté d'un certain nombre de citoyens qui avoient été faits prisonniers de guerre, en mer, et

avoient été, en vertu d'un acte du parlement, conduits dans les prisons d'Angleterre, comme traîtres, pirates et criminels. Vous observâtes à M. *Alexandre* que j'étois dans l'erreur en supposant que vous étiez bienvenu du ministère, qui savoit que vous favorisiez la cause de la liberté. D'après cela, je me réjouis que vous n'ayiez pas été dans vos terres lorsque j'y descendis, attendu qu'il s'en falloit beaucoup que j'entretinsse envers vous aucune haine personnelle. J'ai par la suite eu le bonheur de délivrer mes compatriotes des prisons de l'Angleterre, par des moyens beaucoup plus glorieux que ceux d'un simple ôtage. Attendu que dans toutes les périodes de la révolution de l'Amérique, j'ai fait tous mes efforts pour soutenir la cause de la liberté; que j'ai fait le sacrifice d'une partie de ma fortune et de mon sang, je n'avois aucun motif particulier pour permettre à mes gens de demander et d'emporter votre argenterie. Mon unique motif étoit de détourner leur attention, et d'empêcher la rage qu'ils avoient de détruire et d'exercer sur vos biens les représailles des incendies et des dévastations commises par les Anglais envers leurs parens et compa-

triotes en Amérique, et dont, je vous assure, vous eussiez essuyé les terribles effets, si je n'eusse employé cet expédient, et remmené mes gens avant qu'ils eussent eu le temps de la réflexion. Comme vous avez eu la bonté de dire à M. *Alexandre* que *mes gens s'étoient décemment comportés* dans votre maison, je vous serai infiniment obligé de le publier.

J'ai l'honneur d'être, Milord, en vous souhaitant un bonheur parfait et une entière liberté,

De votre seigneurie,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, *PAUL JONES*.

Au très-honorable comte de SELKIRK, en Ecosse.

(N°. XXVI.)

Paris, le 24 septembre 1784.

M. le comte de Vergennes, Monsieur, m'a remis la lettre que vous lui avez adressée, pour demander la liberté de faire passer

de l'Orient à Calais par terre, l'argenterie de madame la comtesse de Selkirk, que vous avez cru devoir laisser prendre par les gens de votre équipage, pendant la guerre, et que vous avez achetée depuis pour la renvoyer à cette dame.

Cette action, Monsieur, est bien digne de vous, et de la réputation que votre conduite vous a acquise, et prouve que la véritable valeur s'accorde parfaitement avec l'humanité et la générosité.

Je suis très-flatté, Monsieur, de pouvoir concourir à l'exécution d'un procédé aussi honorable.

Je donne ordre en conséquence aux fermiers généraux de permettre le transport de cette argenterie de l'Orient à Calais, en exemption de tous droits; et vous pouvez écrire à votre commissionnaire à l'Orient, de la remettre au directeur des messageries, qui se chargera de la faire transporter à Calais, et de remplir les formalités nécessaires.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, *DE CALONNE.*

M. *PAUL JONES*, capitaine de vaisseau, à Paris.

(N°. XXVII.)

Paris, le 8 novembre 1784.

MADAME,

DEPUIS le moment que je me suis trouvé dans la nécessité de permettre à mes gens de demander et d'emporter l'argenterie de votre maison, mon intention a toujours été de vous la restituer ; et j'ai eu l'honneur de vous écrire à cet effet de Brest, au retour de mon expédition dans la mer d'Irlande.

Dans la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à M. votre mari, le 12 février dernier, et qui accompagnera celle-ci, j'ai expliqué les difficultés qui avoient jusqu'alors empêché la restitution de cette argenterie. Je comptois tout l'été dernier, qu'il se seroit présenté des occasions pour l'envoyer par mer de l'Orient à Londres ; mais m'étant trompé, j'ai demandé au gouvernement la permission de la faire transporter dans ce royaume par terre ; et le duc de Dorset a eu la bonté d'écrire à la douane, à Douvres, de la laisser passer à Londres, sans la visiter. Elle est maintenant arrivée ici, et on la fera immédiatement passer à votre sœur à Londres, sous le sceau des fermiers géné-

raux, qu'on a appliqué à l'Orient, sur la caisse qui les contient, et sous le cachet du duc de Dorset, qu'on y a aussi mis ici. Les frais jusqu'à Londres sont payés, et je l'ai adressée de manière à être remise à la maison de madame votre sœur.

J'aurois désiré avoir terminé cette délicate affaire, en vous remettant cette argenterie à l'île Sainte-Marie en Ecosse, mais je me conforme à l'arrangement pris entre votre mari et M. Alexandre, parce que je ne connois personne à Londres, que je puisse charger de la transporter jusque-là. Vous trouverez, ci-inclus, l'état que je viens de recevoir de M. Nesbitt, de l'Orient; et je présume que vous le trouverez semblable à celui qu'il a envoyé l'année dernière au lord Dare, et aux articles que vous avez remis à mes gens.

J'ai l'honneur d'être, Madame, avec le plus profond respect,

De votre seigneurie,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, *PAUL JONES.*

A la très-honorable comtesse *SELKIRK*, en Ecosse.

(N°. XXVIII.)

Londres, le 4 août 1785.

MONSIEUR,

J'AI reçu la lettre que vous m'avez écrite dans le temps où vous envoyâtes mon argenterie, afin d'en faire la restitution. Je vous aurois écrit lorsqu'elle arriva en Ecosse, si j'avois su où vous adresser une lettre; mais ne sachant où vous écrire, et ne trouvant personne à Edimbourg, qui pût m'indiquer votre adresse, je fus forcé d'attendre que j'arrivasse ici, où j'appris d'un Monsieur qui correspond avec l'Amérique, que M. Legrand étoit votre banquier à Paris, et qu'il prendroit soin de vos lettres; c'est pourquoi je lui adresse celle-ci. Malgré toutes les précautions que vous avez prises pour le prompt transport de l'argenterie, elle a cependant éprouvé beaucoup de retard, premièrement à Calais, et ensuite à Douvres et à Londres. Quoi qu'il en soit, elle est enfin arrivée à Dumfries, (en Ecosse) et, je crois, saine et sauve, quoique je ne

l'aie pas encore vue, attendu que j'étois à Edimbourg. Mon intention étoit de faire insérer dans les journaux la restitution que vous en aviez faite ; mais avant que j'eusse appris son arrivée, quelques-uns de vos amis, à ce que je suppose, l'avoient fait insérer dans le journal de *Dumfries*, d'où il a été immédiatement copié dans tous les journaux de Londres.

Depuis ce temps, j'en ai fait part à quantité de gens comme il faut, et je vous ai, Monsieur, dans tous les temps, et dans toutes les occasions, rendu la justice de certifier l'offre que vous me fites de restituer cette argenterie peu après votre arrivée à Brest ; et que bien que vous ne fussiez pas en personne à ma maison, étant resté à terre auprès de votre chaloupe, telle étoit cependant la discipline extraordinaire de vos officiers et de votre équipage, que leur ayant donné strictement les ordres de se bien comporter, de ne faire aucune injure ni perquisition, mais d'emporter seulement l'argenterie qu'on leur donneroit, ils les avoient strictement suivis ; et qu'aucun ne quitta son poste du dehors de la maison et ne proféra la moindre injure ; que les deux

deux officiers ne restèrent pas un quart d'heure dans l'office du sommelier pendant qu'il rassembloit l'argenterie ; et qu'ils s'en allèrent sur le champ dans le meilleur ordre possible ; qu'enfin les officiers et leurs gens se comportèrent de manière à faire honneur aux troupes les mieux disciplinées. Quelques journaux anglais ayant défiguré votre expédition à *White-Haven*, j'ai ordonné qu'on rédigeât un récit exact de ce qui s'étoit passé en Ecosse, pour le faire insérer dans les journaux de Londres, par une personne qui étoit alors à ma maison, afin de rendre justice à la bonne conduite et à la politesse de vos officiers et de votre équipage, d'après vos ordres et la bonne discipline que vous établissez parmi vos gens.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble serviteur,

Signé, *SELKIRK*.

A M. le chevalier PAUL JONES, à Paris.

(N°. XXIX.)

Paris, le 17 avril 1785.

Je soussigné, certifie qu'après la prise du vaisseau anglais *le Sérapis* par *le bon homme Richard*, et qu'il fut résolu d'abandonner ce dernier vaisseau comme étant hors d'état de tenir la mer; que l'occupation que le transport des blessés a causé au commodore *Jones*, et l'impossibilité de faire flotter ce bâtiment plus long-temps, a empêché M. *Jones* de sauver ses effets qui ont coulé ainsi que ceux de tout l'équipage.

Signé, *MACCARTHY*,
Capitaine au Régiment de Walsh.

(N°. XX.)

Paris, le 19 avril 1785.

Je soussigné certifie, qu'après la prise du vaisseau anglais *le Sérapis* par *le bon homme*

Richard, et qu'il fut résolu d'abandonner ce dernier vaisseau comme étant hors d'état de tenir la mer ; que l'occupation que le transport des blessés a causé au commodore *Jones*, et l'impossibilité de faire flotter le bâtiment plus long-temps, a empêché M. Jones de sauver ses effets ainsi que ceux de tout l'équipage.

Signé, ***STACK***,

Capitaine au régiment de Walsh.

NOTA.

On a en mains des pièces du capitaine Maccarthy pareilles à celles du capitaine Stack. L'on regrette que le départ subit d'Amérique après la paix, pour obéir aux ordres du Congrès, ait empêché de faire la recherche nécessaire pour rassembler les pièces justificatives qui regardent plusieurs circonstances exprimées dans les Mémoires précédens.

Ces deux jeunes officiers méritèrent les récompenses qu'ils reçurent, pour leurs ser-

-08017-

vices à bord du *bon homme Richard :* mais comme ils quittèrent l'escadre dans le Texel, leur service fut d'une courte durée.

FIN.

De l'Imprimerie de DELANCE, rue de la Harpe, n°. 133.

D798
M533d

862. Jul. Pollucis onomasticum, gr. et lat., notis et comment. variorum; cura Jo. H. Le lini et Tib. Hemsterhuisii. *Amst.*, 1706, 2 in-fol. vél.

863. Suidæ lexicon græcum. *Mediolani, imp et dexteritate D. Demetrii Chalcondylæ*, 1 in-fol. m. r.

Editio princeps.

864. Suidæ lexicon, gr. et lat., ex recensione et notis Lud. Kusteri. *Cantabrigiæ*, 1705, 3 in-fol. dos de m. r.

865. Cyrilli, Philoxeni, aliorumque veterum saria latino-græca, a Car. Labbæo collecta. *Paris.*, 1679, in-fol. vél.

866. Sim. Grynæi lexicon græcum. *Basileæ, V. der*, 1539, in-4. dos de m. r.

867. Jo. Scapulæ lexicon, gr. et lat. *Lugd. Ba Elzev.*, 1652, in-fol. v. fauv. tr. d.

868. Græcum lexicon manuale, primùm ab H rico institutum, à Patricio auctum, ab Er locupletatum, et à Morello recensitum; cum Larcheri. *Londini*, 1821, in-4. dos de m.

869. T. Morell lexicon græco-prosodiacum : Edv. Maltby. *Londini*, 1824, in-4, dos de

870. Thome Magistri per alphabetum, hoc es mentorum ordinem, attici eloquii elegantiæ bus approbatissimi priscorum usi sunt, g *Romæ, per Zachariam Calliergi* (1517), in-8

Editio princeps.

871. Saggio di lingua etrusca e di altre antic